Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 55 (1991) **Heft:** 219-220

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

RECUEILS D'ÉTUDES, ACTES DE COLLOQUES

La Quadrature du sens, sous la direction de Cl. Normand, Nouvelle Encyclopédie Diderot, Paris, P.U.F., 1990, 352 pages.

La Quadrature du sens est un ouvrage collectif qui présente une synthèse sur la façon de concevoir et de traiter le sens en linguistique depuis la fin du XIX^e siècle. Ce recueil se compose de quatre parties: les trois premières (intitulées respectivement Des mots aux phrases, Des mots au discours et Interpréter mieux? interpréter tout?) sont constituées d'articles écrits par des enseignants et chercheurs du Centre de Recherches linguistiques de Paris X-Nanterre; la quatrième partie étant, quant à elle, le compte rendu d'une table ronde ayant réuni des spécialistes français qui ont réfléchi sur le rapport sémantique-pragmatique. Cet ouvrage paraît dans la collection Nouvelle Encyclopédie Diderot qui s'est donnée comme finalité de présenter sur une question précise — ici, le calcul du sens — les points de vue les plus significatifs des spécialistes contemporains.

La lecture de ce livre met nettement en évidence que le calcul de la *quadrature* du sens nécessite de répondre à la triple problématique suivante:

- 1. quelle définition donner au sens? puisque ce terme "évident" en langue ordinaire se révèle en fait polysémique et donc profondément ambigu;
- 2. où doit-on calculer le sens (en langue ou en parole) et sur quel élément fera-t-on porter ce calcul (le mot, la phrase, l'énoncé ou le dialogue)?
- 3. peut-on appréhender le sens grâce à une théorie sémantique spécifique qui serait séparée de la syntaxe, du lexique, de la logique ou de la pragmatique?
- Cl. Normand, la coordinatrice de cet ouvrage collectif, répond dès l'introduction à la première de ces questions en expliquant que tous les auteurs de ce recueil s'accordent sur le fait que "le sens d'un mot ou d'un énoncé est ce qui réfère à un extérieur; il s'agit de « ce que cela veut dire »" (p. 14).

La question du lieu du calcul est, quant à elle, présente dans tous les articles qui proposent — avec des approches contrastées — des analyses ayant pour cadre le domaine de la phrase ou, par exemple, celui de l'analyse de discours. A cela s'ajoute la réflexion de F. Gadet et F. Mazière et de D. Bouix-Leeman sur le type de corpus à analyser (oral ou écrit?), ainsi que sur son mode de construction (un corpus le plus vaste possible comme chez les structuralistes, ou à l'opposé un corpus contraint par des hypothèses de départ comme chez Chomsky).

Mais c'est la question d'une théorie sémantique autonome, constituant un niveau d'analyse distinct de la syntaxe, du lexique, de la logique et de la pragmatique, qui est l'axe principal de réflexion de la *Quadrature du sens*. C'est ainsi que les problèmes de frontières entre les différentes "disciplines" sont mis en lumière et qu'il est montré très nettement que celles-ci souffrent d'un problème d'étanchéité au sens où l'on ne peut déterminer dans quel ordre d'application elles opèrent, car elles semblent intervenir dans l'analyse de façon simultanée. De plus, ces problèmes de frontières ne sont pas biunivoques, car penser, par exemple, le lien sémantique-pragmatique soulève aussi la question de la place du lexique et de la logique.

Les nombreux rappels historiques — présents notamment dans les articles de Cl. Normand — permettent de se faire une idée claire sur les diverses façons dont la question du sens a pu être appréhendée depuis la fin du XIX^e siècle. En cela, cet ouvrage est à recommander non seulement aux chercheurs mais aussi aux étudiants, car il permet de comprendre pourquoi les questions de l'origine, de la nature ou des raisons susceptibles de faire varier ou de maintenir le sens, sont tombées en désuétude au profit d'une interrogation "sur les façons dont un sens, qu'on comprend, se produit à travers l'organisation formelle des énoncés" (Cl. Normand: p. 9).

Plus précisément, il est rappelé que ce changement de problématique est dû à F. de Saussure, lorsque celui-ci pose dans le *Cours de Linguistique Générale* que la langue est régie par un "ordre propre". Cette idée, appelée "principe d'immanence" a pour conséquence que de nombreux paramètres qui pourtant participent à la constitution du sens (le rapport de l'énoncé au référent, au sujet parlant, à la situation d'énonciation, aux institutions, ou à l'histoire) ne seront plus pris en compte. La grammaire générative conservera, au moins dans ces débuts, ce postulat d'immanence, puisque le terme central de la théorie de N. Chomsky reste celui de structure et que les aspects "extra-linguistiques" ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Mais pourquoi Saussure a-t-il posé ce principe d'immanence? Tout simplement pour donner un fondement à la linguistique en lui conférant une méthode et un objet propre d'étude aux frontières nettement délimitées. L'accent est donc mis sur les invariants, c'est-à-dire sur l'étude de la langue comme "système de valeurs pures" (CLG). La conséquence théorique impliquée par ce choix est l'élaboration d'une linguistique formelle où le sens est directement lié à l'organisation des formes.

La quadrature du sens met ainsi en lumière que les mêmes choix épistémologiques se retrouvent chez les structuralistes et les générativistes, puisque d'une part c'est l'étude de la langue-système et non la parole ou la performance qui est privilégiée et que d'autre part le but est d'élaborer une linguistique formelle.

Un changement de perspective est amorcé avec E. Benveniste lorsque celui-ci argumente en faveur d'une linguistique du discours et non plus de la langue. Le problème qui surgit alors est que "le cadre de l'énonciation enrichit et perturbe la description des règles formelles; la langue apparaît plus complexe qu'on ne la présentait" (Cl. Normand: p. 176). On prend donc le risque de ne plus pouvoir proposer de description homogène.

La façon de concevoir le sens est donc fortement tributaire du lieu où celui-ci doit être calculé. Ainsi, c'est parce que Saussure situe ce calcul au niveau de la langue qu'il peut circonscrire le sens comme étant une différence de valeur entre les mots. Avec Chomsky, on reste dans le cadre de la langue, mais on sort d'une linguistique du mot pour constituer une linguistique de la phrase, ce qui a pour conséquence de faire resurgir tous les problèmes liés aux constructions de phrases et à la présence d'un contexte. Il faut attendre en France les travaux de Benveniste pour que l'on commence à penser que le sens doit être calculé au niveau de l'énoncé. Ce choix théorique a connu depuis un essor assez important qui a conduit, dès la fin des années soixante, à un dépassement du cadre de l'énoncé au profit de l'analyse de discours.

Ces différentes tendances sont expliquées d'un point de vue historique dans la Quadrature du sens et sont tour à tour défendues dans certains articles. Ainsi, A. Delaveau situe sa réflexion dans le cadre de la phrase et elle justifie ce choix par le fait qu'il est possible de comprendre et d'interpréter des données isolées de leurs conditions d'emploi. A l'opposé, J. Guilhaumou et D. Maldidier proposent, à la suite de M. Pêcheux, d'analyser le sens dans le cadre d'une analyse de discours, car ils considèrent que "le sens n'est pas donné a priori, il se construit à chaque étape de la description" (p. 239). G. Petiot en apporte une preuve par l'absurde en proposant une analyse du mot "Liberté" qui conduit à montrer que les différents emplois discursifs diluent le sens et le réduisent à du signifiant.

La distinction du calcul du sens en fonction de la phrase ou de l'énoncé est de nouveau sujette à discussion dans la dernière partie de l'ouvrage qui est le compte rendu d'une table ronde ayant pour thème le rapport sémantique-pragmatique. R. Martin explique ainsi qu'il distingue le sens lié aux phrases ("Le sens d'une phrase est ce qui est commun à toutes ses réalisations", p. 341) de celui lié aux énoncés qui a pour particularité de "se prêter à une multiplicité d'interprétations", car il faut tenir compte des intentions du locuteur et de la situation d'énonciation. A cela P. Siblot objecte — montrant ainsi que ce débat n'est pas encore clos — qu'il n'y a pas de "sens immanent", car "même la phrase la plus abstraite que l'on puisse imaginer hors situation sera quand même dans un certain contexte!" (p. 342).

Mais à ce problème du lieu où calculer le sens de l'énoncé, se surajoute la question de savoir s'il est possible et souhaitable d'élaborer une théorie sémantique qui aurait un domaine d'application indépendant de la syntaxe, du lexique, de la logique et de la pragmatique.

Ainsi, le premier lien problématique qui est abordé dans la Quadrature du sens est le rapport de la sémantique à la syntaxe. Les deux positions théoriques antagonistes — qui expriment respectivement le point de vue de l'autonomie ou de l'interaction nécessaire de la syntaxe et de la sémantique — sont ainsi exprimées et défendues principalement dans la première partie de l'ouvrage. Cl. Normand soutient tout d'abord la thèse selon laquelle il n'y aurait pas chez Saussure de séparation syntaxe-sémantique, puisque forme et sens sont considérés comme étant inséparables. Les articles de F. Kerleroux et A. Delaveau argumentent par contre en faveur d'une

autonomie de la syntaxe. Il est ainsi, entre autre, rappelé que les propriétés de la bonne formation syntaxique sont indépendantes de celles de la bonne formation sémantique. La position totalement inverse est défendue par S. Meleuc qui estime qu'en syntaxe on a besoin du sens "aussi bien dans [les] procédures de recherche, [que] pour analyser les constructions en comparant les phrases" (p. 96). Il donne ainsi de nombreux exemples où le critère d'application de la règle grammaticale est, à la base, sémantique et ceci lui permet de conclure que "le niveau syntaxique [...] n'est pas une construction autonome, mais un niveau articulé avec le niveau sémantique, en mouvement continu d'ajustement et de réajustement avec lui" (p. 107). M. Galmiche insiste, quant à lui, sur l'originalité de la théorie de Montague qui provient en partie de l'idée que "la construction de la syntaxe et de la sémantique doit se faire en même temps" (p. 273, cf. Montague, Formal Philosophy, 1974).

Les difficultés d'une conception en faveur d'une autonomie du plan syntaxique sont de plus nettement mises en évidence dans l'ouvrage grâce aux rappels concernant l'histoire de la grammaire générative. On se souvient ainsi que les difficultés surviennent lorsque Chomsky doit déterminer précisément la place des composantes sémantique et lexicale dans la théorie tout en préservant son postulat de départ de l'autonomie de la syntaxe. En effet, les générativistes ont recours au sens dans la mesure où ils prétendent "rendre compte des relations sémantiques que tout locuteur établit entre des formes différentes" (Cl. Normand, p. 50). D. Savatovsky rappelle alors qu'en 1971, Chomsky fut obligé de reconnaître "une assignation de la représentation sémantique au double niveau de la structure profonde et de la structure de surface" (p. 292).

Mais les problèmes de frontière entre la syntaxe et la sémantique sont d'autant plus complexes qu'ils ne sont pas biunivoques, au sens où ils demandent aussi de résoudre la question du rapport de la syntaxe et de la sémantique au lexique. En effet, le lexique matérialise de grands traits sémantiques tels que animé/non animé, humain/non humain, ..., qui jouent un rôle important dans les règles syntaxiques. De plus, on est conduit à "faire figurer dans le lexique des propriétés d'ordre constructionnel" (F. Kerleroux, p. 71). A cela s'ajoute le fait que le lexique est au cœur du sens puisqu'en désignant le monde extérieur, il permet d'accéder au savoir encyclopédique. Cl. Normand écrit alors que le lexique est "le moyen par lequel la langue déborde le système" (p. 173) et dans le même ordre d'idée R. Martin dit que "c'est un des «problèmes du sens» que d'articuler toutes ces connaissances dans la théorie que l'on construit" (p. 331). Les articles de A. Pétroff et M.F. Mortureux montrent de plus que le lexique est paradoxalement "un système de formes" clos mais sujet au "jeu" (au sens de A. Culioli). L'analyse de termes scientifiques les conduit en effet à montrer que, même pour des mots censés faire l'objet de définitions stables, la monosémie est toujours "ponctuelle, provisoire et conflictuelle" (A. Pétroff, p. 184).

Doter la théorie linguistique d'un fondement logique est une des solutions retenues dans la *Quadrature du sens* pour tenter de proposer une analyse homogène du langage. Ainsi, Cl. Normand commence par rappeler que "la rencontre de la syn-

taxe et de la logique est liée à la question de la référence" (p. 253) et que ces deux disciplines ont produit pendant longtemps des descriptions complémentaires. Quant à la sémantique formelle, son idée de base est qu'il faut avoir accès aux conditions de vérité d'une phrase pour pouvoir la comprendre; or "disposer d'une forme logique, c'est, d'une certaine manière se donner les outils symboliques propices à un calcul des valeurs de vérité" (M. Galmiche, p. 269). La notion de Vérité est donc le concept de base de ce type de sémantique et l'on assiste actuellement à l'élaboration de systèmes logiques de plus en plus riches. Ainsi, R. Martin propose, par exemple, de relativiser la vérité aux univers de croyance des locuteurs et M. Galmiche explique que dans une théorie des Modèles on peut rendre compte de la dimension temporelle. Il s'ensuit que "se dessine une image du sens qui s'enrichit peu à peu" (M. Galmiche, p. 269). Toutefois, l'élaboration d'une sémantique logique est un sujet de controverse chez les linguistes. La raison invoquée est, comme l'explique D. Savatovsky, que "la richesse et la complexité des langues maternelles excèdent les possibilités d'analyse du formalisme logique" (p. 285). Plus précisément, il est mis en question que la vérité puisse être un concept opératoire, et qu'il soit possible de formaliser tous les paramètres entrant dans la constitution du sens.

Cl. Normand explique ainsi que l'intégration de la pragmatique complique les questions de vérité. Elle écrit: "A partir du moment où disant c'est grand ici, l'interlocuteur comprend c'est trop grand, la méthode d'interprétation du sens de l'énoncé déborde la question de sa vérité" (p. 247). Le problème devient alors de pouvoir rendre compte dans la théorie de nombreux aspects "extra-linguistiques" — mais néanmoins constitutifs du sens — tout en ne perdant pas le bénéfice de la modélisation. La difficulté se trouve accrue par le fait que certains linguistes estiment qu'il faut faire de la "pragmatique intégrée", car celle-ci intervient, comme la syntaxe et la sémantique, dès le début des opérations d'interprétation. Certaines réserves sont exprimées par B.N. Grunig qui estime que la pragmatique confond dans certains cas le verbal et le préverbal. C. Kerbrat-Orecchioni explique enfin qu'"il ne faut pas considérer que l'approche pragmatique «enrichit» simplement la description classique, elle a surtout des objets différents" (p. 339), et des "normes différentes", car elle travaille sur l'échange verbal et non pas sur la phrase. Le problème de l'objet de la linguistique, formalisable ou non, est donc reposé.

Modéliser, dans une écriture unifiée, tous les paramètres intervenant dans la constitution du sens n'est certes pas une entreprise aisée. Toutefois, il est peut-être possible de sortir de l'aporie si l'on décompose le problème comme le propose R. Martin: "Il me semble que l'approche formelle opère à deux niveaux: celui de la phrase, lieu des conditions de vérité, et celui des énoncés, où interviennent d'autres types d'implications, qui sont des « conditions de réussite ». A l'un et l'autre niveau on peut essayer de formaliser" (p. 343).

L'intérêt de *La Quadrature du sens* est donc de montrer et de recenser quelles sont les difficultés qu'il reste à surmonter si l'on veut élaborer une théorie sémantique non réductrice à l'égard du sens. Cette analyse répond ainsi à une des exigences de départ de l'ouvrage qui était de "rendre sensible la présence de la « ques-

tion du sens» dans la pratique de *tous* les linguistes" (Cl. Normand, p. 15), et ceci sans omettre les interprétations informatique (voir l'article de M.-E. Aubert), poétique (D. Delas) ou psychanalytique (M. Arrivé).

Béatrice GODART-WENDLING

Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne. Études d'anthroponymie médiévale (I^{re} et II^e Rencontres — Azay-le-Ferron), Tours, Publications de l'Université de Tours, 1990, 251 p. (réimpr. de 1989).

Une introduction de Monique BOURIN et B. CHEVALIER [7-12] présente les motifs de ces Actes: Monique BOURIN a été l'initiatrice d'une grande enquête historique dont le but est d'analyser «l'apparition du système [anthroponymique] à deux éléments, en place du système antérieur à nom unique». Pour ce faire, l'éditrice des Actes a tissé un réseau de relations tant en France qu'à l'étranger pour étudier ce phénomène; apparut ainsi le GREHAM, devenu GDR du CNRS.

Une grille typologique du système anthroponymique a été soumise aux participants, grille qu'ils devaient tous employer pour analyser les dépouillements de cartulaires et autres sources médiévales qui sont le fondement de leurs études. La grille est divisée en quatre grandes parties: I. système à nom unique; II. un nom + une désignation complémentaire; III. forme anthroponymique à deux éléments; IV. forme anthroponymique complexe.

La période étudiée est assez restreinte, portant du XI^e au XIII^e siècle: l'idée qui soustend ce choix est que le passage du système à nom unique à un système à deux éléments s'est effectué partout pendant cette période. Mais passage veut-il dire fixation? Non, quand on sait que, en Wallonie par exemple, le second nom ne s'est définitivement fixé qu'au cours du XVIII^e siècle (J. Germain et J.-M. Pierret, in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V, 1, Tübingen, 1990, 539) et qu'à Toulouse il ne l'est toujours pas à la fin du XIII^e siècle (P.-H. Billy, «Nommer à Toulouse aux XI^e-XIV^e siècles», in *Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes du V^e Colloque (Lisbonne, 24-25 mai 1991)*, à paraître).

Les contributions présentées dans ces Actes concernent différents lieux, régions ou pays:

- [15-19] Robert FOSSIER, «Données anthroponymiques dans le cartulaire d'Hesdin».
- [23-34] Bernadette BARRIÈRE, «L'anthroponymie en Limousin aux XI° et XII° siècles».
- [35-60] Dominique BARTHÉLEMY, «Vendômois: le système anthroponymique (X^e-milieu XIII^e siècles)».
- [61-85] Patrice BECK, «Évolution des formes anthroponymiques en Bourgogne (900-1280)».

- [87-112] Françoise MICHAUD, «Le système anthroponymique en Berry et en Nivernais d'après les cartulaires de Vierzon et de Saint-Cyr-de-Nevers (X^e-XIII^e siècles)».
- [113-123] Olivier TROTTIGNON, «Le cartulaire de la Chapelaude: données anthroponymiques».
- [127-139] François NEVEUX, «Le système anthroponymique en Normandie (d'après le cartulaire du chapitre de Bayeux XI°-XIII° siècles)».
- [143-178] Benoît CURSENTE, «Étude sur l'évolution des formes anthroponymiques dans les cartulaires du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch (XI^c-XIII^c siècles)».
- [179-217] Monique BOURIN, «Les formes anthroponymiques et leur évolution d'après les données du cartulaire du chapitre cathédral d'Agde (Xe siècle-1250)».
- [219-232] Robert DURAND, «Données anthroponymiques du *Livro Preto* de la cathédrale de Coïmbre».

Tant la grille proposée aux auteurs que leurs travaux appellent quelques remarques.

A propos de la grille:

- I. nom unique: ne prend pas en compte un premier nom à deux éléments (ce qui est appelé aujourd'hui prénom double, bien attesté au bas Moyen Age).
- II. un nom + désignation complémentaire: la distinction « désignation complémentaire » (= indication de relation de parenté ou de fonction) n'est prise en considération que pour les noms uniques, pas pour les noms à deux ou plusieurs éléments, alors que, dans bien des cas, sont attestées de telles formules anthroponymiques.
- IIa1. fils de: ce mode de désignation est, en fait, et souvent, un mode de dénomination (cf. p. 37).
- IIIa. le surnom est un nom: tous les auteurs ont appelé cette catégorie nomen paternum: mais ils ne sont jamais sûrs que, dans tous les cas, le nom soit bien, en effet, celui du père.
- IIIb. le surnom est une caractéristique professionnelle: des auteurs font justement remarquer qu'il est difficile de distinguer nom de métier (nom commun) de nom issu de nom de métier (nom propre).
- IIId. le surnom comporte une indication de lieu: rien ne vient préciser si cette indication est une désignation ou une dénomination.
- IIIe. divers: la lecture des études nous apprend que cette catégorie accueille les noms inclassables simplement parce que leur sens est incompréhensible.
- IVa. surnom en forme de nom et indication de lieu: rien ne vient préciser si cette indication est une désignation ou une dénomination.

IVb. surnom en forme de caractéristique professionnelle et indication de lieu: la caractéristique et l'indication sont-elles des désignations ou des dénominations? L'exemple donné, R. Textoris de Saissaco est terriblement ambigu car il peut être interprété ainsi:

R. Textoris de Sayssaco: nom à trois éléments

R. Textoris exerçant à Sayssac: désignation locative

R. Textoris habitant à Sayssac: désignation locative

R. Textoris originaire de Sayssac: désignation locative

R. tisserand exerçant à Sayssac: désignations professionnelle et locative

R. tisserand habitant à Sayssac: désignations professionnelle et locative

R. tisserand originaire de Sayssac: désignations professionnelle et locative

(car rien ne permet, dans l'exemple, de distinguer sûrement le nom de métier du nom issu d'un nom de métier).

Tout classement est arbitraire et, le plus souvent, doué de bien des ambiguïtés: c'est le cas de la grille d'études —, où sont conjoints deux classements, selon les formes et selon les sens —, mais aussi de la présentation des études — deux critères de classement, géographique et historique.

L'hésitation selon les éditeurs et les chercheurs est grande entre ce qui est désignation et ce qui relève de la dénomination. Dans le vocabulaire des historiens, désignation est employé au sens d'indication par une marque ou un trait distinctif, dénomination au sens de nom propre. Et D. Barthélemy de relever que «c'est en outre une difficulté constante que de distinguer entre la désignation (ensemble complexe d'indications données sur un homme afin de le distinguer et de le caractériser, notamment - mais pas seulement - s'il est acteur principal d'une affaire) et la dénomination (le nom, simple ou double, ou les noms, comme le précisent certaines notices, et qui peuvent ne constituer qu'une partie de la désignation)» [37]. La définition donnée par cet auteur ne correspond pas à la pratique qu'en ont d'autres auteurs! Si l'hésitation est patente au sujet des noms de métiers, elle doit l'être aussi au sujet des noms de lieu: une personne peut être désignée par le nom de lieu où elle habite, d'où elle est originaire, où elle exerce sa fonction, le choix de ce nom pouvant dépendre aussi bien du locuteur ou du scribe que de l'intérêt du choix de la désignation pour éclairer le contexte. Au Moyen Age, à Toulouse, une même personne peut être désignée selon les actes par le NL d'origine ou le NL d'habitation, une autre par le NL d'origine ou le NL de fonction. Et l'éditeur du texte montre son choix quand il sépare un nom unique ou à deux éléments du NL qui le suit par une virgule: pour lui, ce NL est une désignation (indication locative), pas une dénomination (partie du nomen proprium).

Toutes ces ambiguïtés et ces imprécisions tant dans le vocabulaire que dans la nature même des noms peuvent avoir quelque influence sur les statistiques des auteurs, dans la mesure où la grille d'études distingue entre désignation et dénomination et que ni éditeurs ni auteurs n'ont pu et ne peuvent établir de distinction qui soit assurée dans tous les cas.

De plus, les critères de rattachement à telle ou telle catégorie sont souvent discutés par les auteurs, manifestement empreints du doute scientifique.

Il arrive aussi qu'un même individu soit comptabilisé deux fois ou plus, dans une même catégorie ou dans une autre, selon que son nom apparaît avec des variantes graphiques ou des variantes formelles (ajout d'un NL par exemple; nom unique dans un acte, à deux éléments dans un autre...).

Ces trois faits, outre le nombre fort variable de données anthroponymiques selon les cartulaires étudiés, rend les résultats statistiques aléatoires, les conclusions sujettes à caution et les comparaisons fragiles.

Une autre difficulté s'est présentée aux auteurs: un nom unique peut être aussi bien nomen que cognomen. Et dans le cas de nom à deux éléments, le premier peut être l'un ou l'autre, de même que le second. Enfin, l'usage médiéval peut appeler nomen les deux éléments, cognomen un NL, et une personne peut avoir deux cognomina: Gosfridus comes cognomine lordanus qui dicebatur de Pruliaco [38].

Au niveau linguistique, signalons qu'une interrogation laisse pantois («Pourquoi l'arrivée au XIIe siècle de la forme Gauterius en Nivernais alors que Galterius disparaît cette même génération à Vierzon?» [92], tandis qu'un classement laisse rêveur («...formes germaniques... noms latins... noms euskariens... noms scripturaires... noms romans...» [148]. Sans oublier, bien sûr, l'habituelle opposition «entre surnoms de lieu et surnoms topographiques» [158]: à quoi sert-il de chercher l'étymologie d'un NL ou le sens de l'appellatif dont il peut être issu, quand seul importe le fait de savoir si ce NL fonctionne comme désignation locative ou comme nomen proprium, voire s'il est NL d'origine, d'habitation ou de fonction? De plus, croire qu'on peut distinguer les noms de localité des noms de lieux non habités au Moyen Age, à partir de critères purement formels, est une profonde ineptie.

Parmi les jeunes chercheurs qui ont participé à ce Colloque, l'emploi d'un vocabulaire peu idoine est de mise: sportif («score», «outsider», «noms-leaders»), musical («hit-parade»); un raccourci saisissant («Jean monte en flèche» [il s'agit du prénom!]) montre qu'il n'y a pas loin du coco au cocotier!

Cette enquête a regroupé des chercheurs de tous âges, tous historiens. L'œuvre collective, issue de chercheurs réputés, a cependant beaucoup souffert d'un défaut de précision tant sur le vocabulaire que sur la grille d'études: ces points, les plus importants de l'analyse, mériteraient donc d'être fortement révisés à la lumière des Actes et des réflexions qui les émaillent et qui émanent de chercheurs semble-t-il désemparés face à des situations auxquelles ils n'avaient pas été préparés. La rédaction d'une sorte de cahier des charges tant pour le dépouillement que pour l'analyse semble donc nécessaire pour éviter les imprécisions et les contradictions qui faussent et le dépouillement, et l'analyse, et les conclusions.

Il n'empêche qu'il convient de saluer ce recueil comme un point de départ encourageant pour l'étude du processus de nomination. Souhaitons que des échanges de réflexions puissent avoir lieu entre membres du GREHAM et membres du projet PATROM (Dictionnaire historique des noms de famille romans): linguistes et historiens, sans perdre leur identité, ont tout à y gagner, car une ignorance réciproque ne pourra que contribuer à laisser nos connaissances plongées dans les ténèbres.

Pierre-Henri BILLY

Le Moyen Français: recherches de lexicologie et de lexicographie, Actes du VI^e Colloque International sur le Moyen Français (Milan, 4-6 mai 1988), vol. I, recueillis par S. Cigada et A. Slerca, Vita et Pensiero (Scienze Filologiche e Letteratura, 29), Milan, 1991, 288 pages.

Les colloques sur le Moyen Français se suivent et se ressemblent. Après le 5° Colloque de Milan, voici, publiés dans la même collection (1), les Actes du 6° Colloque qui s'est tenu aussi à Milan. Nous n'en avons pour l'instant que le premier volume, consacré au lexique et dont la rapidité de publication est sans doute liée au très prochain envol du DMF de R. Martin, qui devrait dans une dizaine d'années doter la langue française d'un outil précieux qui remplacerait ou compléterait le vénérable Godefroy. On sait que cette entreprise, mise sur orbite à Nancy par P. Imbs en 1974, va entrer d'ici quelques mois dans la phase active de la rédaction. Nous en attendons beaucoup.

Il revenait à l'alter ego de R. Martin, à savoir M. Wilmet, de présenter un bilan et perspective des études linguistiques en m. fr. [7-15], qui n'est en fait qu'une rapide introduction: on pourra y prendre connaissance des remarques qu'inspire à un linguiste l'article d'A. Henry publié ici même (51, 437-500). Je livre à la méditation des chercheurs de l'avenir cette sentence dont nous reparlerons dans quelques années: «Les médiofrancistes, moins rivés à la tradition, devraient, je crois, secouer la timidité théorique qui rend à peu près inutilisables - au jugement du linguiste, s'entend - trop de notes philologiques accompagnant les éditions, et la quasi-totalité des «Dissertationen» allemandes du début du siècle, descriptions précises, souvent exhaustives, mais aux exemples mal classés, et irreclassables en raison de critères non explicites» [11]; - R. Martin donne ensuite l'article bon du Dictionnaire du Moyen Français [17-28]: il est clair que cet article se situe dans la veine du TLF. L'essentiel repose sur un petit nombre de textes (CentNouv; Jouvencel; ASale; Gerson); aucun exemple ne vient de la langue du théâtre. Sans doute est-il à dominante linguistique mais cette linguistique pourrait paraître étroite. Je n'ai pas l'intention de rentrer dans le détail de ce qu'attend un philologue; je l'avais fait sur le ms. de l'article et M. Martin a bien voulu tenir compte d'une partie des desiderata exprimés. J'en donnerai seulement un exemple à propos de la p. 21: on y trouve

⁽¹⁾ Dans l'attente d'un CR des 3 vol. d'Actes du 5^e Colloque, je me permets de renvoyer à ce que j'en ai dit dans ZrP 103, 564.

des tournures du genre de faire qqch bon, du bon du cueur, faire bon devoir, fermer a la bonne clef, piquer bon cheval, prendre a bon bras de corps, mais le lecteur ne sait pas si chaque tournure illustrée par un seul exemple est effectivement isolée ou si le dossier en est fourni. Pour du bon du cueur, on cite un seul exemple de prier, ~ dans PrièresRézeau, alors que le lecteur souhaiterait une analyse complète de l'expression, dont j'ai plusieurs dizaines d'attestations; pour prendre a bon bras de corps, j'avais signalé (ici même, 53, 256, mais dans une note philologique «à peu près inutilisable ») la tournure au pluriel, qui n'est pas illogique puisqu'on a en général deux bras. Le système des sigles, où les dates sont superfétatoires (à renvoyer dans l'index des sigles), gagnerait à être revu: il est beaucoup plus lourd que ceux du TL ou du DEAF; - A.M. Finoli, Italien et français dans l'Utilissimo Vocabulista [61-82] analyse consciencieusement la langue d'un dictionnaire plurilingue latin-italien-français-allemand de 1510; - G. Ouy, Les orthographes de divers auteurs français des XIVe et XVe siècles [93-139], est intéressant par les spécimens de manuscrits autographes publiés; - P.Y. Badel, Regnaux Lequeux glossateur du vocabulaire de son Baratre Infernal [163-177], examine les mots dont Regnaux Lequeux a cru nécessaire de préciser le sens par un équivalent. Le travail est de portée modeste mais il attire l'attention sur plusieurs mots. En particulier, quaquasseries [169] paraît être un régionalisme (cf. Ang. maug. saint. SeudreS cacasser ds FEW 2, 48a). Dans sa conclusion l'auteur me paraît assez imprudent quand il écrit: «Les rhétoriqueurs... n'ont pas constitué une institution culturelle assez forte pour marquer l'histoire du vocabulaire»; - U. Jokkinen, Penser dans les tournures impératives en m. fr. [179-199], examine la concurrence de pensez + inf. / pensez à + inf. / pensez de + inf. dans un corpus de textes bien représentatifs et aboutit à des conclusions modestes mais bien fondées; - G. Mombello, Français et langue locale à la cour de Savoie au XVe siècle [201-237], donne le meilleur article du recueil - au jugement du philologue, s'entend -; il est riche de faits qui intéressent l'histoire de la langue et la lexicographie du moyen français. Naturellement à aborder les difficultés on s'expose à se tromper et c'est pour permettre une utilisation plus sûre du travail que je me permets de rectifier trois points: 215 avoir l'æil au boys est une expression parfaitement connue dès le XVe siècle: 1466 tenir l'œul au bois «être aux aguets» PMichaultDoctrinalW; env. 1485 avoir ung euil au bois «être sur ses gardes» Songe-PucelleAeb 427 (cf. aussi APF 3, 227); 1485 l'æil au boys «aux aguets» Guill-Alexis 3, 11, 58; 1490 avoir l'œul au bois «être aux aguets» MystPassTroyesB I, 2784; - 217 puciere (= poussière «paillasse faite de balle de blé», mot régional) n'a aucun rapport avec pucier v. FEW 9, 569a; - 220 pour exaueur v. Gdf 3, 569c s.v. essaveur; - K. Baldinger, Splendeurs et misères des glossaires [265-288], donne un riche panorama de mots, tirés pour la plupart de Gargantua, mal interprétés ou négligés tant par les éditeurs que par les lexicographes.

On trouvera encore cinq articles où les auteurs poursuivent leurs réflexions, sans toutefois arriver à des conclusions lexicographiquement utilisables. Par exemple, on ne peut pas considérer qu'avoir repéré *l'eschapper belle* dans le *Jouvencel* constitue une découverte scientifique. Je l'avais fait depuis belle lurette, et sans ordinateur. Ce que je peux ajouter c'est que dans mes lectures je n'en ai pas trouvé d'autre

exemple au XV^e siècle. Un article scientifique utile consisterait à étudier *beau/belle* dans les expressions médiévales (types *bailler / eschapper / garder / avoir belle* et *avoir / faire beau* + inf.). Bref les médiofrancistes ont encore du pain sur la planche.

Gilles ROQUES

Das Galloromanische in Deutschland, éd. par Johannes Kramer et Otto Winkelmann, Wilhelmsfeld, (Pro Lingua, vol. 8), Gottfried Egert Verlag, 1990, 236 pages.

Le présent recueil regroupe une série de 11 articles autour du thème des Éléments galloromans en Allemagne. Comme le fait remarquer un des éditeurs, J. Kramer, dans l'introduction, «c'est un paradoxe que les romanistes allemands se soucient peu des faits linguistiques romans qu'on peut relever en Allemagne, tandis que normalement les chercheurs des pays non-romans se jettent sur les vestiges romans qu'on y peut trouver» [1]. Pourtant, ces recherches sont riches d'enseignements pour l'histoire du galloroman et du français.

Dans un article consacré à la Romania submersa et au roman mosellan («Die Moselromania und die romanischen Reliktzonen im Hochwald-Mittelrheingebiet und im Schwarzwald» [11-32], M. Pfister récapitule, dans un premier temps, les recherches qui ont été faites depuis 1986, date du XVIIIe congrès international de linguistique romane de Trèves où se tenait une table ronde sur la Romania submersa. A l'aide de quelques toponymes, M. P. illustre ensuite certains développements phonétiques du roman mosellan qui éclairent les phénomènes phonétiques parallèles que l'on retrouve dans le français médiéval de l'Est de la France. L'étude du roman mosellan permet ainsi de poser quelques jalons chronologiques du phonétisme préroman. Examinant la répartition géographique de trois emprunts (appellatifs et microtoponymes) au galloroman, l'auteur conclut à la continuité de l'espace roman mosellan jusqu'au moins au IXe siècle; ce n'est qu'au XIIe siècle que les isolats romans se fondront au sein des parlers germaniques. Pendant le haut moyen âge, en tout cas, on ne peut pas parler d'une frontière linguistique stable, mais de «zones frontières bilingues» [18]. L'article de H. J. Schmitt, «Lexikalische Untersuchungen an französischsprachigen Waldenserakten aus dem deutschen Refuge» [33-57], a également retenu notre attention. Spécialiste du vocabulaire des colonies de Vaudois établies en Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'auteur démontre à nouveau l'importance que revêt l'étude des documents de toute sorte rédigés entre 1685 et 1730 par ces réfugiés vaudois et huguenots pour l'histoire du vocabulaire français. Parfaitement datables, authentiques et localisables, ces documents présentent un grand nombre d'archaïsmes, de dialectalismes et de régionalismes - « une séparation de ces deux catégories ne nous est naturellement pas possible; des essais dans cette direction n'ont pas encore été tentés, à notre connaissance » [43 n. 20] - et quelques développements sémantiques particuliers à ces communautés. Pratiquement inexploités, ils fournissent un grand nombre d'antédatations, parfois d'un siècle et demi (cf., par ex., défriche: 1870 | 1700 [51]). La rareté des interférences avec l'allemand reflète bien l'autarcisme de ces communautés et le poids du français comme langue de l'administration et de l'Église dans les régions d'origine des Vaudois (Val Cluson, pour la plupart). On attend avec impatience la suite ou la somme de ces travaux. B. von Gemmingen s'intéresse, quant à elle, à la lexicographie bilingue du début du XVII^e siècle avec « Das Lexique François-Allemant (1631) des Moritz von Hessen» [59-76]. Botaniste et pépiniériste amateur, le prince Moritz von Hessen accorde un soin particulier à la définition et aux équivalents des noms de plantes et d'herbes médicinales. L'intérêt de ce dictionnaire réside surtout dans le fait que l'auteur utilise non seulement des sources écrites mais aussi des observations sur la langue française qu'il a faites lors de séjours en France et à la cour de France.

Les autres articles (U. Helfrich, «Sprachliche Galanterie?! Französisch-deutsche Sprachmischung als Kennzeichen der 'Alamodesprache' im 17. Jahrhundert» [77-88]; J. Kramer, «Zur französischen Sprachpolitik im Rheinland 1794-1814» [89-102]; R. Windisch, «Französischer Wortschatz im Rheinischen aus der Napoleonischen Besatzungszeit (1794-1815)» [103-115]; A. Greive, «Französische Wörter in der Kölner Stadtmundart: Aspekte ihrer Integration» [117-124]; O. Winkelmann, «Französische Elemente in der Stadtmundart Mannheims» [125-139]; S. Kowallik, «Französische Elemente im Siegerländer Wortschatz» [141-192]; P. Stein, «Französisches in einer hessischen Mundart» [193-203]), qui concernent le prestige et le rayonnement de la langue française en Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles (Alamodestil/ Alamodesprache au XVIIe siècle [77-88]) et son intégration lexicale dans les parlers allemands de Cologne, de Mannheim ou de Berlin, animeront plus le patriote que le romaniste. Quelques remarques générales cependant. On notera la récurrence de la confusion des sourdes et des sonores le plus souvent à l'initiale (mais aussi à l'intérieur du mot) lors de l'adaptation ou du passage du français à l'allemand: sourde romane > sonore germ.: CRISTA > Grist (Pfister 23); sourde française > sonore all.: Parapluie > bár(e)blee (Winkelmann 129) ou attaque > āda'cke (Kowallik 151) ou encore toucher > duschen (Stein 196); sonore française > sourde all.: eau de Javel > Odeschaväll (Windisch 111) ou Journal > Schurnal (Greive 122). Les exemples sont nombreux. De plus, nous insisterons à nouveau sur le fait que la refonte de la lettre A du FEW est en cours d'achèvement; on ne renverra donc plus au vol. 1 mais de préférence au vol. 25. On aimerait, en outre, comme le désire J. Kramer, la présence de quelques germanistes qui permettraient d'étayer certaines hypothèses étymologiques: par ex. Bola'nz «Glanz, Staat, Wichs [éclat, luxe, tenue] », que S. Kowallik [158] aimerait rattacher à fr. balance « équilibre » pourrait être plutôt un dérivé de la famille de fr. polir « rendre uni ; soigner » et le suffixe -ance > all. -anz ou un dérivé de all. polieren « faire briller » ou Politur «vernis (propre et fig.)» et le suffixe -anz, ce qui conviendrait mieux sémantiquement. On retiendra - ou non? - enfin l'étymologie du français blague que propose R. Schlösser dans son article «Französisches in Berlin» [205-215]: berlinois Blak «suie» puis «bêtise» (ce dernier sens est attesté depuis 1700) serait à l'origine de français blague « menterie pour amuser les gens » (depuis 1809), et non l'inverse. Le mot se serait répandu en France par l'intermédiaire de l'argot des soldats, peu après la fin de l'occupation française à Berlin (1808).

Un index [217-236], divisé en cinq sous-index (toponymes d'origine romane; appellatifs d'origine romane; attestations françaises; étymons français; francismes en allemand et dans les dialectes allemands) clôt «le volume présent [qui] ne peut et ne veut être exhaustif» [9]. Nous souhaitons, pour notre part — et avec l'auteur de l'introduction —, que l'impulsion donnée par ce recueil à l'étude des variétés du galloroman en Allemagne se poursuive.

Marie-José BROCHARD

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Nicole EVERAERT-DESMEDT, Le processus interprétatif. Introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce, Pierre Mardaga Éditeur, Bruxelles, 151 pages, 1990.

Le livre de N. Everaert-Desmedt est le bienvenu, parce qu'ainsi que l'indique le sous-titre il a pour objectif de mener le lecteur à la découverte de la sémiotique peircienne. On pourrait penser de prime abord qu'il ne s'agit pas là d'un ouvrage de première urgence, tant le nom de Peirce est familier à tous ceux qui s'occupent, soit de près ou de loin, d'affaires sémiotiques. Tant aussi les travaux de G. Deledalle (Écrits sur le signe de C.S. Peirce, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Seuil, Paris 1978: et Théorie et pratique du signe. Introduction à la sémiotique de Charles S. Peirce, Payot, Paris, 1979), et de J. Chenu (Peirce. Textes anticartésiens. Présentation et traduction, Aubier, Paris, 1984) ont contribué à faire connaître la pensée de Peirce en France. L'entreprise de N. E.-D. n'est pas pour autant superflue. Si Peirce est beaucoup cité, cela ne signifie absolument pas, - le constat a été maintes fois fait -, qu'il est compris et invoqué à bon escient. D'un autre côté, N. E.-D., même si elle s'appuie essentiellement sur les travaux de Deledalle et de Chenu, n'entend pas se placer dans dans la lignée exégétique de ces auteurs. Son souci «n'est pas historico-critique» (p. 10) et elle ne prétend pas «présenter la pensée de Peirce dans sa totalité» (p. 10). Bien plus modestement, - on ne peut que louer cette modestie tout en regrettant que parfois elle est trop grande -, elle s'est donnée pour objectif de mettre en relief les «lignes de force» qu'elle a perçues dans la réflexion sémiotique de Peirce et les perspectives que cette réflexion lui a ouvertes (p. 10).

Il s'en suit une présentation de la pensée sémiotique de Peirce vivante et agréablement accessible, marquée par un double souci: celui de faire apparaître au lecteur la cohérence du modèle et celui de lui montrer son efficacité. L'ensemble n'a ainsi rien de l'aridité souvent opaque des essais philosophiques, mais apparaît comme un stimulant manuel d'apprentissage de la sémiotique peircienne. On saura surtout gré à l'auteur d'avoir mis à l'épreuve le modèle lui-même en donnant diverses analyses « pratiques » qui permettent de se familiariser concrètement avec le modèle peircien. Soulignons aussi la tolérance dont N. E.-D. fait preuve en ne condamnant pas les autres théories sémiotiques (p. 121).

L'ouvrage se divise en quatre chapitres précédés d'une courte introduction et d'une conclusion qui est plus un cinquième chapitre qu'une véritable conclusion (on y trouve en effet deux applications et une confrontation avec un autre modèle interprétatif). Les deux premiers sont assez courts et servent surtout de marche-pied au chapitre central, le troisième. Le premier confronte les trois grands Monsieur Signe nés au 19e siècle: Ferdinand de Saussure, Gottlob Frege et Charles S. Peirce et montre que la sémiotique peircienne se sépare des théories des deux premiers, parce qu'elle est générale et n'a pas seulement pour origine le modèle linguistique, parce qu'elle est triadique et non pas binaire et parce qu'elle est pragmatique. Le deuxième chapitre expose le caractère triadique qui sert de fondement à la philosophie de Peirce: priméité, secondéité et tiercéité sont les trois catégories philosophiques à la fois nécessaires et suffisantes pour expliquer toute l'expérience humaine. C'est le troisième chapitre qui est le plus important, puisqu'il est consacré au processus sémiotique (pp. 39-101) et présente et applique à des données particulières les principaux concepts sémiotiques de Peirce (representamen, objet, interprétant, objet dynamique, objet immédiat, qualisigne, sinsigne, légisigne, icône, indice, etc.). Le rapport entre symbolisme, réel et imaginaire est examiné dans le quatrième chapitre avec les arguments essentiellement tirés du domaine artistique (cf. par exemple, le théâtre d'Oskar Schlemmer, pp. 113-119).

Point besoin de conclure longuement: nous ne pouvons qu'inviter le lecteur désireux d'entrer en sémiotique peircienne d'utiliser la clef que lui tend N. E.-D. avec ce *Processus interprétatif* réussi.

Georges KLEIBER

Nanine CHARBONNEL, Les aventures de la métaphore (v. 1) et L'important, c'est d'être propre (v. 2), Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1991, 310 pages et 279 pages.

Voilà deux ouvrages sur la métaphore, parus presque en même temps (avril et mai 1991), qui ne vont pas faire double emploi avec les nombreuses analyses que ce trope a pu susciter récemment ou dans le passé! Nanine Charbonnel a en effet réussi, dans une entreprise colossale, magistralement maîtrisée, à présenter une synthèse critique, réfléchie et constructive des aventures de la métaphore. Aventures philosophiques, théologiques, pédagogiques et éducationnelles, rhétoriques évidemment, linguistiques bien sûr, mais aussi philologiques et, sur un autre versant encore, psychologiques et psychanalytiques. Une véritable somme, définitoire et progressive, qui se mue en un dynamique carrefour d'idées et de théories diverses, auxquelles l'auteur demande raison avec un bon sens vitaminé par une érudition encyclopédique. Une pérégrination à travers les âges et les modèles et approches qui, dans le deuxième volume (et non tome!) d'un triptyque La tâche aveugle, dont le troisième Philosophie du modèle paraîtra bientôt, débouche sur une conception de la métaphore (ou des métaphores) à multi-régimes: expressif, cognitif et, dimension nouvelle, praxéologique. Cette conception, ancrée dans une pragmatique textuelle, éla-

borée à partir de l'analyse en trois «régimes» sémantiques de la métaphore est mise à l'épreuve dans une étude de la métaphore du remplissage et de la métaphore du nourrissage (chapitre III du volume 2, pp. 179-251).

Il n'est évidemment pas question de faire un compte rendu classique de ces deux ouvrages. D'une part, parce que nos compétences ne l'autorisent guère. D'autre part, à cause de la diversité foisonnante, mais toujours maîtrisée, des idées et de la multiplicité, parfois déconcertante, des horizons déployés.

On se contentera donc de quelques remarques. Une impression générale d'abord. La richesse du texte est telle qu'elle provoque une sensation sporadique de gêne, d'étourdissement. Une indication peut-être plus claire et systématique des objectifs et du plan de la démarche suivie aurait sans doute permis d'éviter cela. Nous soulignerons ensuite le caractère ludique de l'ensemble: l'auteur n'est jamais ennuyeux et laisse apparaître aux endroits normalement les plus sérieux une malice et un humour qui replacent les idées et surtout les êtres qui les professent à leur véritable niveau. La lecture est, de ce fait, toujours agréable. On regrettera d'autant plus le parti pris de l'éditeur de ne donner la bibliographie qu'à la fin du troisième volume, puisque la gymnastique bibliographique qu'entraîne ce choix nuit à la lisibilité. Du point de vue linguistique, enfin, point de vue restreint, certes, mais essentiel quand même en matière de métaphore, N.C. apporte des éclaircissements et des idées nouvelles (chapitre II du volume 2, pp. 95-177) dont les linguistes feraient bien de s'inspirer. La question linguistique de la métaphore n'est évidemment (ou heureusement?) pas close, mais le toilettage opéré par N.C. sur la notion ambiguë de comparaison est capital. Pour éviter les erreurs telles que celles que commettent actuellement les tenants de la théorie de la pertinence (D. Sperber et D. Wilson, 1986, Relevance: Cognition and Communication) qui excluent toute idée de similitude dans leur approche cognitive de la métaphore. Pour donner une assise plus claire à la ressemblance (similitudo) en vigueur dans le processus métaphorique en insistant sur son caractère ontologique hétérogène par opposition à l'aspect homogène (on compare des «pareils») de la comparaison (comparatio). Bref, et en ajoutant un plus modérateur à ce titre de paragraphe que nous reprenons à N.C. (p. 111, v. 2), « pour une sémantique plus juste de la métaphore ». Inutile de préciser pour terminer que le troisième volume de cet impressionnant travail sur la métaphore sera le bienvenu!

Georges KLEIBER

DOMAINE ITALO-ROMAN

Nicole BINGEN, Le Maître italien (1510-1660). Bibliographie des ouvrages d'enseignement de la langue italienne destinée au public de langue française, suivie d'un Répertoire des ouvrages bilingues imprimés dans les pays de langue française (Documenta et Opuscula n° 6), Bruxelles (Émile Van Balberghe) 1987, LIX+358 pages.

Depuis les années soixante-dix, on peut constater en linguistique, que l'intérêt pour l'histoire de la langue s'est accrû sensiblement. Ce phénomène s'observe également dans le domaine de la lexicographie. Après la parution de nombreuses études consacrées à la lexicographie des langues romanes au Moyen Age et à la Renaissance, le moment semble venu de faire un bilan bibliographique. C'est là l'objectif que s'est fixé Nicole Bingen, et elle l'a très bien atteint. Cela vaut pour la partie de son ouvrage consacrée à la littérature secondaire, mais avant tout pour sa partie principale: la compilation des manuels de langue, des dictionnaires, des grammaires et des autres ouvrages qui ont servi à l'étude de la langue italienne en France, dès le début du 16° siècle jusqu'à la moitié du 17°.

L'importance d'un tel recueil se vérifie dans des exemples significatifs comme les manuels de Noël de Berlaimont (pp. 21-39) ou la longue série de dictionnaires largement répandus et connus sous le nom de Vochabuolista (pp. 249-264). Non seulement, l'auteur réunit les diverses indications bibliographiques très dispersées (pour le seul Dictionnaire de Berlaimont elle mentionne 24 titres comme sources), mais elle donne aussi une idée de l'importance et de la diffusion de l'œuvre en question: Pour la période étudiée, elle cite 81 éditions des Colloquia et Dictionariolum de Berlaimont. Ainsi, elle a su ajouter des éditions nouvelles à la liste des textes et des éditions connues, une liste qui, suivant le cas, comprenait déjà bon nombre d'éditions. Pour le Vochabuolista elle connaît douze éditions jusqu'à maintenant inconnues, qui n'apparaissent pas dans les listes de Annamaria Gallina (qui, pour la même époque, mentionne 41 éditions), de Claes (46 éditions) et Alda Rossebastiano (79 éditions). Chaque description de livre est complétée par le renvoi aux bibliothèques consultées en possession de l'édition étudiée, et par des notes bibliographiques.

De plus, le livre de Nicole Bingen nous offre d'utiles indications sur des problèmes encore non éclaircis dans l'histoire de la lexicographie française. Un de ces cas douteux est le *Petit vocabulaire en langue française et italienne*, imprimé à Lyon (chez Roger de Brey) en 1578 (p. XXIV). Sur la base exceptionnellement riche de son matériel de travail — plus de 350 bibliothèques consultées — on peut, de plein droit, nier l'existence de cet ouvrage, cité pour la première fois par Du Verdier (vol. V, p. 567) et considéré, en général, comme le premier dictionnaire bilingue français et italien (cfr. Beaulieux 1904, p. 395, indication reprise entre autres par B. Quemada 1967, p. 570 et, récemment, par A. M. Van Passen 1981, p. 32).

Autre exemple: le Dittionario italiano e francese, seconde partie du Dictionnaire françois et italien, Paris 1614 de Filippo Venuti. Les biographies ne connaissent qu'un Filippo Venuti ayant vécu au siècle précédent (Cortona 1531-1587), auteur du Dittionario volgare et latino, Venise 1561. D'une manière convaincante, Nicole Bingen prouve (p. 97) que dans l'édition de 1614, le nom de Pierre Canal a été remplacé par celui de Venuti dont l'ouvrage était la principale source pour l'augmentation du Dictionaire françois-italien et italien-françois, publié pour la première fois en 1584 par Jean Fénice. Puisque Canal était condamné à mort pour trahison, il n'y avait plus de raison de faire figurer le nom d'un traître et d'un plagiaire au frontispice du livre.

Le cas du *Thresor des trois langues, espagnolle, françoise et italienne* (1609) de Girolamo Vittori (pp. 235-247) présente le même intérêt. En vérité, il ne s'agit que d'une copie du *Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* de César Oudin (1607). Dans la seconde édition de 1616, Vittori tenta d'éviter le reproche de plagiat en antidatant l'édition: la date de 1606 qui figure sur certains exemplaires peut être expliquée comme une erreur pour 1616, mais plus probablement comme la tentative de camoufler le plagiat. A partir de la troisième édition (Genève 1617), son nom disparaît, remplacé par les auteurs et les sources qu'il avait utilisés: César Oudin, pour la partie espagnol-français-italien, Jean Nicot, pour celle français-espagnol-italien, et le *Dizionario toscano* d'Adriano Politi, pour la partie italien-français-espagnol.

Pour la plupart des ouvrages Nicole Bingen donne un petit résumé historique sur le livre ou son auteur. Une telle introduction fait rarement défaut, mais son absence peut produire un effet fâcheux lorsque Nicole Bingen ne cite qu'une seule édition. Le premier livre cité comme introduction à la langue italienne est la *Grammatica volgare* d'Alberto Acharisio (1555). Le chapitre consacré à Acharisio (pp. 2s.) ne contient pas d'introduction, aussi le lecteur n'apprend pas qu'il s'agit d'une traduction d'une grammaire italienne, publiée par le même Acharisio, à Cento (Ferrare) en 1536. — Quant au chapitre sur les *Ricchezze della lingua volgare* de Francesco Alunno (pp. 6s.), le fameux dictionnaire de la langue de Boccace, Nicole Bingen n'y mentionne pas que l'édition citée de 1543 est la première et qu'elle est la seule à contenir un petit glossaire italien-français.

Surtout, les critères de choix – exposés in extenso aux pages XV-XXIX – selon lesquels elle rassemble les manuels de langue ne sont pas convaincants. Pour Nicole Bingen il est déterminant que le livre en question serve à l'apprentissage de l'italien ou qu'il soit publié en territoire francophone. Ainsi, un dictionnaire comme l'édition du Calepin de 1559, édition quadrilingue qui ne contient pas un seul mot en français, entre dans la bibliographie (p. 43) par le simple fait qu'il comprend l'italien et qu'il a été imprimé à Lyon (cfr. p. XVIII). Sans doute faudrait-il mener d'autres recherches pour déterminer dans quelle mesure le seul lieu de publication suffit à faire considérer un livre comme manuel de la langue italienne et pour l'admettre à bon droit dans cette bibliographie. Ne serait-il pas possible qu'un auteur ait publié son ouvrage à l'étranger, à Genève ou à Lyon p.ex., afin de dissimuler un plagiat, à moins que des raisons politiques, religieuses ou autres (un privilège de publication limité dans le temps, p.ex.) n'aient amené l'auteur à publier son livre par delà la frontière. Sur la base de ces critères de choix, l'édition de 1559 du Calepin, qui s'inscrit dans un cadre plus vaste quant à son histoire typographique, reste isolée dans la bibliographie (cfr. n° 2.3.1.b. des tableaux pp. XXI et XXIII).

En élargissant l'angle d'étude, il serait possible aussi, peut-être, de donner une explication à l'indication «5° édition» qui figure au frontispice du *Dictionarium Teutsch-Frantzösisch-Italiänisch* de Levinus Hulsius (édition de 1616), bien qu'on ne connaisse que deux éditions de ce livre. Selon Nicole Bingen (p. 131) ce dictionnaire trilingue résulte de la fusion de deux ouvrages préexistants: le *Dictionaire*

françois allemand & allemand françois (1596) et le Dictionarium Teutsch-Italiänisch und Italiänisch-Teutsch (1605), dont on connaît pour chacun deux éditions avant cette date. Ne serait-il pas possible que le nouvel éditeur — ou la veuve de l'auteur — aient additionné ces différentes éditions? — Voir à ce propos les articles de L. Bray (International Journal of Lexicography 1, 1988, 313-342; ZüriLEX '86, Papers read at the EURALEX International Congress [Zürich 1986], Tübingen 1988, 199-206).

Hormis ces quelques détails, les chapitres consacrés à Decimator, Fénice/Canal, Oudin ou autres lexicographes sont exemplaires par les informations qu'ils nous livrent.

Le grand nombre de manuels cités dans la première partie de la bibliographie (220 pages) suffit à prouver l'intérêt extrême manifesté pour la langue italienne aux 16°/17° siècles et nous donne une idée du besoin important en manuels adaptés. Les parties II et III de l'étude sont beaucoup moins volumineuses. Le second chapitre (pp. 265-288) consiste en l'énumération d'éditions annotées des auteurs classiques de la langue italienne, publiées en France. On lisait à cette époque non seulement Dante, Boccace et Petrarca, mais aussi les œuvres de Lodovico Ariosto (dont Bingen mentionne 7 éditions), de Brunetto Latini et de Torquato Tasso. La dernière partie (pp. 289-309) inventorie des éditions bilingues de l'époque. Dans cette liste se trouvent aussi bien les œuvres des auteurs de l'antiquité (Apulée), que les ouvrages modernes d'origine italienne (Baldassare Castiglione, Giambattista Guarini), espagnole (Juan de Flores), française (Le Miracle de Laon) et même latine (Paschal, Henrici II elogium).

Un index chronologique des éditeurs et des imprimeurs avec l'indication de leur origine géographique termine le livre de Nicole Bingen.

Gunnar TANCKE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Franz Lebsanft, Spanien und seine Sprachen in den « Cartas al Director » von El País (1967-1987). Einführung und analytische Bibliographie, Tübingen, G. Narr (TBL 342), 1990, VII + 133 pages.

On sait que, depuis la restauration de la démocratie, le panorama des médias espagnols a connu un développement considérable. En ce qui concerne la presse, le phénomène le plus important est sans doute l'essor du quotidien *El País*, qui est devenu en peu de temps le journal le plus prestigieux aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Plusieurs spécialistes ont déjà tenté de décrire la formule de ce succès: information variée et précise; commentaires pertinents, mais toujours bien séparés de l'information proprement dite; une présentation moderne et cosmopolite; et, enfin, un langage sobre, parfois assez technique, étroitement surveillé par les

rédacteurs. Ceux-ci viennent d'ailleurs de publier le livre de style de leur journal, ce qui ne fait que souligner l'autorité de *El País* en matière de langue.

L'ouvrage de F. Lebsanft est spécialement consacré aux lettres adressées à la rédaction; après un bref historique qui contient l'essentiel sur la carrière fulgurante du journal, l'auteur fait une caractérisation des lettres et les situe parmi les autres rubriques du quotidien. Rappelons que El País contient aussi une section intitulée «El Ombudsman», où les responsables prennent position face à certaines critiques de leurs lecteurs. Si El País se montre soucieux de la correction et de la modernisation de l'espagnol, il est également très attentif aux problèmes des régions: il n'est donc pas surprenant que l'on accorde une place assez large aux lettres concernant ces sujets. D'après l'auteur, ces textes reflètent souvent des opinions largement répandues, mais qui ne sont pas forcément partagées par les spécialistes; d'autre part, il arrive souvent que ces derniers prennent eux aussi la parole pour exposer leur point de vue.

Suite à cette introduction, Lebsanft établit un inventaire de quelque six cents lettres; chaque entrée comprend le titre, l'auteur, la localisation du texte et un résumé de son contenu. Les sujets traités sont extrêmement variés, mais ils se regroupent pour la plupart en deux grands champs thématiques: le «bon usage» de l'espagnol d'aujourd'hui et les rapports entre l'espagnol et les langues régionales (catalan, galicien et basque); parmi les questions touchant ces langues périphériques nous retiendrons surtout le débat sur le statut linguistique du valencien (est-ce une langue indépendante ou une simple variété du catalan?), qui a suscité de nombreux commentaires.

Quant aux positions soutenues dans ces lettres, l'auteur a renoncé à nous en présenter une synthèse. En effet, le lecteur pourrait se demander quelles sont les idées les plus souvent évoquées sur telle ou telle autre matière. Mais une évaluation de ce genre serait d'une valeur très relative, du fait que tous ces propos ont été choisis et souvent recoupés par la rédaction d'une façon plus ou moins arbitraire et ne sont pas forcément représentatifs de l'opinion publique. Mentionnons, en revanche, un autre atout de ce livre: ses indexs d'auteurs, de matières et de mots; le dernier de ces répertoires permet de repérer les attestations de toutes sortes de néologismes, lexies complexes, tournures du langage familier, etc. et constitue donc une source lexicographique intéressante.

Rolf EBERENZ

«Zeitschrift für Katalanistik» / «Revista d'Estudis Catalans» (Frankfurt am Main), vol. 2 (1989), 257 pages.

Le deuxième volume de cette revue, fruit de l'intérêt que bon nombre de romanistes allemands portent à la culture catalane, contient plusieurs volets thématiques: le plus important est sans doute celui consacré à la sociolinguistique. Comme on le sait, il s'agit là d'un domaine de recherches qui depuis une vingtaine d'années a permis aux Catalans de mieux comprendre le conflit linguistique dans

lequel se joue le sort de leur langue et de mettre en place des stratégies visant à normaliser son emploi. Or, il y a aussi toute une série d'universitaires allemands, la plupart d'entre eux issus du cercle autour de Brigitte Schlieben-Lange et Tilbert Stegmann (université de Francfort), qui se sont à leur tour penchés sur les problèmes sociolinguistiques du catalan.

Le volume s'ouvre par un article programmatique de Robert Lafont («Europa, Okzitanien und Katalonien: vom Ende der Zentralstaatsideologie im wirtschaftlich vereinten Europa» [7-17]) sur la 'décolonisation' de l'Occitanie et de la Catalogne, qui serait désormais envisageable grâce à la nouvelle organisation de l'économie mondiale. Suivent une série de collaborations proprement sociolinguistiques. Gabriele Berkenbusch («Die Rolle des Katalanischen im Erziehungswesen am Anfang dieses Jahrhunderts» [20-33]) aborde le rôle du catalan dans l'instruction publique au début du XXe siècle, en analysant le débat parlementaire sur un décret de 1902 interdisant l'emploi de cette langue dans les classes de religion. Christine Bierbach (« Catalans i immigrats en un barri perifèric de Barcelona: la questió de les actituds» [34-51]) présente les résultats de deux enquêtes concernant les attitudes face au conflit linguistique; elle montre notamment les rapports entre le choix spontané d'une langue ou d'une autre et la façon dont les sujets justifient leur option, ainsi que les changements d'attitude qui peuvent se produire au cours des années. Hans-Ingo Radatz («Sprachliches Selbstverständnis und sprachliche Realität: ein soziolinguistisches Experiment zum Gebrauch balearischer Artikel», [64-90]) examine un trait régional particulièrement différenciateur des parlers baléares, l'emploi de l'article es, sa, es, ses; puisque dans certains contextes la variété insulaire utilise également les formes standard el, la, els, les, la maîtrise de ce mécanisme permet donc d'apprécier le degré d'intégration des sujets bilingues et leur position à l'égard du catalan général et du majorquin.

Une deuxième série de travaux traite de problèmes d'histoire de la langue. Jenny Brumme («Sprachliche Normalisierung und lexikalische Modernisierung des Katalanischen», [52-63]) offre un aperçu des principales tendances de la création néologique, aperçu qui résume les résultats de sa thèse sur le même sujet. A l'alternance des titres don et en en ancien catalan (tous les deux continuateurs de lt. DOMINUM) est consacré un article de Maria Mercè Montagut i Barbarà («Les partícules don i en en català medieval» [91-97]), réélaboration d'un chapitre de sa thèse sur l'emploi des titres en catalan médiéval, soutenue en 1979. L'arabisation de Valence avant sa conquête par les Catalans et Aragonais, l'éventuelle survie des parlers mozarabes et l'influence arabe sur la structure du Llibre dels feits du roi Jacques I, voici quelques-uns des points que Antoni Ferrando («Les interrelacions lingüístiques en la València doscentista: comentaris a les aportacions de Robert I. Burns» [115-129]) aborde dans son compte rendu des travaux de cet historien nord-américain.

En ce qui concerne la littérature catalane, mentionnons Curt J. Wittlin (« *Quae maxime damnant animas principum*: Fünf antimonarchische Kapitel im *Pastorale* des Francesc Eiximenis» [98-114]), qui publie et commente un texte latin jusqu'à présent inédit — et ouvertement antimonarchique — de ce franciscain qui compte

parmi les grands écrivains catalans du Moyen Age; Joan Castaño i Garcia, qui dans «Les consuetes de la Festa d'Elx» [130-143] fait une minutieuse présentation bibliographique des manuscrits contenant une des œuvres les plus fascinantes du théâtre religieux en langue catalane, le nommé *Misteri d'Elx*, et Pere Rosselló Bover, dont l'étude «El punt de vista en la novel.lística de Miquel Angel Riera» [159-166] met en valeur la technique narrative d'un écrivain majorquin de nos jours.

Reste une contribution sur un sujet d'histoire politique qui ne manque pas d'implications littéraires et même folkloriques: Anna Cortadellas i Vallès («La llegenda de la rendició del comte Hug V d'Empúries en la historiografia catalana medieval» [144-158]) analyse un épisode figurant dans des chroniques catalanes et aragonaises, mais qui ne peut correspondre à la réalité historique; elle dépiste les faits qui sont à son origine, tout en relevant l'influence de certains motifs populaires et l'intérêt politique qui a porté les chroniqueurs à cette interpolation.

Rolf EBERENZ

Regine Lassen, Das katalanische Sprichwort. Literarische Tradition und umgangssprachlicher Gebrauch, Tübingen, Gunter Narr (Mannheimer Beiträge zur Sprach- und Literaturwissenschaft), 1988, 164 pages.

Le proverbe, cette sorte de texte minimal auquel certains hésitent toujours à accorder un statut linguistique, ne cesse d'attirer l'attention des spécialistes de la littérature, du folklore et du langage tout court. C'est ainsi que la parémiologie est devenue un des carrefours privilégiés de l'interdisciplinarité en sciences humaines. Or, la foison d'approches et de recherches dont nous disposons aujourd'hui fait que toute nouvelle étude exige désormais une délimitation très précise de son objet et de ses buts par rapport à l'état de la question. Dans le cas contraire on risque de couler le matériel recueilli dans les moules de la théorie parémiologique, c'est-à-dire, de présenter simplement des exemples pour chaque cas de figure prévu dans des recherches antérieures. Cependant, les terrae incognitae ne manquent pas, surtout dans la parémiologie des langues ibéro-romanes. R. Lassen en a trouvé une qui semble d'autant plus prometteuse qu'elle se situe dans une perspective linguistique quelque peu négligée: l'emploi des proverbes dans la conversation familière.

Son corpus comprend une centaine de conversations au cours desquelles sont dits des proverbes; la plupart d'entre elles proviennent de l'Arxiu de Literatura Oral de l'Université de Tarragone, une trentaine de ses propres recherches. Il s'agit donc d'un matériel précieux, compte tenu du fait que, sauf dans les textes écrits, les proverbes sont difficiles à saisir dans leur contexte, que ce sont des éléments plutôt clairsemés dans le discours oral de nos jours, et qu'ils ne se prêtent pas à l'enquête directe.

R. Lassen renonce à une analyse philologique conventionnelle (inventaire des proverbes et mise en évidence des champs sémantiques auxquels appartiennent leurs principaux éléments lexicaux). Sa démarche la plus novatrice consiste sans doute à

définir le rôle de ces micro-textes dans l'interaction linguistique. Elle s'intéresse notamment à leur position dans l'acte de langage, l'effet qu'ils produisent sur l'inter-locuteur et leur référence à des sujets concrets; pour examiner ces questions, elle présente toute une série de cas exemplaires, en accompagnant chaque proverbe d'un résumé catalan et allemand du dialogue dans lequel il s'inscrit. Retenons parmi les fonctions les plus fréquentes celles de résumer et d'évaluer, à la fin d'un récit, les faits les plus saillants de celui-ci, ou encore celle de caractériser une situation en l'absence de tout autre commentaire.

Suit une série de chapitres consacrés aux aspects formels des proverbes, tels que les structures syntaxiques et sémantiques les plus récurrentes, la rime, le rythme, les transferts métaphoriques et le phénomène de la variation que l'on remarque souvent dans leur emploi. Si ces faits sont plus ou moins connus — pour ce qui est de l'espagnol ils ont été décrits de façon détaillée par J. Felixberger (*Untersuchungen zur Sprache des spanischen Sprichwortes*, Munich, 1974) ou encore par A. Zuluaga (*Introducción al estudio de las expresiones fijas*, Francfort/Berne, 1980) —, l'auteur a également tenté de définir dans quelle mesure un proverbe donné peut apparaître dans différents contextes et fonctions.

L'analyse synchronique est précédée d'un historique de la parémiologie dans le domaine catalan. Le pari de R. Lassen consistait à rendre compte des principaux recueils et des textes littéraires contenant un grand nombre de proverbes, en montrant en même temps les rapports entre l'histoire du pays et le rôle idéologique de la parémiologie; pari difficile à tenir en une trentaine de pages, vu la complexité de la matière. L'aperçu vise notamment à souligner la connotation «nationale» qu'auraient les recherches sur les proverbes catalans à partir du XVIIIc siècle. Mais au lieu des données de l'histoire événementielle, qui devraient être familières aux romanistes, on aurait peut-être souhaité une description plus détaillée des différents répertoires parémiologiques. D'ailleurs, l'engagement de l'auteur pour la Catalogne se traduit par un discours quelque peu tendancieux, dans lequel on trouve des anachronismes («Der Ursprung des katalanischen Nationalstaats geht auf das 8. Jahrhundert zurück», [13]), des formulations subjectives (le régime de Philippe V, supposait-il vraiment une «répression radicale»? [24]) et des erreurs (L'Espill de Jaume Roig n'est pas une œuvre en prose [22]). Signalons encore, parmi les petites imperfections du livre, les trop nombreuses fautes d'orthographe dans les textes catalans.

Pourtant, la fonction idéologique du proverbe dans une langue minoritaire, sujet sur lequel l'auteur insiste encore dans sa conclusion, nous semble d'un grand intérêt. Dans ce contexte, n'oublions pas que le proverbe n'est pas seulement un texte figé, mais qu'il appartient essentiellement à la culture populaire de la société préindustrielle et que son imagerie provient en grande partie du monde rural; il est donc moins ouvert à de nouvelles créations que d'autres unités phraséologiques. En ce qui concerne sa position dans les langues du monde actuel, on devrait distinguer entre les compilations, qui s'élaborent un peu partout et répondent sans doute au souci de sauvegarder un patrimoine culturel, et l'emploi de proverbes dans le dis-

cours, plus significatif des attitudes des sujets parlants: on a en effet l'impression qu'il se produit actuellement une sorte de renouveau du proverbe dans certains types de discours, et cela non seulement en catalan; renouveau en rapport avec le regard nostalgique que l'homme de cette fin de siècle tourne vers la civilisation préindustrielle. En Catalogne cette attitude se trouve simplement renforcée par le fait que depuis la «Renaixença» du XIX^e siècle les modèles d'identification collective proposés par les théoriciens catalanistes ont souvent eu une forte connotation rurale; aujourd'hui même, la presse et les médias audio-visuels consacrent régulièrement — et peut-être davantage qu'ailleurs — des espaces à toutes sortes de traditions populaires. Reste à prouver que l'utilisation d'une phraséologie traditionnelle est effectivement plus fréquente en catalan que dans d'autres langues européennes.

Rolf EBERENZ

Rosa María CASTAÑER MARTÍN, Estudio del léxico de la casa en Aragón, Navarra y Rioja, Diputación General de Aragón, Departamento de Cultura, Zaragoza, 1990, 466 pages.

Le professeur Tomás Buesa, de l'Université de Zaragoza, a été l'un des artisans de l'A L E A N R (*Atlas Linguístico y Etnográfico de Aragón, Navarra y Rioja*); aussi a-t-il eu le souci bien naturel d'en faire exploiter les matériaux par ses élèves.

María Rosa Castañer Martín avait déjà reçu comme sujet de mémoire de licence (l'équivalent du mémoire français de maîtrise) Forma y estructura del léxico del riego en Aragón, Navarra y Rioja; c'était là une solide préparation pour aborder le travail beaucoup plus important de sa thèse doctorale, qui constitue le présent volume.

Il faut observer que l'ALEANR se prête beaucoup mieux à la recherche ethnographique qu'à l'étude linguistique. Celle-ci préfère que chaque carte corresponde à un signifié de facile identification sur toute son étendue: soleil, lune, main, tête, venir, boire, etc. Or, la carte ethnographique présentera d'inévitables lacunes selon les activités envisagées, selon, par exemple, qu'il s'agira d'accessoires de la culture viticole ou de la culture céréalière.

M.R.C.M. a choisi 90 cartes, essentiellement dans les tomes VI et VII de l'atlas (quelques-unes sont empruntées au tome XI). Elles correspondent aux rubriques: l'habitat et sa structure, dépendances pour les animaux, fenêtres et balcons, sols et toits, le feu, éléments de la cuisine, tables et sièges. Volontairement ont été laissés de côté: mobilier de la chambre à coucher, repas, travaux domestiques, instruments pour allumer la cigarette...

Les matériaux recueillis ont été mis sur fiches, et comparés à ceux fournis par d'autres atlas, certains d'entre eux pyrénéens, mais d'autres de domaines plus lointains: Sardaigne, Andalousie et même Iles Canaries.

L'orthographe employée reflète les accidents phonétiques de la langue parlée, comme l'amuissement de consonnes implosives intérieures et finales, ou le yeïsme.

L'étude onomasiologique et sémasiologique détaillée s'étend sur 292 pages.

Un exemple nous montrera quelle variété peut se rencontrer dans la désignation de «l'espace entre deux maisons». Il semble dû aux conditions climatiques, que les maisons voisines ne présentent pas de mur mitoyen, mais soient séparées par un espace de 50 à 75 centimètres, qui permet un meilleur écoulement des eaux de pluie. Un premier vocable de base est issu du latin callis «sentier» (qui a plus généralement pris le sens de «rue»). La forme simple a donné calle (à Perpignan un étroit passage entre deux maisons s'est appelé lo call jusqu'au début de ce siècle). Avec un suffixe diminutif -icula, éventuellement suivi d'autres suffixes, nous avons calleja, callejón, callejoncico; avec un suffixe -iciu, callizón, callizón, auquel s'adjoignent des infixes, callerís, callarizo, calderiza. Il existe même une forme catejón, où l'Il géminée a subi un traitement gascon.

En Navarre subsistent des formations sur le basque etxe « maison » et arte « entre » : etxarte, etxekarte, etxetartea, itxekertia, itxetartia; et aussi divers composés de arte : arteka, mokarte, rekarte, estarta.

En Navarre encore, on trouve des survivances du français venelle (diminutif de uena): belena (< benela), melena, biñuela.

En Aragon un diminutif de *carrariu* (catal. *carrer* «rue») se présente sous les formes *carreró* ou *carredó*. *Cantón* est un dérivé de *canto* «côté». *Medianil* semble un cultisme formé sur *medianu*.

En Rioja *linde* est issu de *limite*; l'idée de «terrain vague» se retrouve dans solar, ou encore vago, de plus grande extension.

Gotallà évoque le rôle de réceptacle des gouttes de pluie.

D'autres réponses paraissent moins spécifiques: zaguán, azaguán, tragallum, frecatena, güeco, correlaza.

On voit de quels développements est justiciable une notion aussi secondaire que celle-ci. Bien entendu, l'auteur situe chacun des termes recensés; il en donne même les pourcentages d'emploi.

Les cartes étudiées ont permis d'établir 158 monographies du même type que celle dont nous venons de donner une esquisse en exemple.

Dans ses conclusions M.R.C.M. reconnaît que nombre d'informateurs, à défaut de connaître un terme spécifique, ont répondu par des vocables de sens général et imprécis; c'était presque inévitable. Néanmoins, le volume du vocabulaire recueilli demeure impressionnant.

L'auteur analyse aussi les modes variés de création de vocabulaire: métaphore, métonymie, synecdoque, opposition de genre, dérivation, composition, etc.

Un appendice géographique comprend 41 cartes. La première situe les points d'enquête de l'ALEANR, désignés par une numérotation à l'intérieur de chaque province: Hu 107 est Jaca, Z 302 est Tarazona, Na 206 est Roncal, etc. Pour obtenir les noms correspondant aux numéros, il faut se reporter à un index des localités, que l'on trouve 55 pages plus loin.

Les 37 cartes suivantes reproduisent des cartes de l'ALEANR, mais avec un système différent. Une légende associe un signe particulier (rond noir, rond blanc, carré, etc.) à chaque forme lexicale présente sur la carte; ces signes sont reproduits à l'emplacement des points, dont le numéro n'est pas rappelé. Dès la première de ces cartes nous constatons une abondance de lacunes: sur 179 points d'enquête, 49 seulement ont fourni une réponse! Il faut dire qu'aucune autre carte n'offre autant de zones blanches.

La carte 39 divise l'Aragon en neuf régions dont l'identité est caractérisée par une légende. La zone I est désignée par «zona muy dialectal». En réalité, c'est la région où se conserve l'aragonais, qui ne peut être considéré comme un dialecte du castillan. La zone V, dite «de influencia catalana» comprend, du nord au sud, la Ribagorça occidentale, la Llitera, Fraga, Calasseit, etc., tous territoires indiscutablement catalans, mais rattachés aux provinces aragonaises. Le comté catalan de Ribagorça occupait la vallée de la Noguera Ribagorçana; mais c'est le cours de cette rivière qui a été adopté comme limite entre les provinces de Huesca et Lleida, séparant ainsi les deux moitiés de la vallée. Le cours du Cinca est la limite historique de la Catalogne, et Fraga est à l'est de cette rivière.

La carte 40 répartit la Navarre en trois zones. La zone I est désignée par «influjo vasco». En fait, il s'agit de la région où le basque se conserve, mais les sujets parlants sont tous bilingues, et il est souvent possible d'obtenir d'eux un terme castillan ou, du moins, castillanisé.

Une copieuse bibliographie occupe 13 pages.

Enfin un index des termes recueillis présente environ 7.000 entrées au long de 78 pages; il est précieux pour retrouver rapidement la (ou les) carte(s), où apparaît un terme donné.

On voit tout l'intérêt de ce gros travail, qui constitue une véritable «mine» de données lexicales, ainsi mises à la disposition des romanistes.

Henri GUITER

Gerhard BAUHR, El futuro en -ré e ir a + infinitivo en español peninsular moderno, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1989, 405 pages, Romanica Gothoburgensia XXXIX.

On a souvent tendance à croire que l'espagnol est en train d'évoluer comme ce fut le cas du français au cours des derniers siècles: les formes simples de l'indicatif tendent à devenir périphrastiques. Au passé, cantó > ha cantado dans la péninsule (mais pas en Amérique), et cantará > va a cantar. Il était donc intéressant d'étudier un corpus large pour observer le phénomène. L'auteur se fonde sur une cinquantaine d'œuvres théâtrales des années 60 à 70. Il est fait état de nombreuses études antérieures sur ce domaine, avec mention des principaux résultats quantitatifs.

La démarche est sémasiologique. Une première difficulté a été l'interprétation des séquences avec *ir*, qui se trouvent à différents degrés de grammaticalisation :

« voy a buscar a mi esposa y vuelvo luego » /v/ « no vas a cenar aquí,

avec tous les cas intermédiaires, indécis, comme

« me voy a vestir, que luego tengo cita »

(action immédiate, avec déplacement possible).

L'auteur examine ensuite la temporalité en aménageant les positions de A. Bello et de G. Rojo (nous regrettons que la forme cantara ne prenne pas place dans l'ensemble indicatif actuel), puis l'aspect, en fonction de contextes plus ou moins prégnants, la modalité, puisque le futur, ou plutôt la futurition entraîne une visée d'hypothèse sur le procès évoqué. A ce propos, l'auteur présente des tableaux des modalités (p. 80) qui nous paraissent insuffisants, car ils ne font pas apparaître le lien entre posible et no seguro, permitido et no obligatorio, par ex. Nous avons suggéré un cycle continu, où ces métatermes peuvent trouver leur place relative (cf. Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette, 1987).

Suit une description très détaillée et très bien contextualisée des emplois de $-r\acute{e}$ et de $ir\ a$ + infinitif en fonction des types d'énoncés et selon des environnements syntaxiques particuliers. On n'avait pas, jusqu'à présent, une aussi riche documentation.

Les conclusions sont les suivantes:

- seul le contexte permet de discerner le degré de grammaticalisation de ir a;
- ir a implique un lien fort avec l'instant de parole; -ré n'évoque que la postériorité.
 Cette distinction est moins nette quand le verbe est à la 3^c personne. Les effets de sens aspectuels dépendraient de la temporalité;
- les valeurs modales sont liées à la personne et aux relations interpersonnelles de la communication. Les deux formes se distribuent différemment selon les domaines modaux: épistémique, déontique, et « fonctionnel » (proche de l'alétique).

Des tableaux statistiques permettent de bien voir la situation au XX^e siècle: on peut affirmer que le futur *cantaré* reste bien vivant et qu'il l'emporte quantitativement sur *ir a*, chez tous les auteurs (jusqu'à 88%), sauf trois d'entre eux (limite basse, 43%).

Voilà qui nuancera les affirmations intuitives: il y a ce qu'on croit et ce qui est. Certes d'autres corpus (représentant «el habla culta», ou la presse) manifesteraient sans doute d'autres pourcentages. La langue, c'est tout cela à la fois.

Bernard POTTIER

Emilio MONTERO CARTELLE: Gonzalo de Berceo y el Libro de Alexandre. Aproximación al sistema verbal de la época desde los esquemas condicionales, Santiago de Compostela 1989 (= Verba, Anexo 30), 169 pages.

Les études de syntaxe historique, dans le domaine ibéro-roman, ne font guère défaut, mais en l'absence de manuels qui donneraient une vue d'ensemble d'une époque entière - comparables, par exemple, aux ouvrages de Ph. Ménard ou de F. Jensen, traitant la syntaxe des langues gallo-romanes médiévales (1) -, ce sont des problèmes particuliers qui attirent la curiosité des chercheurs espagnols: il suffit de parcourir le programme du dernier Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes pour s'apercevoir des centres d'intérêt d'un certain nombre d'hispanisants, tels que l'emploi des temps verbaux dans le Cid, la place de l'adjectif épithète ou le fonctionnement du complément d'objet indirect dans la langue médiévale (2), ainsi que l'évolution des propositions conditionnelles, ces dernières constituant le sujet de prédilection d'Emilio Montero Cartelle. Le sujet de sa communication présentée à Saint-Jacques - «El status gramatical del futuro de subjuntivo y la evolución de los esquemas condicionales y concesivos» - se rattache aux problèmes discutés dans l'étude, de caractère plus général, sur «La evolución de los esquemas condicionales desde el poema del Cid hasta 1400 » qu'il avait publiée avec Guillermo Rojo (3), il y a quelques années, dans la série des «Anexos » (4). Dans le

⁽¹⁾ Cf. Ménard, Philippe: Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux ³1988 (cf. le compte rendu de Gilles Roques dans cette revue, 54 (1990), p. 300); Jensen, Frede: The Syntax of Medieval Occitan, Tübingen 1986 (= ZRPh, Beiheft 208) (cf. le compte rendu de Gérard Gouiran, également dans cette revue, 51 (1987), pp. 202-209); en plus, on note la parution récente de Jensen, Frede: Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax, Tübingen 1990 (= ZRPh, Beiheft 232). Pour l'histoire de la syntaxe espagnole en général, le seul ouvrage existant (Alonso, Martín: Evolución sintáctica del español. Sintaxis histórica del español desde el iberorromano hasta nuestros días, Madrid 1962) n'est utilisable qu'en tant que collection de matériaux; cf. le compte rendu de Brian Dutton dans Archivum Linguisticum 17 (1965), pp. 58-60.

⁽²⁾ Pour avoir une première idée de l'essor actuel des recherches dans le domaine de la syntaxe historique espagnole, cf. dans le volume des «Resumes das comunicacións», Santiago de Compostela 1989, les résumés des communications proposées par les congressistes suivants: Emilia Anglada Arboix, Javier García Gonzalez, José María García Martín, María Dolores López Sánchez et María Carmen Losada Aldrey, Amparo Ricós Vidal, Carlos E. Sánchez Lancis, Alexandre Veiga. Cf. aussi, à titre d'exemple, quelques études récemment parues: Bartol Hernández, José Antonio: Las oraciones causales en la Edad Media, Madrid 1988; Girón Alconchel, José Luis: Las oraciones interrogativas indirectas en español medieval, Madrid 1988; Luquet, Gilles: Systématique historique du mode subjonctif espagnol, Paris 1988.

⁽³⁾ Rojo, Guillermo / Montero Cartelle, Emilio: La evolución de los esquemas condicionales (Potenciales e irreales desde el poema del Cid hasta 1400), Santiago de Compostela 1983 (= Verba, Anexo 22). Les comptes rendus les plus détaillés sont ceux de Enzo Franchini dans VR 44 (1985), pp. 362-371, et de Martin B. Harris dans RPh 39 (1985/86), pp. 354-358.

⁽⁴⁾ Une autre étude du même auteur a également été publiée dans cette série: Montero, Emilio: El eufemismo en Galicia (Su comparación con otras áreas

travail dont il sera question ici, l'auteur reprend le même chapitre de la syntaxe historique, seulement dans une perspective chronologique plus restreinte, c'est-à-dire en appliquant la méthode connue à des textes médiévaux non ou moins bien étudiés dans le premier ouvrage; l'originalité de cette nouvelle étude semble donc, à première vue, plutôt limitée.

Le point de départ des réflexions d'Emilio Montero Cartelle (= E.M.C.) est l'analyse de la syntaxe conditionnelle du Libro de Alexandre dont les deux manuscrits P et O, avec un certain nombre de différences au niveau des structures syntaxiques, rendent la description particulièrement difficile: à plusieurs reprises, E.M.C. reproche à Dana Arthur Nelson, le responsable de l'édition la plus récente du Libro⁽⁵⁾, d'avoir procédé à une harmonisation artificielle des deux versions (p.ex. pp. 31-34, 67, 93-98, 121 s.). La proximité chronologique ainsi que la question tant débattue de la paternité de l'Alexandre, amènent E.M.C. à prendre également en considération l'œuvre de Berceo dont les structures syntaxiques ne semblent pourtant pas non plus permettre de brosser un tableau homogène; d'après E.M.C., elles font penser davantage à l'existence d'une rupture dans l'évolution linguistique du poète de la Rioja. E.M.C. se propose alors de comparer les structures conditionnelles dans les deux corpus, afin de trouver des arguments susceptibles d'élucider la question de la paternité du Libro de Alexandre et le problème des datations respectives. Or, il est surprenant de constater que l'auteur ne pose nulle part la question théorique de savoir si la langue d'un auteur médiéval présente vraiment des particularités d'ordre syntaxique suffisamment individualisées pour rendre possible l'attribution d'un texte donné à son créateur; car le doute semble permis, ne serait-ce qu'à cause de certains résultats - et on anticipera sur la présentation de l'étude de E.M.C. – que l'auteur obtient lors de la comparaison entre le Libro de Alexandre, l'œuvre de Berceo et d'autres textes contemporains: à différents endroits, E.M.C. se voit obligé d'admettre que, pour plusieurs phénomènes en question, il n'y a tout simplement pas de différences nettes à noter: «Berceo y el Alex. [...] utilizan de forma prácticamente exclusiva [cierto esquema condicional] [...], pero eso ha sido así desde el Poema del Cid hasta, por lo menos, el siglo XV» (p. 46). «Cualquier intento de recurrir a este tipo de condicionales en búsqueda de respuesta a los problemas del Alex. resulta totalmente inoperante. [...] la identidad [...] entre Berceo y el Alex. [...] se reproduce en otros autores y en otras obras del siglo XIII»

romances), Santiago de Compostela 1980 (= Verba, Anexo 17); cf. le compte rendu de Heinz Kröll dans cette revue, 51 (1987), pp. 591-595.

⁽⁵⁾ E.M.C. n'explique pas la raison pour laquelle il n'utilise pas, en plus, l'édition de Madeleine Aerni Ryland qui pourtant figure sous le nom de « M. Reland » [sic] dans la bibliographie (p. 143); probablement, E.M.C. n'a pas ouvert le livre en question, en effet la faute typographique révélatrice remonte à une erreur de la maison d'édition responsable de la distribution des thèses américaines: sur la couverture, le nom apparaît sous la forme défigurée que l'on retrouve chez E.M.C.

(p. 56). «En Berceo, todo sigue exactamente igual [...]. Nada ha cambiado en relación con el tipo anterior » (pp. 67 s.).

Ces restrictions n'impliquent pas que la méthode d'E.M.C. soit inopérante, loin de là: le principe qui consiste à collationner les structures hypothétiques de plusieurs textes, en attribuant chaque phrase complexe avec une subordonnée conditionnelle à un type précis («esquema condicional»), pour pouvoir établir ensuite des tableaux statistiquement analysables, paraît bien logique et praticable. L'inventaire des types possibles, proposé par E.M.C. et G. Rojo dans l'ouvrage de 1983 et réutilisé par E.M.C. dans l'étude en question ici, comprend seize «esquemas condicionales», définis à base de critères sémantiques et fonctionnels davantage que formels: potentiel (1.) vs. irréel (2.) – les hypothèses réalisables se voient écartées de l'analyse⁽⁶⁾ –, simultanéité (1.1., 2.1.) vs. antériorité (1.2., 2.2.) de l'hypothèse par rapport au contexte ou antériorité de la protase par rapport à l'apodose (1.3., 2.3.) ou vice-versa (1.4., 2.4.); chacun des huit types (1.1. - 2.4.) peut finalement être subdivisé suivant que le contexte représente un discours direct ou un récit. Malheureusement, ce modèle d'analyse est présenté d'une brièveté fâcheuse pour le lecteur pressé qui se voit obligé de recourir, même pour l'explication des abréviations (genre «a O-V»), à l'étude de 1983(7). Au niveau de chaque type sémanticofonctionnel, on peut observer une gamme de structures différentes (genre si tuvieres - das, si tuvieres - des, si tuvieses - darías, etc.), susceptibles de remplir une seule et même fonction. L'intérêt d'une étude de la syntaxe conditionnelle médiévale réside justement dans cette pluralité de formes, face au syncrétisme et à la détermination de la fonction par le contexte qui prévalent dans la langue moderne (8).

Il est évident que la valeur de chaque comparaison et de chaque conclusion d'ordre statistique, établies à base d'un tel modèle d'analyse, dépend essentiellement de la fiabilité des interprétations sémantiques qui motivent l'attribution de telle ou telle proposition hypothétique à tel ou tel parmi les seize «esquemas condicionales». Il va également sans dire que l'énumération, à l'intérieur de chaque «esquema», des différentes structures formelles pertinentes, suppose nécessairement une analyse grammaticale impeccable. Or, après les expériences quelque peu mitigées d'E. Franchini lors de l'examen de la première étude de G. Rojo et d'E.M.C. (9), il paraît être indiqué de procéder à la vérification détaillée de l'analyse du corpus de base — une tâche qui est facilitée par les tableaux très clairs, constituant l'appendice

^{(6) «} No figuran las reales porque no constituyen un objeto específico de este estudio » (p. 23, n. 25).

⁽⁷⁾ Cf. Rojo, G. / Montero Cartelle, E.: La evolución de los esquemas condicionales, op. cit., pp. 11-40. Le lecteur qui n'a pas cette étude à sa disposition (en Allemagne, par exemple, elle ne se trouve que rarement dans les bibliothèques) ferait bien de consulter le compte rendu d'E. Franchini, art. cit., pp. 363-365.

⁽⁸⁾ Cf. ibid., p. 365.

^{(9) «}Este control sorprende [...]. El control deja claro que la clasificación propuesta por los autores no carece de problemas»; *ibid.*, pp. 368, 371.

de l'étude d'E.M.C. (pp. 155-167) et contenant non pas les citations elles-mêmes, mais des renvois à toutes les phrases prises en compte, classés d'après les «esquemas condicionales»; comme il faut se limiter, bien évidemment, au contrôle d'un échantillon maniable — mis à part quelques exemples tirés d'autres textes et trouvés au hasard —, je me suis borné à passer en revue les constructions hypothétiques contenues dans la *Vida de San Millán* de Berceo⁽¹⁰⁾.

Une première constatation s'impose en ce qui concerne l'échantillon étudié: l'inventaire d'E.M.C. paraît complet - à condition de ne pas tenir compte des conditionnelles réelles à l'analyse desquelles E.M.C., en principe, semble renoncer (11), mais qui, dans l'appendice, font leur réapparition sous la rubrique « Condicionales en indicativo». Le lecteur ne comprend pas toutefois la raison pour laquelle E.M.C. renvoie à une phrase comme «si Dios nos da vida / contarvos emos [...]» (San Millán, 110 a/b) et omet le renvoi à «si nos non sanas, d'aquí nunqua iztremos» (SM, 327 a). A l'endroit où l'on s'attendrait à un tel renvoi (E.M.C., p. 159), on tombe sur une indication «134 a» qui ne se réfère à aucune construction conditionnelle. On ne comprend pas très bien non plus pourquoi l'hypothèse dirigée vers le futur (p.ex.: «¡ Ai mezquinos [...] / si nos veremos nunqua d'esti mal terminados! »; SM, 393 c/d) n'est jamais digne de mention sous les «Condicionales en indicativo». Les absences injustifiées ne semblent pas se limiter, d'ailleurs, à la Vida de San Millán: dans une strophe des Milagros de Nuestra Señora (12), le lecteur sera surpris de trouver, l'une à côté de l'autre, les phrases « non serié [= sería; forme typique de Berceo] tan vicioso si yoguiesse en vanno» (152 b; phrase mentionnée par E.M.C., p. 165) et « non sintrié mal ninguno si colgasse un anno» (152 d; non mentionnée).

D'autres absences nous mènent à la discussion de quelques problèmes soulevés par l'interprétation sémantique sous-jacente à la classification des conditionnelles proposée par E.M.C. Nulle part il ne donne la définition de ce qu'il considère comme une proposition conditionnelle, mais il semble respecter strictement le critère de la présence de la conjonction si. Or, comment faut-il interpréter des phrases dans lesquelles si et cuando fonctionnent manifestement comme des synonymes? E.M.C. applique mécaniquement — sans la moindre justification au niveau théorique — le critère susmentionné, par exemple dans l'analyse de ce passage du Juicio final de Berceo (13): « quando ovi famne vos bien me apaciestes » (28 b; phrase non men-

⁽¹⁰⁾ Suivant l'édition, utilisée également par E.M.C., de Dutton, Brian (ed.): La « Vida de San Millán de la Cogolla » de Gonzalo de Berceo (Estudio y edición crítica), London 1967. La liste des renvois à laquelle se référeront les remarques suivantes, se trouve dans E.M.C., pp. 158 s.

⁽¹¹⁾ Cf. ci-dessus, n. 6.

⁽¹²⁾ Cf. l'édition, utilisée également par E.M.C., de Dutton, Brian (ed.): Gonzalo de Berceo. Obras completas, vol. II: Los Milagros de Nuestra Señora. Estudio y edición crítica, London 1971.

⁽¹³⁾ Cf. l'édition, utilisée également par E.M.C., de Dutton, Brian (ed.): Gonzalo de Berceo. Obras completas, vol. III: El Duelo de la Virgen, los Himnos, los Loores de Nuestra Señora, los Signos del Juicio Final, London 1975.

tionnée par E.M.C.) vs. «si me menguó vestido, de grado me vestiestes» (28 d; mentionnée par E.M.C., p. 164); «Quando famne avía [...]» (33 a; non mentionnée) vs. «si yo grant set avía [...]» (33 c; mentionnée par E.M.C., p. 164). Quant aux propositions introduites par si non, dans le sens du franç. mod. «sinon», on pourrait se demander si la conjonction représente une subordonnée embryonnaire ou non, mais de toute manière, il serait souhaitable, lors d'une classification, de soumettre tous les cas comparables au même traitement, ce que E.M.C. n'a visiblement pas toujours fait: «si non, non sufririé atan fiera ielada» (SM, 66 b; phrase mentionnée par E.M.C., p. 159) vs. «si non, por tal vil omne non seriemos plorosos» (211 d; non mentionnée), «si non, de [...] tantos non serién abondadas» (249 d; non mentionnée).

Les problèmes les plus ardus qui se posent lors de l'analyse sémantique des constructions conditionnelles sont, sans aucun doute, ceux de l'attribution d'une proposition aux catégories de l'irréel ou du potentiel, voire du réel, et de la détermination du rapport temporel entre l'hypothèse et le contexte. Comment justifier, par exemple, - pour illustrer d'abord la première difficulté - que la proposition «si me lo la tu gracia qisiesse condonar / Sennor, aquí qerría de mi grado finar» (SM, 60 c/d; d'après E.M.C. «esquema condicional» 111) constitue une conditionnelle potentielle alors que « Querrié si lo quisiese el Reï celestial / [...] / quitarse del embargo de la carne mortal» (SM, 58 a/c; d'après E.M.C. «esquema» 212) représenterait une construction irréelle? La question de savoir si le désir de se délivrer de son existence terrestre est plus irréel que la demande de la grâce divine nécessaire à ce dessin, semble relever du domaine théologique davantage que de celui de la linguistique. Et la consolation qu'apporte le vénérable saint aux voleurs de son mulet, aveuglés miraculeusement, - « si bien lo entendiéssedes, sodes bien escapados» (SM, 276 a; d'après E.M.C. une conditionnelle irréelle) - paraît bien se rapporter à des faits réels: « Vous vous en êtes bien sortis (parce que vous êtes aveugles au lieu d'être pendus)».

En ce qui concerne les rapports temporels entre l'hypothèse et le contexte, il serait surtout tentant d'étudier la question de savoir si la structure *si tuvieses - darías* peut vraiment représenter le type de l'hypothèse irréelle antérieure par rapport au contexte, comme le prétend E.M.C. (14), contrairement à d'autres spécialistes qui interprètent les phrases correspondantes d'une manière diamétralement opposée (15). Il paraît osé, en effet, de vouloir considérer, avec E.M.C. (p. 160), une

^{(14) «}Sobresale [...] la presencia de darías que, a pesar de las reticencias de algunos autores, no sólo comparte con dieras el mismo espacio funcional sino que, con su 46,2 %, le sobrepasa en frecuencia de uso (el 26,9 %)»; E.M.C., p. 100.

^{(15) «} Debemos señalar que la mayoría de los ejemplos de estructura si tuviese, daría con valor de condicional irreal de pasado [...], documentados por Mendeloff y Rojo - M. Cartelle [= en el estudio de 1983], no deben interpretarse como tales »; Bartol Hernández, José A.: El condicional simple en la apódosis de las irreales de pasado en la Edad Media, in: Philologica II. Homenaje a D.

phrase comme « tu non lo entendrias, si esto non prisiesses» (Vida de Santo Domingo⁽¹⁶⁾, 431 c) comme attestation d'une antériorité temporelle de l'hypothèse alors que l'interprétation « tu ne comprendrais pas (en ce moment!) la gravité de ton péché si tu ne recevais / acceptais pas cette punition» semble parfaitement compatible avec le contexte. Et l'un des deux exemples d'un prétendu rapport d'antériorité, exprimé par la structure si tuvieses - darías, que E.M.C. puise dans la Vida de San Millán (« Si ploguiesse a Christo [...] / la villa de Verceo serié bien arribada»; 99 a/c) n'est pas non plus tout à fait probant, étant donné que la forme verbale de la proposition principale pourrait être interprétée aussi comme temps composé à l'aide de l'auxiliaire ser — une construction loin d'être inconnue en ancien espagnol⁽¹⁷⁾.

La difficulté que l'on peut éprouver lors de la simple identification d'une forme verbale, attire l'attention du lecteur sur l'analyse grammaticale proposée par E.M.C. et manifeste sous forme de sous-catégories du genre si tuvieres - darías, si tuvieses dieras, etc., dont chaque «esquema condicional» comporte plusieurs. A priori, on s'attendrait, dans ce domaine, à moins de cas douteux que dans celui de l'analyse sémantique, mais le classement d'E.M.C., ici aussi, donne matière à discussion. Il convient tout d'abord de signaler quelques erreurs manifestes, comme celle qui consiste à assigner la phrase « si quisiéredes, ora es que folguemos » (SM, 108 d) au type si tuvieres - des alors que le verbe de la principale est à l'indicatif. Dans la construction « i bien me ten por babieca si yo te lo consiento! » (SM, 116 d), par contre, E.M.C. aperçoit un indicatif (type si tienes - das), bien qu'il s'agisse indubitablement d'un impératif (type si tienes - da). Or, l'existence d'un impératif est postulée par E.M.C., à la grande surprise du lecteur, dans la phrase « Esto sea parado, / si Dios nos ayudare, fuere nuestro pagado» (SM, 432 a/b) — on remarquera sans peine que la structure de l'hypotaxe correspond, selon la proposition que l'on considérera comme principale par rapport à la subordonnée, au type si tuvieres - des, ou, plus probablement, à si tuvieres - dieras.

Antonio Llorente, Salamanca 1989, pp. 241-253, p. 252. Bartol réussit à montrer qu'une soixantaine parmi les 77 exemples cités par Rojo / E.M.C. et par H. Mendeloff (*The Evolution of the Conditional Sentences Contrary to Fact in Old Spanish*, Washington 1960) ne sont pas pertinents.

⁽¹⁶⁾ Je n'avais à ma disposition que l'ancienne édition de Fitz-Gerald, John D. (ed.): La Vida de Santo Domingo de Silos par Gonzalo de Berceo. Édition critique, Paris 1904. Bartol, d'ailleurs (art. cit., p. 244), accepte cet exemple comme l'un des rares représentants d'une conditionnelle du passé en -ría!

⁽¹⁷⁾ Cf. un autre exemple ambivalent, pris au hasard, dans la même Vida de San Millán: «la fin postremera podié seer venida» (385 b). Pour la répartition des auxiliaires haber vs. ser en ancien castillan, cf., par exemple, Metzeltin, Michael: Altspanisches Elementarbuch. I: Das Altkastilische, Heidelberg 1979, p. 74.

Une question délicate est celle des rapports possibles entre la subordonnée et un infinitif qui peut jouer le rôle de l'apodose; E.M.C. cite, à juste titre, l'exemple « temié de peccar, / si la obediencia quisiesse desdeñar» (SM, 76 d - c'est le péché luimême, non la crainte, qui est envisagé comme possibilité). Cette analyse, en revanche, paraît complètement erronnée dans les autres cas que E.M.C. attribue au type si tuvieses - dar: « Si a vos semejasse [...] / ir sobre leoneses [...], / quebrantar a Ramiro [...], / desend los otros pueblos non valdrién una pera» (SM, 407 a-d); « si a vos semejasse consejo agudo, / prometer al apóstolo un voto mesurado, / [...] / si a todos ploguiesse, [...] / de darli cada casa tres meajas valía, / [...]; / si nos esto fiziéssemos, veriemos alegría» (SM, 422 b - 423 d). E.M.C. n'a pas vu que dans chaque cas, l'infinitif dépend du verbe de la subordonnée - et non l'inverse. L'auteur n'a pas non plus compris que dans la deuxième phrase (qui comprend deux strophes entières!), les trois subordonnées dépendent d'une seule principale qui se trouve à la fin de l'hypotaxe; E.M.C., par contre, postule trois structures indépendantes: deux solutions fausses (si tuvieses - dar) et une de correcte (si tuvieses darías), qu'il répartit, d'ailleurs, pour brouiller complètement l'image, sur deux schémas sémantiquement différents. Dans d'autres cas, on ne peut guère reprocher à E.M.C. d'être parti d'une analyse grammaticale incorrecte, mais malheureusement, il n'en a proposé qu'une alors qu'une seconde semblerait justifiée au même titre - à cause de l'existence de deux propositions principales parallèles: « si me quisieredes, sennores, escuchar, / el secundo libriello todo es de reçar, / unos pocos miraglos vos qerría contar» (SM, 109 a-c; E.M.C.: si tuvieres - darías; également possible: si tuvieres - das); « Oídnos, si quisiéredes, [...] / dizremos nuestro seso» (SM, 401 c-d; E.M.C.: si tuvieres - da; également possible: si tuvieres - darás). Même si les interprétations de E.M.C., dans ces cas-là, ne sont pas incorrectes, il faut noter que le fait de passer sous silence les solutions alternatives peut fausser les calculs statistiques obtenus à base de ces analyses incomplètes.

Tout compte fait, les omissions, les inexactitudes et les interprétations discutables que le lecteur rencontre lors de la comparaison du texte de la Vida de San Millán avec les analyses proposées par E.M.C., concernent une quinzaine des 51 constructions hypothétiques contenues, d'après la liste d'E.M.C., dans l'échantillon examiné. Certes, il serait injuste de conclure de ce «taux de cas douteux» d'environ 30 % à la non-validité de tous les tableaux statistiques établis par l'auteur, mais il aurait été préférable que E.M.C. pose des bases plus solides, en élaborant ses analyses avec plus de soin et en tenant compte des interprétations alternatives, avant de procéder à des calculs statistiques au dixième de pour cent près. C'est pourquoi il est difficile, pour le moment, d'évaluer la portée des nombreuses conclusions concernant les différents schémas conditionnels, qui résultent des statistiques d'E.M.C. et qu'il est impossible d'énumérer ici. Il convient de faire mention, par contre, des réponses que E.M.C. se voit en mesure de donner aux questions concernant la chronologie et la paternité du Libro de Alexandre et qui constituaient le point de départ de l'étude entière. L'auteur croit pouvoir avancer, à base de l'évolution des constructions hypothétiques visible dans ses statistiques, une fourchette chronologique surprenamment précise, à savoir les années entre 1236 et 1250 (p. 139). Pour ce qui est de l'identité éventuelle entre Berceo et l'auteur du *Libro de Alexandre*, E.M.C. fait preuve de beaucoup plus de prudence: «Los datos de que disponemos no rechazan frontalmente que el *Alex*. sea una obra de Berceo, [...], tampoco apoyan de manera clara y definida su autoría» (p. 140). A la fin de son étude, E.M.C. semble pleinement conscient du problème méthodologique dont la discussion, au niveau théorique, aurait été souhaitable en guise d'introduction: la langue de l'auteur médiéval est-elle suffisamment individualisée pour permettre son identification (cf. ci-dessus)? «La respuesta», conclut E.M.C., «ha de ser negativa porque, en caso contrario, habría que aceptar, por una parte, que tales rasgos [= ciertos esquemas condicionales] son exclusivos de Berceo y, por otra, que su presencia exige atribuirle cualquier obra que participe de los mismos» (p. 140).

L'ouvrage est clos par une bibliographie qui paraît exhaustive, au moins en ce qui concerne le sujet de l'étude au sens strict, c'est-à-dire l'analyse linguistique du Libro de Alexandre et de Berceo (18). Quant à l'évolution des constructions hypothétiques dans les langues ouest-hispaniques, on pourrait regretter, à la rigueur, l'absence, dans la bibliographie, du manuel de Joseph Huber et de la grammaire de Rosario Alvarez (et al.) (19); il n'est d'ailleurs plus tout à fait exact de prétendre, avec E.M.C., que «la información sobre el sistema verbal leonés en la época de estudio es nula» (p. 125) (20). Des lacunes plus importantes résultent du choix méthodologique qui consiste à renoncer radicalement à la comparaison avec d'autres langues romanes, extérieures au domaine ibérique. Cette perspective quelque peu étroite se manifeste non seulement par l'absence des manuels de syntaxe historique gallo-romane (21) et des études concernant plus précisément les constructions hypo-

⁽¹⁸⁾ Je n'ai remarqué que l'absence du vieil article de Hansen, Federico: Sobre la conjugación de Gonzalo de Berceo, in: Anales de la Universidad de Chile 90 (1895), pp. 231-280, ainsi que de l'étude de Ruffinato, Aldo: La lingua di Berceo. Osservazioni sulla lingua dei manoscritti della Vida de Santo Domingo de Silos, Pisa 1974. Pour ce qui est d'un problème de détail, on aurait pu citer aussi l'article de Dietrich, Wolf: Zur Funktion der spanischen Verbform auf -ra, in: RJb 32 (1981), pp. 247-259.

⁽¹⁹⁾ Cf. Huber, Joseph: Altportugiesisches Elementarbuch, Heidelberg 1933, (pour la syntaxe conditionnelle:) pp. 281-286 (traduction portugaise: Gramática do português antigo, Lisboa 1986, pp. 309-314); Alvarez, Rosario / Monteagudo, H. / Regueira, X.L.: Gramática Galega, Vigo 1986, pp. 532-538.

⁽²⁰⁾ Pour l'asturien médiéval, cf. l'étude de Carrasco, Pilar: Estudio lingüístico del Fuero de Zamora, Málaga / Salamanca / Zamora 1987, pp. 396-398. Pour l'asturien moderne, cf. également, à côté de la grammaire de Ana María Cano González (et al.), citée par E.M.C., des études dialectales telles que Rodríguez-Castellano, Lorenzo: La variedad dialectal del Alto Aller, Oviedo 1952, pp. 183 s.; pour le système verbal de l'asturien, cf. aussi les chapitres correspondants dans le travail excellent de Cano González, Ana María: El habla de Somiedo (Occidente de Asturias), Santiago de Compostela 1981 (= Verba, Separata de los números 4 y 5 con índice y vocabulario).

⁽²¹⁾ Cf. les manuels de Ph. Ménard et de F. Jensen sur l'ancien français et l'ancien occitan, cités ci-dessus, n.l., ainsi que l'ouvrage de Gamillscheg, Ernst: Histo-

thétiques en français (22), mais elle occasionne quelques observations qu'on pourrait qualifier de légèrement hâtives: quand E.M.C. considère la structure hypothétique si tendrás - darás comme italianisme possible (pp. 29 s.), il omet de signaler que ce type syntaxique n'est pas fréquent en italien (23) et ne devrait guère avoir exercé une influence quelconque sur une autre langue.

En ce qui concerne certains aspects formels de l'ouvrage d'E.M.C., le lecteur sera surpris d'observer un décalage marqué entre le texte proprement dit (pp. 5-140) et la bibliographie (pp. 142-154): les deux parties semblent contenir à peu près le même nombre de fautes typographiques (une quinzaine dans chacune) — ce qui permet de conclure à une certaine négligence lors de l'élaboration de la dernière partie du manuscrit (24). Un dernier détail: dans la liste, formant l'appendice, les références qui renvoient aux passages analysés du *Libro de Alexandre* et de l'œuvre de Berceo, indiquent la strophe et la ligne du passage en question. Or, dans l'échantillon de texte que j'ai regardé de plus près (*Vida de San Millán*), un tiers environ des indications ne correspondent pas exactement à la localisation des phrases (25).

En guise de conclusion, je tiens à souligner le fait que l'étude d'Emilio Montero Cartelle, malgré mainte imprécision dans le détail, constitue une contribution impor-

rische französische Syntax, Tübingen 1957, (pour la syntaxe conditionnelle:) pp. 713-732.

⁽²²⁾ Cf. Wagner, Robert-Léon: Les phrases hypothétiques commençant par «si» dans la langue française, des origines à la fin du XVI^e siècle, Genève 1939; Jensen, Frede: The Syntax of the Old French Subjunctive, The Hague/Paris 1974, (pour la syntaxe conditionnelle:) pp. 101-110.

⁽²³⁾ Cf. l'étude, non utilisée par E.M.C., de Wędkiewicz, Stanislaus: Materialien zu einer Syntax der italienischen Bedingunssätze, Halle 1911 (= ZRPh, Beiheft 31), p. 60; pour les constructions hypothétiques italiennes en général, cf. aussi le manuel, non cité par E.M.C., de Rohlfs, Gerhard: Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. [vol. III:] Sintassi e formazione delle parole, Torino 1969, pp. 137-153.

⁽²⁴⁾ Ce sont les titres en langue française et en langue allemande qui ont particulièrement souffert de la composition typographique; cf., par exemple, «Blase,
H.: "Zur Geschichte des Futurem [sic] und des Konjunctivs des Perfekts in
[sic] Lateinischem [sic]"», «Bourciez, E.: Éléments de lingüístique [sic]
romance [sic]». Quant à l'indication: «Baist, G.: Grundriss der romanischen
Philologie», il va sans dire qu'il aurait fallu citer le titre de l'article ("Die spanische Sprache") et suivre, pour la pagination, la seconde édition au lieu de la
première.

⁽²⁵⁾ La localisation dépend, évidemment, de ce que l'on veuille considérer comme phrase. Le seul critère logique me paraît consister à marquer les lignes contenant la subordonnée conditionnelle et le verbe de la proposition principale. Mais pourquoi E.M.C. indique-t-il la strophe entière, par exemple: SM, 398 a-d et 432 a-d, alors que l'hypotaxe conditionnelle complète occupe, dans les deux cas, une ligne chacune (« si ál quisiessen fer prendrién grand sorrostrada», 398 d; « si Dios nos ayudare, fuere nuestro pagado», 432 b)?

tante à la syntaxe historique ibéro-romane. Certes, le débat autour de la paternité du *Libro de Alexandre*, de la chronologie de Berceo et du classement des « esquemas condicionales » est loin d'être clos, mais désormais il faudra, au moins, tenir compte de l'orientation méthodologique que Montero a contribué à introduire dans ce domaine de la recherche — et ceci n'est pas la chose la plus mauvaise que l'on puisse dire d'un livre.

Alf MONJOUR

Luis Fernando LARA, Dimensiones de la lexicografía, A propósito del Diccionario del español de México, México, El Colegio de México, 1990, 249 páginas.

De Estados Unidos conocemos desde hace ya mucho tiempo el famoso Webster; Brasil nos dio en los años setenta el magnífico Novo Dicionário da língua portuguesa de Aurélio Buarque de Holanda Ferreira. Con su Diccionario del español de México, Luis Fernando Lara quiere obsequiar al mundo con el primer diccionario integral, «no contrastivo», de la lengua castellana tal como se habla y se escribe en un país americano, en este caso México, el más poblado de los países hispanohablantes. El Diccionario del español de México, que debería tener una nomenclatura de más de 50.000 unidades léxicas, todavía no existe: disponemos sin embargo de un Diccionario fundamental del español de México (1982, unos mil quinientos artículos) y de un Diccionario básico del español de México (1986, siete mil artículos), ambos elaborados a base del Corpus del español mexicano contemporáneo (1921-1974), que suma casi dos millones de ocurrencias (1). El libro aquí reseñado consiste en una colección de diez ponencias y artículos escritos entre 1983 y 1988 por L. F. Lara (e inicialmente publicados en diversas fuentes especializadas, no siempre fáciles de conseguir) en torno a su trabajo como director del proyecto del DEM. La reflexión metodológica, y sobre todo teórica, del autor, constantemente nutrida por su práctica lexicográfica, y capaz de - ¿u obligada a? - considerar el objeto de su investigación desde diversos puntos de vista, le da a su libro un interés y una pertinencia admirables.

El lector interesado en el diccionario como objeto cultural, estudiado desde el punto de vista de sus relaciones con la sociedad, encontrará un nutrido grupo de artículos que tratan varias facetas de este tema, principal pero no exclusivamente a través de la experiencia mexicana: «El objeto diccionario» [21-38]; «El diccio-

⁽¹⁾ Sobre el *DBEM*, v. las reseñas de H.-D. Paufler en *Beiträge zur romanischen Philologie* 27, 2 (1988), 334-5; Chr. Schmitt en *Revue de linguistique romane* 51 (1987), 199-201; Kl. Zimmerman en *Iberoamericana* 11, 1 (1987), 60-6; J. M. Lipski en *Hispania* (Cincinnati) 70, 2 (1987), 297-8; B. Kernbach en *Kritikon Litterarum* 14 (1985-6), 117-20. Sobre el *DFEM*, v. la reseña de Kl. Zimmerman en *Iberoamericana* 7, 2-3 (1983), 118-20.

nario, instrumento de la etnicidad» [39-50]; «Sociolingüística del *Diccionario del español de México*» [107-131]; «El diccionario entre la tradición y la realidad» [133-156]; «La cuestión de la norma en el *Diccionario del español de México*» [157-193]; «Diccionario de lengua, enciclopedia y diccionario enciclopédico: el sentido de sus distinciones» [213-231].

Para los que se interesan por problemas de índole más técnica, los artículos 'La cuantificación en el *Diccionario del español de México*' [51-84] y 'Caracterización metódica del *corpus* del *Diccionario del español de México*' [85-106] ofrecen un informe pormenorizado de las dificultades con las cuales uno ha de enfrentarse a la hora de manejar inmensas cantidades de materiales léxicos, tanto como de las ventajas que proporciona tal metodología. Una comparación de los datos del *corpus* con los de la obra clásica *A frequency Dictionary of Spanish Words* de A. Juilland y E. Chang Rodríguez le ha permitido al equipo dirigido por L. F. Lara acercarse a lo que éste llama el «núcleo cuantitativo del diasistema hispánico» [73]. Séanos permitido reprocharle al autor unas tablas estadísticas poco claras, cuyos varios componentes pudieran haber sido mejor aclarados.

'Problemas y métodos del significado estereotípico' [195-212] es el único artículo en ocuparse de teoría semántica, aplicada a la redacción lexicográfica. El último texto es «una pequeña pieza polémica» [prefacio, 16], intitulada 'Lagunas y debilidades de la lexicografía hispánica' [233-237], que ataca la hegemonía de la Real Academia madrileña en el dominio hispanohablante. Aunque compartimos la posición del autor, nos parece que su obra, si logra llevarla a cabo, representará un peligro mucho mayor para la hegemonía académica que sus declaraciones provocadoras (aunque pertinentes). Finalmente, una bibliografía bastante extensa [239-249] completa la recopilación.

En resumen, estas *Dimensiones de la lexicografía* constituyen una buena aproximación a los problemas técnicos, metodológicos, y hasta sociales que rodean la elaboración de un diccionario nacional de gran envergadura. Esperemos que la lexicografía nacional de otros países sepa aprovechar la experiencia del equipo innovador dirigido por L. F. Lara.

André THIBAULT

Ieda Maria ALVES, *Neologismo. Criação lexical*, coll. «Série princípios», nº 191, São Paulo, Editora Ática S.A., 1990, 96 pages.

Ce petit opuscule est organisé autour d'une douzaine de brefs chapitres dont cinq concernent les processus mêmes de la formation d'unités lexicales inédites en portugais brésilien: la néologie syntactique (dérivation affixale, composition, syntagmatique terminologique, sigles et acronymes), la néologie par conversion, la néologie sémantique, les procédés divers (troncation, mots-valises, reduplication, dérivation régressive), l'emprunt. En outre, un chapitre explore la néologie phonologique, un autre le phénomène même de la néologie et du néologisme en langue portugaise et un dernier le sentiment néologique. Quelques considérations prospectives, un

vocabulaire critique d'une vingtaine d'articles et une bibliographie commentée clôturent ce condensé de la créativité lexicale en brésilien.

La description des procédés néologiques présentée par I.M.A. est illustrée à l'aide d'un corpus de presse qui couvre le milieu des années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui; la majeure partie des formes citées appartient cependant à des textes publiés dans les dernières années de la décade 1980. Chaque exemple noté est contextualisé et référencé très précisément. Selon l'auteur, un corpus journalistique (journaux, revues, etc.) est la meilleure façon de détecter rapidement les zones les plus productives en matière de néologie du portugais brésilien. C'est là qu'on observe le mieux la mouvance du lexique général, du moins sous sa forme écrite.

La structuration des procédés syntactiques suit un schéma classique qui va du plus fréquent (la dérivation) au plus rare (la reduplication). L'auteur privilégie un type de classement syntaxique parce que la formation de nouveaux lexèmes ne saurait s'opérer exclusivement au plan lexical, comme c'est apparemment le cas pour l'affixation simple, mais qu'elle concerne aussi le plan phrastique. Or, on sait bien aujourd'hui que, sous certaines conditions, notamment pour les suffixes, l'affixation peut modifier la classe grammaticale de la base. Il en va de même au plan syntaxique pour la composition qui peut avoir un caractère de coordination ou de subordination entre les composantes. Tandis que le syntagme des terminologues (mot ou terme complexe) et le sigle sont, dès le départ, des séquences phrastiques fonctionnant comme une unité lexicale parfaitement autonome et dont la valeur sémantique est fixée dans chaque domaine de compétence socioprofessionnelle.

Parmi les préfixes productifs du brésilien, on identifie anti- et não-; super- et hiper-; multi-; neo-.

Contrairement aux affirmations fréquentes selon lesquelles un préfixe ne peut modifier la classe grammaticale de l'unité à laquelle il est accolé, la créativité contemporaine montre bien que le préfixe anti- a des incidences sur la classe grammaticale (ex. antipetróleo, antipoluição, antidroga) puisque la base substantivale préfixée par anti- peut générer un adjectif. D'autres préfixes (ex. extra-, inter-, pós-, pré-, pró-, sem-) sont aussi susceptibles d'attribuer une fonction adjectivale aux substantifs auxquels ils sont juxtaposés. Certains préfixes modifient même une base verbale en adverbialisant le dérivé (ex. pré-atentado, pós-anos). Le locuteur qui préfixe un mot poursuit un objectif d'économie discursive, de raccourci phrastique naturels.

Les suffixes les plus féconds du corpus sont -ismo et -ista; -ção et -mento.

Chaque affixe passé en revue est cadré dans les modalités d'association avec une base dont il en explicite le sens (ex. « Des- prefixa-se a bases de natureza substantival [...], adjetival e verbal [...] e manifesta, sobretudo, o valor de « ação contrária » à base a que se associa » (p. 16). «-Ismo une-se a bases substantivas [...], adjetivas e, mais raramente, distribui-se entre bases verbais [...] e sintagmáticas [...], denotadoras de 'personalidades, de idéias e de siglas partidárias'. Forma substantivos designativos da 'filosofia pregada por tais personalidades [...], tais associações ou doutrinas' » (p. 29)).

Ainsi s'élabore un catalogue de morphèmes disponibles en portugais brésilien, accompagnés de leur mode d'emploi, c'est-à-dire des conditions modales d'association avec une base. À cela est joint un minidictionnaire de sémantismes: «O significado de «modo» ou «estado» lexicaliza-se por meio do sufixo -idade e de bases adjetivais, que derivam substantivos como judaicidade e tropicalidade» (p. 32).

Le cas échéant, l'auteur mentionne la «dictionnarisation» ou non de certains dérivés: « A unidade lexical *chaguista* já está dicionarizada no *Novo Aurélio*» (p. 30 n. 5); « [...] *civilizadamente*, que não está dicionarizado» (p. 35).

Le sous-chapitre sur les suffixes s'achève par l'examen de quelques suffixoïdes tels -gate (ex. mogigate), qui provient de l'anglais, et -brás (ex. sanguebrás). I.M.A. dénomme fort justement ces éléments formateurs «falso sufixo» (p. 40) car ce ne sont pas des suffixes naturels mais plutôt des pseudo-morphèmes.

La composition est présentée comme un mode de formation d'unités inédites relativement fécond. Elle est resituée au plan syntaxique en raison de la juxtaposition des éléments soit par la subordination (ex. enredo-denúncia), soit par la coordination (ex. outono-inverno). La subordination implique une relation déterminé/ déterminant ou déterminant/déterminé entre les composantes. Le plus souvent la base déterminée serait le générique et le déterminant une spécification d'ordre adjectival. La coordination est l'assemblage de bases ayant la même distribution de classe grammaticale. On distingue en outre la composition réalisée à partir de bases autonomes (les mots composés traditionnels) de la composition qui résulte de bases non indépendantes. En général, ce dernier sous-type d'association caractérise les technolectes et les morphèmes sont puisés dans le fond gréco-latin, notamment pour forger les terminologies des sphères scientifiques ou assimilées.

La composition syntagmatique, c'est-à-dire la formation des termes complexes, est l'un des aspects fondamentaux des langues de spécialité. En portugais, l'ordre des éléments constitutifs suit le schéma déterminé/déterminant, soit le même ordre qu'en français. L'auteur analyse brièvement la physionomie caractéristique de ces unités.

Les sigles et les acronymes sont également rangés sous le thème de la composition syntagmatique puisqu'ils sont le reflet en réduction d'une séquence phrastique.

Quant à la néologie sémantique ou conceptuelle, elle survient chaque fois qu'une transformation sémantique dans un élément lexical occasionne la création d'un signifié nouveau. C'est le phénomène de la polysémisation des mots. Ce sont souvent les procédés stylistiques (métaphore, métonymie, synecdoque...) qui s'avèrent la source des nouveautés sur le plan sémantique. I.M.A. remarque d'ailleurs que toute création syntagmatique implique aussi une association sémantique inédite (p. 64). Parmi les autres procédés sémantiques, il faut noter le passage d'une unité d'une LSP¹ à une LSP², de la langue générale à une LSP, d'une LSP à la langue générale (ex. corpo-a-corpo, garimpagem).

Les procédés formels plus rares sont rapidement soulignés: la troncation, les mots-valises, la reduplication, la dérivation régressive.

La revue des mécanismes de la créativité néologique se termine par un chapitre sur l'emprunt. L'auteur distingue le phénomène («empréstimo») de son résultat («estrangeirismo»), distinction utile que ne fait pas le français. Les emprunts brésiliens sont puisés dans différentes langues, mais ils proviennent prioritairement de l'anglais; ils se répartissent entre différentes branches des savoirs, plus spécifiquement des sphères technolectales. Il arrive souvent que l'emprunt soit linguistiquement marqué dans les textes car certains sont accompagnés d'une traduction (ex. gray power - o poder grisalho) ou d'une définition en langue d'arrivée. Parmi les modes d'intégration des mots étrangers, on retiendra le calque auquel il est fréquemment fait appel. La classe des substantifs se révèle être le groupe d'emprunts le plus volumineux comme c'est le cas pour l'ensemble des langues romanes.

L'auteur s'arrête finalement sur le sentiment néologique du créateur qu'elle dit repérable à trois niveaux. Cette conscience de la nouveauté lexicale se manifeste d'abord graphiquement (guillemets, majuscules, italique), puis syntaxiquement (citation d'un équivalent en brésilien lorsqu'il s'agit d'un mot allogène, définition), enfin métalinguistiquement par l'emploi de formules du genre *chamados*, *ditos*.

En conclusion, I.M.A. constate que comme bien d'autres langues, le portugais brésilien puise ses néologismes en priorité dans le réservoir des langues de spécialité. Cet asservissement ne fait que refléter la réalité sociale moderne de l'emprise des sciences et des techniques sur la culture générale et la vie quotidienne. L'enquête sur la néologie du brésilien a aussi une portée extralinguistique en ce sens qu'elle constitue une étude de l'évolution de l'ensemble de la société brésilienne. Il n'y a pas de création linguistique nouvelle hors du champ social, hors de la socionéologie.

Ce petit livre offre une vue intéressante et en prise directe sur la langue brésilienne vivante, toujours en mutation sous l'influence de causes externes. L'auteur fait ici une bonne description des procédés de formation des unités nouvelles. Elle note aussi régulièrement les allers et retours constants des mots au regard des dictionnaires: des mots vieillissent, sortent de l'usage et du dictionnaire, laissant leur place à d'autres. Parmi les nouveautés, certaines trouvent rapidement leur place dans les dictionnaires, tandis qu'un grand contingent patientera plus ou moins longtemps dans l'antichambre des fichiers lexicographiques, en attente d'une éventuelle consécration officielle sous la poussée d'événements politiques, économiques, scientifiques, techniques, ou tout simplement sociaux ou culturels. Les sociétés ne sont pas des blocs de marbre polis ou des statues d'airain: elles subissent de profondes mutations internes qui sculptent leur nouveau langage. C'est ce que démontre ce petit livre qui a tous les attraits d'un guide d'initiation à la créativité et à la création lexicales en portugais du Brésil.

Jean-Claude BOULANGER

Antônio José SANDMANN, Wortbildung im heutigen brasilianischen Portugiesisch, Bonn, Romanistischer Verlag Jakob Hillen (Rheinische Beiträge

zur lateinisch-romanischen Wortbildungslehre, herausgegeben von Hans Dieter Bork, vol. 2), 1986, XI+236 pages.

Dans le domaine de la formation des mots dans les langues ibéro-romanes, la parution d'une étude qui a pour but de traiter un sujet bien plus vaste qu'un secteur restreint ou une question de détail, mérite déjà d'être vivement saluée, ne serait-ce qu'en raison de l'absence quasiment totale de manuels donnant une vue d'ensemble des mécanismes formatifs. Pour l'espagnol, on dispose au moins, depuis peu, du travail de M.F. Lang⁽¹⁾ qui remplace le traité extrêmement insuffisant de J. Alemany Bolufer⁽²⁾, alors que dans le cas du portugais, on attend toujours l'ouvrage qui puisse suppléer les brèves descriptions dans les grammaires (historiques)⁽³⁾ ou l'étude sommaire de J. H. D. Allen⁽⁴⁾ qui est loin d'offrir toutes les qualités requises.

Or, dans son travail qui constitue en même temps — sans que cela soit mentionné dans le livre — une thèse soutenue à l'Université de Cologne et préparée sous la direction de Hans Dieter Bork (5), Antônio José Sandmann (= A.J.S.) se propose de brosser un tableau des mécanismes de création lexicale productifs dans le portugais du Brésil (6); son seul critère d'admission ou d'exclusion d'un mot est celui de la nouveauté de la formation en question. Pour cette raison, l'auteur a rassemblé un corpus de 1128 mots (cf. p. 211) qui proviennent sans exceptions de la presse quotidienne brésilienne, plus exactement de 42 numéros de différents journaux parus au cours de l'année 1984 (cf. pp. 7, 219), et dont le choix dépend d'un seul facteur: le lexème analysé est-il lemmatisé ou non dans la première édition du Dicionário Aurélio (7) (p. 5)?

⁽¹⁾ Cf. Lang, Mervyn Francis: Spanish Word Formation. Productive derivational morphology in the modern lexis, London/New York 1990.

⁽²⁾ Cf. Alemany Bolufer, José: Tratado de la formación de palabras en la lengua castellana [...], Madrid 1920.

⁽³⁾ Cf. p.ex., Ali, Manuel Said: Gramática Histórica da Língua Portuguesa, São Paulo 61966, pp. 227-264; Cunha, Celso / Cintra, Luís Filipe Lindley: Nova Gramática do Português Contemporâneo, Lisboa 1984, pp. 75-117; Nunes, José Joaquim: Compêndio de Gramática Histórica Portuguesa (Fonética e morfologia), Lisboa 41951 [91989], pp. 354-402 [356-404]. Dans l'étude qui fait l'objet de ce compte rendu, A.J. Sandmann n'a utilisé aucune de ces grammaires.

⁽⁴⁾ Cf. Allen, Joseph H.D., Jr.: Portuguese Word Formation with Suffixes, Philadelphia 1941. Quant aux faiblesses de cet ouvrage, cf. le compte rendu de Malkiel, Yakov, in: Language 18 (1942), pp. 51-62.

⁽⁵⁾ Je remercie M. Jakob Hillen (Bonn), le propriétaire de la maison d'édition nouvellement créée et spécialisée, entre autres, dans la publication d'études de linguistique ibéro-romane, de m'avoir fourni ces renseignements.

⁽⁶⁾ L'auteur emploie le terme « portugais du Brésil » dans un sens non-exclusif: il étudie des mots non obligatoirement typiques de cette variante de la langue portugaise, mais tout simplement attestés dans la presse brésilienne (pp. 5 s.).

⁽⁷⁾ Ferreira, Aurélio Buarque de Holanda: Novo Dicionário da Língua Portuguesa, Rio de Janeiro ¹[1975].

L'auteur lui-même mentionne un premier point critiquable quant à une telle délimitation du corpus, à savoir le problème des formations «trop» transparentes que le dictionnaire a le droit de négliger (pp. 9 s.); il faut toutefois constater d'autres faiblesses inhérentes au corpus. Dans certains cas, l'auteur ne semble pas respecter son propre critère d'admission, en citant comme néologismes des mots qui figurent déjà bel et bien dans la première édition de Aurélio⁽⁸⁾. Un autre phénomène paraît confirmer, à première vue, le choix des mots auquel l'auteur a procédé: parmi les quelques 300 mots (sur 1128 cités comme néologismes par A.J.S.) commençant par A-, B- et C-, que j'ai examinés plus attentivement, 70 se retrouvent, non pas dans la première édition du Dicionário Aurélio, mais dans la deuxième édition de ce dictionnaire qui a paru en même temps que l'étude de notre auteur (9). Il s'avère pourtant que l'absence d'un mot dans Aurélio (1re éd.) - sur laquelle Sandmann fonde toute son argumentation! - et même l'apparition du mot dans Aurélio (2º éd.) ne constituent nullement une preuve irréfutable quant à l'existence d'un néologisme: parmi les 70 nouvelles entrées citées, 13 figurent déjà dans la dernière édition du dictionnaire de Morais, datant de la fin des années quarante⁽¹⁰⁾ - Aurélio (2e éd.), au lieu d'attester des néologismes, ne fait donc que rattraper les omissions du passé.

Il faut constater, d'ailleurs, que l'auteur qui s'est généreusement dispensé de consulter quel dictionnaire que ce soit — sauf celui de *Aurélio* — aurait mieux fait de vérifier ses trouvailles à l'aide du dictionnaire de *Morais*: les lacunes de *Aurélio* (1^{re} éd.) se manifestent non seulement à travers les nouveautés pas si neuves que cela de *Aurélio* (2^e éd.) — 13 sur 70 —, mais aussi parmi les 300 « néologismes » de *A*- à *C*- dont 48 se révèlent documentés déjà par *Morais* — ce qui équivaut à un « degré d'infiabilité » du corpus de 15 % environ. Comme Sandmann n'a utilisé aucun dictionnaire étymologique, il ne s'est pas rendu compte de l'écart chronologique parfois considérable qui existe entre le statut postulé de néologisme et l'âge réel

⁽⁸⁾ J'ai collationné les 300 « néologismes » qui commencent par A-, B- et C- et qui sont facilement accessibles grâce à l'index alphabétique à la fin du livre, avec les entrées de Aurélio (1^{re} éd.), et j'ai trouvé quatre mots qui apparaissent, sous la même forme et avec le même sens, dans les deux ouvrages: autopeça, boca-de-fumo, carta-branca et comercial (subst.). Dans d'autres cas, on pourrait se demander si une légère évolution d'ordre sémantique (cantinho: le «chez-soi»; castilhista: dans Sandmann, le dérivé a pour base le même nom de famille que dans Aurélio, mais désignant une autre personne) ou syntaxique (amarelinho: adj. ou subst.?) justifie le traitement des mots cités par A.J.S. comme formations homonymes et donc nouvelles.

⁽⁹⁾ Novo Dicionário da Língua Portuguesa, Rio de Janeiro ²1986. Dans quelques cas, d'ailleurs, Aurélio rapporte des citations provenant de la presse brésilienne des années quatre-vingt: alcooleiro (adj.), auto-depuração, carrobomba, curta (subst.).

⁽¹⁰⁾ Silva, António de Morais: Grande dicionário da língua portuguesa, 12 vols., Lisboa 10 1949-1959.

de la formation en question, un écart qui peut s'élever jusqu'à six siècles (11)! On remarquera qu'une méthode synchronique — dont A.J.S. se déclare adepte (pp. 3, 157) — qui renonce aux outils élémentaires de la lexicologie historique contribue à mettre en cause la solidité de ses propres recherches descriptives — mais il n'y a pas lieu ici d'énumérer tous les avantages qu'offre une méthode d'analyse « génétique » dans le domaine de la formation des mots (12).

Le corpus obtenu de la façon décrite ci-dessus, est subdivisé par l'auteur selon des critères traditionnels (dérivation, composition; sous-catégories selon les différentes parties du discours auxquelles il faut attribuer les bases et les résultats des formations); en ce qui concerne ce procédé, on pourrait reprendre une vieille dispute méthodologique datant de l'époque de Meyer-Lübke et poser la question de savoir pourquoi A.J.S. a préféré, à l'intérieur de chaque catégorie, la classification selon l'ordre alphabétique, purement formelle et arbitraire, au lieu de profiter des possibilités qu'offre le classement suivant des critères onomasiologiques (13). La classification proposée par l'auteur soulève cependant des questions autrement plus importantes quant aux mécanismes sous-jacents de la formation des mots. Il ne serait pas superflu, par exemple, de s'interroger sur le sens de la catégorie «semidérivation» que Sandmann, comme tant d'autres auteurs d'études sur la formation de mots, fait figurer à côté de celles de la dérivation et de la composition. Le seul critère qui distingue, d'après A.J.S., les prétendus «affixoïdes» des affixes traditionnels serait celui de l'existence du monème en question comme forme libre (type contra-, não-, -(o)mania, etc.), alors que la capacité de motiver la genèse d'une série de formations parallèles différencierait l'«affixoïde» de l'élément de composition (pp. 10 s., 15, 136 s.). Or, au point de vue fonctionnel, l'«affixoïde» joue exactement le même rôle qu'un affixe - M. Höfler l'a bien démontré, précisément

⁽¹¹⁾ Parmi les mots de A- à C-, les écarts «record» sont ceux observables dans le cas des «néologismes» acaudilhar/acaudilhado et aguçamento, tous documentés au 14° siècle; cf. Cunha, Antônio Geraldo: Dicionário etimológico Nova Fronteira da língua portuguesa, Rio de Janeiro 1982, ²1986, réimpression 1989, pp. 223, 23; cf. aussi id.: Indice do vocabulário do português medieval, vol. I: A, Rio de Janeiro 1986, pp. 11, 34. Les «néologismes» suivants, cités d'après Sandmann, sont également dignes de mention: afoitamento (documenté dans l'œuvre de Castelo Branco, 19° s.; cf. Morais, vol. I, p. 429), alinhavador (Castelo Branco; cf. ibid., vol. I, p. 641), apeamento (Arnaldo Gama, 19° s.; cf. ibid., vol. I, p. 983), burocrático-militar (Aquilino Ribeiro, 1885-1963; cf. ibid., vol. II, p. 654), caudilhesco (Rui Barbosa, 1849-1923; cf. ibid., vol. II, p. 1034).

⁽¹²⁾ Pour plus de détails, cf. p.ex., Malkiel, Yakov: Genetic Analysis of Word Formation, in: Sebeok, Thomas A. (ed.): Current Trends in Linguistics, vol. III, The Hague/Paris 1966, pp. 305-364.

⁽¹³⁾ Quant aux inconvénients de l'ordre alphabétique, cf. les remarques de Y. Malkiel dans son compte rendu de l'étude de Allen, art. cit., p. 55.

dans le cas de *-omania* (14) que Sandmann considère comme « suffixoïde » (pp. 147 s.) —, et la distinction entre les deux termes apparaît comme un petit luxe classificatoire dont l'incohérence se manifeste aussi dans l'étude de Sandmann (15).

Au point de vue psychologique, l'utilisation du terme «affixoïde» devrait s'expliquer comme l'expression du manque d'assurance qu'éprouve chaque auteur en s'occupant de la distinction entre dérivation et composition; et effectivement, la question de savoir à partir de combien de formations on est en droit de parler d'une série de dérivés plutôt que de quelques composés parallèles, semble être de caractère graduel, non qualitatif. Il paraît absurde, par contre, de nier aux représentants des séries, abondantes en exemples, en -icultura, -ografia, -ologia, etc., le statut de dérivés et de les énumérer, comme le fait Sandmann (pp. 165 s.), sous la catégorie des composés. Quant à ce dernier élément, il faut constater que, lors de la définition du terme «composition», l'auteur réserve cette dénomination à l'assemblage de monèmes libres (p. 14) et qu'il semble donc négliger le rôle des formes liées (en portugais) d'origine grecque ou latine; la formule de A.J.S. selon laquelle le portugais, avec les préfixes du type auto-, etc., a formé des suffixations (« Suffigierungen») du type autismo (p. 138) paraît plus qu'elliptique: au moins aurait-il fallu mentionner clairement la plurifonctionnalité des éléments savants qui peuvent jouer le rôle d'un affixe aussi bien que celui de la base (16).

Avant d'analyser en détail la façon dont Sandmann a procédé à l'analyse morphématique des mots qui constituent son corpus, il convient d'aborder le problème du découpage exact des suffixes qui sont précédés d'une voyelle de transition (type -ação, -ódromo). Sandmann choisit une solution de compromis bien peu satisfaisante: il est parfaitement juste de constater que cette voyelle porte souvent l'accent et que, pour le suffixe non modificateur, le statut sémantico-syntaxique de déterminé devrait entraîner, au niveau de la réalisation phonique, le caractère tonique de cet élément de la formation (p. 105), à de rares exceptions près. Sandmann a donc raison de considérer la voyelle comme partie intégrante des suffixes du type -ada, -agem, -ante ou -ódromo (pp. 68, 105), mais pourquoi refuse-t-il la même recon-

⁽¹⁴⁾ Cf. l'étude que Sandmann n'a malheureusement pas consultée: Höfler, Manfred: Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, dargestellt an den Bildungen auf -(0)manie, -(0)mane, Tübingen 1972 (= ZRPh, Beiheft 131), p.ex. p. 113.

⁽¹⁵⁾ En traitant les formations parasynthétiques, A.J.S. considère a- et en-/em-, dont l'existence sous forme libre dans la langue portugaise ne fait guère de doute, comme préfixes, non pas comme préfixoïdes (p. 129). Au point de vue diachronique, l'existence ou la non-existence d'une forme libre peuvent constituer deux étapes d'un seul processus (cf. le type -mente dans les langues romanes, -heit en allemand), ce qui rend une distinction nette entre les deux formes d'existence bien aléatoire.

⁽¹⁶⁾ Il est vrai que dans un autre contexte, A.J.S. parle du passage possible d'une racine savante à la classe des affixes (p. 11); il semble donc envisager un processus qui se déroulerait dans une seule direction.

naissance à cette même voyelle dès qu'elle ne porte plus l'accent (type -ção, -dura, -mento; p. 105)? L'épreuve de commutation illustre l'incohérence de la position de Sandmann⁽¹⁷⁾.

En ce qui concerne les détails de l'identification des monèmes et de l'attribution des exemples aux différents mécanismes de formation, le travail de Sandmann paraît, grosso modo, correct, mais un certain nombre d'erreurs manifestes voire grossières trouble une image globalement positive. On se demande, par exemple, pour quelle raison multiusuário et pos-revolucionário constituerajent «peut-être» (p. 31, n. 1) ou «plutôt» (p. 32, n. 2) des formations parasynthétiques. Superestrutural n'illustre certainement pas la catégorie de la préfixation, comme le pense A.J.S. (p. 40), mais doit être considéré comme un dérivé suffixal de superestrutura. Ritualística et robótica ne représentent guère un suffixe «-ica», soi-disant producteur de substantifs (pp. 54 s.), mais plutôt -ística et -ótica (18). Les analyses suivantes, proposées par Sandmann, ne méritent que l'épithète «aberrantes»: enraizar n'est pas un «verbe en -izar», au même niveau que saarizar et cartelizar (p. 77), mais, bien évidemment, une formation parasynthétique. Aprovo est loin de constituer le résultat d'une conversion grammaticale, comparable à o ir-e-vir (forme verbale > substantif; pp. 122, 125), mais fait partie des substantifs post-verbaux (ou déverbaux ou régressifs), d'une catégorie donc que Sandmann connaît parfaitement et à laquelle il consacre un chapitre particulier (pp. 110-119). Lorsqu'il s'agit d'analyser, dans un autre contexte, les monèmes qui constituent le mot desestabilização, A.J.S. n'hésite pas à proposer deux solutions qui, toutes les deux, comportent une coupure entre les deux monèmes (!) -est- et -abil- (p. 133) - l'auteur ne réussit visiblement pas à faire la distinction entre la formation des mots en latin et en portugais. La même erreur de jugement peut être constatée dans le cas de simpatia où l'auteur croit déceler l'existence d'un préfixe sin-/sim- (p. 145, n. 1); la confusion entre les mécanismes dérivationnels grec et portugais semble bien être l'expression d'une certaine insensibilité de l'auteur à l'égard de l'analyse historique des processus linguistiques, et il s'avère que la description synchronique se voit gravement compromise par ces lacunes (19).

⁽¹⁷⁾ Cf. des séries du type abaf-ante (comme A.J.S.) vs. abaf-ador (selon A.J.S.: -dor), abaf-ação (A.J.S.: -ção), abaf-amento (A.J.S.: -mento); cal-ada (comme A.J.S.) vs. cal-adura (A.J.S.: -dura), cal-amento (A.J.S.: -mento). Quant au problème de la voyelle de transition dans le contexte des suffixes d'origine savante, cf. Höfler, M.: Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise, op. cit., pp. 125-136, ainsi que Wolf, Heinz Jürgen: Französische Sprachgeschichte, Heidelberg 1979, pp. 141, 155 s., et id.: [Compte rendu du TLF, vol. V], in: RF 93 (1981), pp. 179-184, p. 180.

⁽¹⁸⁾ Par analogie, peut-être, avec des modèles grecs du type *esclerótica*, *semiótica*. Cette analyse résoudrait, en même temps, le problème qui consisterait, d'après Sandmann (p. 55), à expliquer la «réapparition» du *-t-* (robô > robótica).

⁽¹⁹⁾ On ne demande pas à l'auteur d'un traité synchronique de fournir des indications quant à l'étymologie des suffixes, et il serait préférable qu'il s'abstienne de formuler des phrases qui pourraient être interprétées comme des hypo-

A l'intérieur de chacun des chapitres consacrés aux différents mécanismes formatifs, l'auteur propose une analyse succincte du sémantisme et de la fonction du procédé décrit. Parfois cette analyse se limite à quelques remarques accompagnant la liste des exemples du corpus, pourvus de l'indication de la base et de sa traduction en allemand; parfois les commentaires prennent des dimensions un peu plus importantes comme, p.ex., dans le cas des réflexions, non sans intérêt, au sujet de la formation verbale (pp. 100-103: différences entre flexion et dérivation), sur les dérivés en -mente (pp. 106-110: statut de -mente comme suffixe, non comme morphème flexionnel), sur les déverbaux régressifs (pp. 110-119) ou sur la conversion (pp. 119-124: problème du monème zéro, etc.). On aurait également aimé lire au moins quelques mots à propos des emprunts ou internationalismes et des calques: la possibilité d'une provenance non-portugaise des formations citées n'est presque jamais (20) envisagée par Sandmann; dans ce but, l'auteur aurait dû, bien évidemment, violer le monopole du Dicionário Aurélio et consulter un deuxième ou troisième dictionnaire... Il aurait été utile aussi de ne pas renoncer a priori à la définition de ce que constitue un mot (p. 5); de cette manière, l'auteur aurait pu éviter, peut-être, d'énumérer comme mots composés des syntagmes du type Harry's Bar, Brasil Turismo (p. 166) ou esportivo-eleitoral (p. 184) qui ne remplissent assurément pas la condition nécessaire, formulée par A.J.S. même (pp. 176 s.), à savoir de présenter un signifié plus ou moins homogène (21).

Une des grandes faiblesses de l'étude de Sandmann — à côté de laquelle quelques erreurs de détail n'ayant pas encore été mentionnées (22) comptent peu — réside

thèses étymologiques: «[...] je suis enclin à croire que -dor, dans la fonction qui intéresse ici, remonte à -douro» («[...] doch möchte ich behaupten, daß -dor in der hier erwähnten Funktion von -douro abzuleiten ist»; p. 53). A.J.S. aurait pu traiter avec plus d'attention, par contre, la différence entre les bases populaires et leurs variantes savantes, afin d'éviter des étymologies incorrectes du type estatismo < Estado (p. 60).

⁽²⁰⁾ Quelques observations pertinentes se cachent dans des notes dispersées (p. 26, n. 1: hipermercado; p. 166, n. 2: Páginas Amarelas; p. 174, n. 1: belas artes; etc.).

⁽²¹⁾ En ce qui concerne les syntagmes (plutôt que les mots) composés de deux adjectifs ethniques (type americano-soviético), ou pourrait se demander si l'ordre des deux éléments est toujours aussi arbitraire que le prétend l'auteur (p. 186). Parfois l'ordre semble suivre la «perspective nationale» de la langue en question; cf. les termes officiels désignant la même institution en France et en Allemagne: Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (perspective française) vs. Deutsch-Französisches Jugendwerk (perspective allemande).

⁽²²⁾ Pour ce qui est de la formation des adverbes en -mente à base de la forme féminine de l'adjectif (pp. 108 s.), l'auteur aurait pu mentionner les exceptions citées dans chaque grammaire (portuguesmente, malmente). L'équivalent (et modèle!) français de terceiro-mundo n'est pas troisième monde (sic; p. 175). Le club de football de Rome dont les supporters sont connus sous le nom de romanisti, s'appelle «AS», non pas «A.C.» Roma (p. 64, n. 1: l'auteur n'a

dans la bibliographie très restreinte (pp. 214-218). Elle comporte des ouvrages standard sur la formation des mots en français, anglais et allemand (Meyer-Lübke, Marchand, Fleischer); l'auteur ignore, par contre, non seulement les dictionnaires du portugais (23) et des autres langues romanes ainsi que les grammaires historiques du portugais (24), mais également des publications importantes qui traitent certains secteurs de la formation des mots en portugais (25) et même des articles qui se réfèrent directement au sujet des néologismes dans la presse et dans la variante brésilienne du portugais (26). A.J.S. ne tient pas non plus compte de certaines études qui n'ont pas pour objet exclusif la formation des mots en portugais, mais qui auraient pu servir à l'auteur à maintes reprises: Sandmann étudie la structure des composés (pp. 15, 149 ss.) sans se référer à Giurescu ni à Rohrer (27) — qui figure pourtant

pas corrigé la faute dans l'article auquel il se réfère), et — erreur impardonnable pour un auteur brésilien! — la *camisa-dez*, dans une équipe de football, ne désigne pas l'avant-centre (« Mittelstürmer », p. 182), mais le meneur de jeu (d'après Pelé!).

⁽²³⁾ Sandmann cite dans sa bibliographie – à part le *Dicionário Aurélio* omniprésent – seulement le dictionnaire de Figueiredo qu'il n'a apparemment pas trop souvent utilisé.

⁽²⁴⁾ Cf. ci-dessus, n. 3. A.J.S. n'a pas non plus consulté la grammaire romane de Meyer-Lübke.

⁽²⁵⁾ Cf., p.ex., les articles de Piel, Joseph Maria: A formação dos substantivos abstractos em português, in: Biblos 16 (1940), pp. 209-237; A formação dos nomes de lugares e de instrumentos em português, in: BF 7 (1940), pp. 31-47 (réimpression dans J.M.P.: Estudos de linguística histórica galego-portuguesa, Lisboa 1989, pp. 201-212). Cf. aussi González Fernández, I.: Sufijos nominales en el gallego actual, Santiago de Compostela 1978 (= Verba, Anejo 11). Dans le contexte des suffixes modificateurs, Sandmann utilise Ettinger, Stefan: Form und Funktion in der Wortbildung, donc un bilan de recherches, sans connaître l'étude de base du même auteur: Diminutiv- und Augmentativbildung: Regeln und Restriktionen [...], Tübingen 1974. A.J.S. ne consulte pas non plus le travail fondamental de Skorge, Silvia: Os sufixos diminutivos em Português, in: BF 16 (1956/57), pp. 50-90, 222-305, 17 (1958), pp. 20-53, ni l'article de Wagner, Max Leopold: Das «Diminutiv» im Portugiesischen, in: Orbis 1 (1952), pp. 460-476. Quant à la préfixation, l'auteur aurait pu recourir à Ching, Li: Sobre a formação de palavras com prefixos em português actual, in: BF 22 (1964-1973), pp. 117-176, 197-234.

⁽²⁶⁾ Cf., p.ex., Piel, Joseph Maria: Sobre alguns aspectos da renovação e inovacão lexicais no português do Brasil, in: RPF 13 (1964/65), pp. 1-25 (réimpression dans J.M.P.: Estudos de linguística, op. cit., pp. 245-261); Ching, Li: Neologismos e outros aspectos característicos da linguagem da imprensa portuguesa contemporânea, in: Romanica Europaea et Americana. Festschrift für Harri Meier, Bonn 1980, pp. 331-339.

⁽²⁷⁾ Il est question de Rohrer, Christian: Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch, ainsi que de Giurescu, Anca: Les noms composés dans le portugais comtemporain, in: RRL 8 (1973), pp. 415-424. Sandmann ne pouvait pas encore connaître les articles plus récents de Roth, Wolfgang: Zur Nominal-

dans sa bibliographie -, il parle de l'augmentatif féminin (et du phénomène contraire; pp. 46 s.) sans utiliser l'article des Kahane (28), il réfléchit sur les in(ter)fixes (pp. 57 s.) sans connaître ni le terme ni le travail fondamental de Malkiel (29) ni l'article plus succinct de Ettinger (30). Lorsque Sandmann mentionne le suffixe français -omanie, il se réfère à un petit article de Höfler (p. 147) au lieu de citer le travail important que ce dernier a consacré au suffixe en question (31), et quand l'auteur médite sur le problème des composés du type verbe + substantif, il aurait pu utiliser l'article connu de Coseriu (32) ainsi que l'étude de Bierbach au sujet de ce type de formations en français (33). Dans le chapitre, finalement, que l'auteur consacre à la distinction prétendue entre la formation des mots proprement dite et la formation analogique (pp. 201-205), il s'appuie sur les propos de Höfler formulés dans le cadre d'une controverse, sans citer la position alternative, à savoir celle de Wolf qui tient à souligner le caractère quelque peu arbitraire d'une telle distinction, étant donné qu'elle paraît basée sur le découpage artificiel d'un processus qui se déroule progressivement et dont les différentes étapes ne se laissent définir qu'à l'aide de critères d'ordre quantitatif (34).

komposition im modernen brasilianischen Portugiesisch, in: Dietrich, Wolf / Gauger, Hans-Martin / Geckeler, Horst (edd.): Grammatik und Wortbildung romanischer Sprachen [...], Tübingen 1987, pp. 211-222, et Composição e adjectivos de relação: um desafio ao dicionário alemão-português, in: Duas línguas em contraste: Português e alemão [...], Porto 1989, pp. 75-85.

⁽²⁸⁾ Cf. Kahane, Henry et Renée: The Augmentative Feminine in the Romance Languages, in: RPh 2 (1948/49), pp. 135-175. Cf. aussi Pabst, Albrecht: Genuswechsel im Portugiesischen, Bonn 1961.

⁽²⁹⁾ Cf. Malkiel, Yakov: Los interfijos hispánicos. Problema de lingüística histórica y estructural, in: Miscelánea homenaje a André Martinet [...], vol. II, La Laguna 1958, pp. 107-199.

⁽³⁰⁾ Cf. Ettinger, Stefan: Das Problem des Infixes -/z/- beziehungsweise -/θ/- im Portugiesischen und im Spanischen, in: VR 31 (1972), pp. 104-115.

⁽³¹⁾ Cf. Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise, op. cit.

⁽³²⁾ Pour des raisons de commodité, je ne cite que la version espagnole de cet article, publié en 1977 en allemand: La formación de palabras desde el punto de vista del contenido (A propósito del tipo «coupe-papier»), in: E.C.: Gramática, semántica, universales. Estudios de lingüística funcional, Madrid 1978, pp. 239-264.

⁽³³⁾ Cf. Bierbach, Mechtild: Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen. Beitrag zur Geschichte eines Wortbildungsmusters, Tübingen 1982. Sandmann ignore également l'article de Messner, Dieter: Die Verb-Substantiv-Komposita im Portugiesischen, in id. (ed.): Scripta Romanica Natalicia [...], Salzburg 1984, pp. 217-226. Lors du XVIIIe Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes à Trèves, en 1986, Hans Dieter Bork a présenté une communication — que Sandmann ne pouvait pas encore connaître — traitant le même sujet: L'origine des composés romans impératifs (cf. Résumés des communications, Trèves 1986, p. 39).

⁽³⁴⁾ A partir de combien de dérivés n'a-t-on plus affaire à une formation analogique d'après un modèle «concret», mais d'après un schéma dérivationnel

Ces remarques seraient incomplètes sans quelques observations concernant la forme sous laquelle Sandmann présente son travail. L'auteur est lusophone, comme il le souligne à plusieurs reprises, en basant certains jugements sur «l'intuition du native speaker» (p. 132); les quelques cinquante fautes d'allemand (morphosyntaxe, lexique, orthographe, ponctuation)⁽³⁵⁾ que j'ai relevées dans le texte, surtout dans les premiers deux tiers du livre, sont donc moins imputables à l'auteur qu'à ceux qui ont corrigé ce texte ou qui auraient dû le faire. On aurait pu, d'ailleurs, corriger en même temps le terme technique «Nomen acti» (sic; p. 117). Mais il y a plus; le texte fourmille de formules dont on ne peut qu'admirer la banalité, voire la naïveté: on apprend que telle observation est basée sur les notes que Sandmann a prises pendant les cours d'un professeur xy (p. 58, n. 1) et qu'il remercie le même professeur de lui avoir fourni l'exemple sim (mentionné dans le contexte de la nasalisation non étymologique; p. 202, n. 1); on apprend également qu'il est difficile de classifier des phénomènes linguistiques en se basant sur les caractéristiques et les particularités que ceux-ci affichent (p. 110), et que les suffixes qui modifient la catégorie grammaticale du dérivé sont des suffixes modificateurs de catégories grammaticales (36)...

En guise de résumé, il suffit de citer la conclusion de l'auteur: «Tous les aspects n'ont pas été analysés avec l'intensité et avec l'approfondissement qu'ils auraient mérités» (37) — ce qui ne veut pas dire que l'étude de Sandmann soit inutilisable: elle peut rendre de bons services, en tant que répertoire de matériaux, passablement classés et présentés, sans prétention scientifique. Mais quand on sera amené à l'utiliser dans un cours universitaire — ce que je viens d'ailleurs de faire

[«]abstrait»? Cf. Wolf, Heinz Jürgen: Wortbildung und Analogie (suite), in: ZRPh 86 (1970), pp. 546-549.

⁽³⁵⁾ Faute de place, je ne peux citer que quelques exemples: «[...] wenn sie ihre Entstehung fremden Einflusses verdanken» (p. 5; au lieu de: «fremdem Einfluss»); «Die [...] Grammatiken, die ich durchsucht habe» (p. 67; au lieu de: «untersucht»); «[...] folgende Worte LAUSBERGs [sind] erleuchtend» (p. 108; au lieu de: «einleuchtend, erhellend»); «eine lexikalische Einheit [...] ändert [...] sein signifié» (p. 128; au lieu de: «ihr signifié»); «Forscher anderer Aspekte» (p. 212; au lieu de «Forscher, die sich mit anderen Aspekten auseinandersetzen»). Mis à part ces incorrections de langue, j'ai relevé une vingtaine de fautes de dactylographie, p.ex.: «s, z» (p. 27, tableau phonétique; au lieu de «š, ž»); «Il tre termini» (p. 59, citation italienne; au lieu de: «I tre»); «farogagem» (p. 73; au lieu de «farofagem»); «MEYER-LÜBKE (94 ff.)» (p. 81; au lieu de: «(94)»); «entonar» (p. 111; au lieu de: «entornar»); [référence de note:] «2» (p. 186; au lieu de: «1»).

⁽³⁶⁾ Je ne cite la version originale que pour la dernière des phrases signalées: «Bei Suffixen, die mit der Basis ein Wort produzieren, das zu einer anderen Wortart gehört, handelt es sich um wortartändernde Suffixe» (p. 79).

^{(37) «}Da nicht alle Aspekte also so intensiv und tiefgehend erörtert wurden, wie sie es verdient hätten, [...] » (p. 213).

dans le cadre d'un séminaire sur la formation des mots en portugais —, on fera mieux de signaler aux étudiants qu'à certains égards, l'étude en question n'est pas un modèle à suivre (38).

Alf MONJOUR

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, von Walther v. Wartburg (†), publié par Jean-Pierre Chambon, fasc. n° 151, tome XXV (refonte du tome I^{er}), aspergere –*assulare², pp. 481-576, Bâle (Zbinden) 1990.

On suit avec admiration la publication régulière de la refonte du tome premier du FEW (v., pour les derniers fascicules, les c. r. ici 52,289-90; 53,232-36), refonte qui, sans aucun doute, fait partie de la fine fleur de la lexicographie actuelle. Ce qui frappe à première vue, c'est le grand nombre de collaborateurs que J.-P. Chambon — tout en fournissant la participation individuelle la plus ample — a réussi à intégrer à la rédaction. Ont contribué Mmes et MM. Brochard (avec Thibault signataire de l'article le plus long du fascicule, ASSIMULARE, 41 col.); Büchi; Chauveau (CNRS Angers); Dufour (†); Eberenz; Günther; Laguenière; Wulf Müller; Rézeau (CNRS Nancy); Roques (CNRS Nancy); Thibault. Qu'il s'agisse vraiment d'une 'équipe' qui est au travail, on le reconnaît au fait que plusieurs articles sont signés par deux ou par trois rédacteurs (ASSIMULARE mis à part, p. ex. ASSECURARE 18 col. par VGünther; Chambon; EBüchi, *ASSULARE par FLaguenière; Thibault; Chambon, ASSICARE par Rézeau; Chambon, etc.) et que des articles rédigés par un seul rédacteur ont pu tirer profit des observations et des ajouts fournis par des collègues (cf. les remerciements respectifs dans les notes).

Le fascicule remplace les pages 157a-163a du tome 1^{er} (à soustraire les deux colonnes de l'article ASSIS qui sera repris comme AXIS), c'est-à-dire de dix colonnes

⁽³⁸⁾ Après avoir terminé ce compte rendu, j'ai pris connaissance de la version portugaise de la thèse de Sandmann: Formação de Palavras no Português Brasileiro Contemporâneo, Curitiba 1989. Cette traduction ne semble pas comporter d'améliorations par rapport à la version originale; au contraire, il faut signaler une particularité tout à fait originale, à savoir l'usage — qu'on ne manquera pas de qualifier de grotesque — de traduire les indications bibliographiques en portugais. On s'imaginera l'exaspération du bibliothécaire brésilien à la recherche d'articles comme ceux de M. Höfler et de H.J. Wolf, cités d'après Sandmann, version portugaise, p. 169, sous le même titre: «Formação de Palavras e Analogia. Em: Revista de Filologia Românica 86 (538-552)»; comment le bibliothécaire soupçonnera-t-il qu'il s'agit d'articles, publiés en langue allemande, dans la Zeitschrift für Romanische Philologie?

en sont devenues 192. Des anciens étymons ont été supprimés ASPERULA (aspérule etc. maintenant 25,474b sub ASPER II.2.; pas de renvoi 488a); *ASSECRETIARE (belle discussion étymologique par Chauveau); ASSENTARI (les formes fr. en -er sont considérées comme secondaires et sont rangées sub ASSENTIRE). Sujet de la refonte proprement dite sont les articles suivants (parmi lesquels les plus longs): AS-PERSORIUM; ASPERSUS; ASPHALTUS; ASPHODELUS; ASPIRARE; ASPIS; ASSALIRE; ASSALTUS; ASSECURARE; ASSENSUS; ASSENTIRE; ASSEQUI; ASSERERE; ASSERTIO; ASSERTOR; ASSESSOR; ASSICCARE; ASSIDERATUS; ASSIDUUS; ASSIGNARE; ASSIMU-LARE; ASSISTERE; ASSOPIRE; ASSULA; ASSULARE⁽²⁾. Comme entrées nouvelles qui sont les plus nombreuses nous trouvons: ASPERGES ME HYSSOPO; ASPERGILLUM; ASPERITAS; ASPERITUDO; ASPERNARI; ASPERSIO; ASPERUGO; ASPHALÍZEIN; ASPHYXÍA; ASPÍDION; ASPILATIS; ASPIRARI; ASPIRATIO; ASPÍS; ASPLENON; ÁSPRON; ASSARE; ASSECTARI; ASSECUTIO; ASSER; ASSERTIVUS; ASSERTORIUS; ASSEVERARE; ASSEVERATIO; ASSEVERATIVUS; ASSIBILARE; ASSIDUITAS; ASSIGNATIO; ASSIPON-DIUM; ASSOS; ASSUEFACTIO; ASSUETUDO; ASSULARE¹. Ce grand nombre ne veut cependant pas dire qu'il s'agisse toujours d'étymologies nouvellement établies, tout comme les articles refaits ne concernent pas uniquement le tome premier du FEW: S'y trouvent des articles qui remplacent des passages entiers traités sous d'autres étymons, p. ex. ASSESSOR qui remplace SEDERE II.3. (11,405b); ASSEVERARE et AS-SEVERATIO qui remplacent SEVERUS II. (11,554a). Ce sont donc des matériaux du FEW tout entier - et on ne saurait trop insister sur ce point - qui sont reconsidérés lors de la refonte. Cette vue d'ensemble se remarque dans la quantité des corrections placées dans les notes, qu'elles concernent des formes ou des mots d'étymologie considérée jusqu'ici comme sûre (p. ex. 487an12; 507bn26; 28; 32; 517bn2; 13; 518an17; 526an6-9; etc.; 532an1; 11; 13; 534an2; 3; etc.) ou tirés des matériaux d'origine inconnue (p. ex. 494an2; 502an25; 26; 509an1; 535an3; 575an7;

Exprimons notre désir et espoir que cette refonte s'étendra au-delà du tome premier.

Quelques remarques: 490b 1.3 d'en bas: le *l.* les; — 493b: afr. aspilite « sorte de pierre précieuse », tiré de Gdf 1,420a, n'existe pas. Du ms. Berne 646 dont le lapidaire en prose est 'cité', Gdf n'avait utilisé que les indications du catalogue de Berne établi par Hagen en 1875 (cf. Ziltener MélLommatzsch 413 = LapidPhilZ), et c'est celui-ci qui a mal lu aspilites au lieu d'aspitites du ms. Ce mot, attesté dans déb. 14° s. LapidPhilZ III 8 (var éd. Baisier p. 123 aspetites), est var. de l'afr. epistites < HEPHAESTITIS [traité chez Pline éd. Mayhoff 5,457]. Les formes sont à ajouter FEW 4,404a; — le Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle (1803) a été utilisé (cf. p. ex. 485a aspergille f.; 491a asphodèle rameux; 492an3), mais pas systématiquement: on aurait pu ajouter p. ex. 503a sub ASPís aspidophoroide « genre de poissons semblables aux aspidophores » qui manque TLF 3,655b où l'on est renvoyé pour d'autres dérivés; — 497b: aspic « animal fabuleux... » pourquoi la datation «— TLF»? ce sens, n'existerait-il plus? [se trouve Rob 1986]; — 503b: assaudre et assauder à ranger plutôt sub ASSALTUS, où le même assauder se trouve déjà à la bonne place (506a); — 504a: rassaure « posséder (une femme) » BaudSeb, tiré

de Gdf [où aussi rasorre] est certainement emploi figuré de rassoudre « absoudre de ses péchés», cf. TL 8,325, et est à ajouter FEW 24,54a sub ABSOLVERE; -507an16: l'att. WatrS dans TL = Gdf; - 509b 1.18: le passage de Modus cité par Lac se lit dans l'éd. Tilander 94,47 sachez que ch'est une chose, que le baing, qui li donne grant seurté, mais cp. ib. 91,29 plus est un faucon touchié et manié, plus s'en asseure; asseurer comme terme de fauconnerie se trouve déjà ca. 1295 dans la traduction afr. du traité de FrédII (mentionné 517bn1), ChaceOisI²H, v. le glossaire; - 514b: puisque, à l'occasion de rasseurement « certitude », on a employé l'éd. CoucyChansL (cf. 518an25), on aurait pu relever p. 165 la var. assegurement «id.» mss. 13° s.-14° s.; - 527a: afr. asser se trouve déjà dans la traduction de Végèce par Jean de Meun (1284 JMeunVegL IV 46,5; 46,7); - la différenciation sémantique est poussée parfois à l'extrême: sub ASSENSUS p. ex. on trouve, pour les quatre attestations données par le glossaire de GuillMarM (mis à par par assens), les déf. «avis, conseil; jugement, opinion» et «intention, volonté». Après une lecture des contextes je trouve «avis» tout seul satisfaisant et je ne vois pas où s'impose «intention; volonté». Peut-être vaudrait-il mieux de donner dans de tels cas des renvois précis. A propos des renvois: sub ASSENTIRE on trouve 521b s. assentir a «être le complice de» (13° s., Bartsch-Horning); 522a as(s)entir a qn «être d'accord avec qn» (12e-14e s., Bartsch-Horning; AND). Ces déf. corrigent le gloss. de Bartsch-Horning qui avait donné «assentir». Mais sans renvoi, les nouvelles déf. obligent le lecteur à chercher et à comparer les passages en question pour reconstituer la distribution des acceptions. Nous arrivons là à une question de principes de rédaction: Jusqu'à quel point veut-on mettre le lecteur dans la possibilité de vérifier les données? Prenons un exemple: sub ASSIMILARE sont rangées 19 entrées pour as(s)embler et var. (sans compter les dérivés et composés) avec le renvoi «BenS-MaureH»(1) qui représente le glossaire de Södergård [malgré ce qu'en dit le Beiheft]. Celui-ci s'était contenté de définir: v.a. et réfl. « assembler, s'assembler » pour les 39 attestations auxquelles il renvoie. Ces attestations sont maintenant classées sous des points de vue d'orthographe, de grammaire et de sémantique, mais sans que l'on sache laquelle des 39 est concernée. Ceci implique que le lecteur des Chroniques devra se charger d'un contrôle des renvois de Södergård pour que le travail réalisé par le FEW lui soit utile. Ceci est vrai aussi pour le lexicographe, bien que sous un angle différent. Sans renvois - et en les donnant les rédacteurs ne feraient certainement pas couler trop d'encre - il faut, en partie, malheureusement faire double travail. Dans le cas présent, nous l'avons fait avec les résultats suivants: 1.a. [sens général] v.a. Ø (c.-à-d. le FEW renvoie à BenSMaureH, mais aucun des passages cités au glossaire ne correspond à ce sens); v.n. 1530; 40228; s'as(s)embler v.r. Ø; s'assenbler v.r. 24762; 28665; 1.b. [sens politique] as(s)embler (gens, peuple, parlement, conseil etc.) v.a. Ø; v.n. 1928; 2829; 2832; 10476; 19282; 20135;

⁽¹⁾ S'y rajoutent 548a avec renvoi précis assemblée [l'accent est omis à juste titre dans l'ed.] part. pass.-adj. «(bataille) engagée» et assembler m. [=inf. substantivé] «combat» [aj. v. 34778, manque au gloss.].

22153; [à ajouter assenbler v.n. 26807, manque au gloss.]; s'as(s)embler v.r. 1615; 8769; 1.c.a. [sens belliqueux] v.a. as(s)embler (l')ost 6148; v.a. as(s)embler (l')ost 30368; 35416; v.a. as(s)embler (ses gens, sa gent, etc.) 13783 [cf. 1.c.β.]; 16908; 30885; 37463; 39992; v.n. (2) [aj. 3245 S'unt 1. Sunt]; 3246; 17425; 39533; v.r. s'as(s)embler 4376; 4659; 7266; v.r. s'asenbler 23869; 1.c.B. v.a. assembler des navires «réunir (des navires de guerre) en vue d'un combat» 13783 [cp. 1.c.α.]; [aj. 43421]; 1.c.γ. assembler l'estor 2666; assembler (la) bataille 22162; as(s)embler a qn «livrer bataille contre qn» 23480; 34878; assembler od qn «entreprendre le combat contre qn» 18207; sub 5 [sujet inanimé] s'assembler « se rejoindre (cours d'eau), confluer» 323 [avec la graphie asenbler]. Ces résultats suggèrent d'autres questions (questions embarrassantes, nous le reconnaissons): jusqu'à quel point est-il raisonnable de nuancer les acceptions d'un mot? Certains sens subtilement spécifiés au point de ne plus pouvoir attester le sens général, ne sont-ils pas compris justement dans ce sens général? A l'égard d'assembler: lorsqu'on se réunit «en vue d'une délibération ou pour prendre une décision» [sens politique] ou «pour constituer une armée ou pour combattre» [sens belliqueux] - n'est-ce pas toujours «pour un motif commun, par une chose commune» [sens général]? Au v. 13783 E jenz e navie assembler, le verbe doit être attribué à la fois à 1.c.a. as(s)embler (ses gens, sa gent, etc.) et à 1.c.B. assembler des navires! Puisque ce dernier se trouve aussi au v. 43421 Navie quist e assembla, faut-il conclure qu'il faut supposer comme lexicalisé également querre des navires? La structuration «essentiellement actantielle» [558a] de l'article ASSIMULARE pose encore d'autres questions: assembler des navires, à juste titre sub 1. Nombre indéterminé de personnes?; BenDucF 24669 Si furent li mort assenblé à ranger sub 1.1.a. «mettre des personnes ensemble...» ou sub 4. parmi les objets inanimés? Une structuration sémantique si raffinée qu'elle soit, risque d'être ratée quand il devient pratiquement impossible d'y intégrer de nouveaux matériaux. Un exemple: Certains papillons déposent leurs œufs sous la feuille d'une plante. Une telle agglomération est appelée dans MenagM 38b assemblé de miches (3): tu peus regarder pardessoubz les fueilles des choulx, et la trouveras grant assemblé de miches blanches en ung tas; et saches que c'est dont les chenilles naissent. Qu'est-ce qu'on fait de cet assemblé? Faut-il l'ajouter sub 3. Animaux ou 4. Objet inanimé ou 5. Sujet inanimé? - 531a sub ASSESSOR: 1.f. afr. assessour «celui qui est assis auprès de qn» est à biffer des «recomposés étymologiques faisant allusion au sens primitif de lt. ad-sessor» [531b]. Dans le texte (allégorique), La desputoison du vin et de l'iaue, les vins prennent leur place comme adjoints du juge principal, du Dieu d'Amours (pour le résultat de leurs conseils, cf. JubNRec 1,307 ss.): il s'agit de l'emploi juridique (1.a.); - 531b: 2.c. frm. accesseur m. «(nom de certains dieux d'un ordre inférieur [chez les Romains])» (hap. 16e s., ici 11,405b [source non retrouvée]): l'att. est très prob. tirée de Hu 1,349b: Et qui ne

⁽²⁾ Cette entrée est suivie de la remarque «aj. au gloss. v. 29812», mais ce renvoi figure dans le glossaire; le vers donne la graphie assenbler qui est à ajouter.

⁽³⁾ Pour miche au fig. « œuf de papillon... » cf. MöhrenLand 319.

sçait que par son soing et cure Le coq fut dict accesseur de Mercure (Anc. Poés. fr. IV 52 = 1544 Claude Chappuys, L'Aigle qui a faict la poule devant le Coq a Landrecy). S'il en est ainsi, il s'agit de la même att. qui a donné 531a 2.a. afr. accesseur «assistant (ici: de Mercure)» (av. 1300, GdfC), à corriger; - 536a sub ASSI-DUUS: l'att. de GregEzH est interprétée, avec raison, sub 1.b. comme assidué et est comparée dans le commentaire avec continué et perpetué; les att. de GlVatR et AalmaR sont cependant interprétées sub 2.a. comme assidue avec «terminaison anomale sentie comme féminine» (537a) et cette interprétation est appuyée 538an25 entre autres par continue et perpetue; peut-être vaudrait-il mieux de renoncer à cette forme qui «n'a guère eu de succès» (537a) et de lire également assidué; - 540b: apr. signassion «fondation (d'une chapelle)...» est à corriger. L'attestation est tirée du contexte ung intrument que conten la signassion de la capella que fondet mossen Giraut Emeric... On lira plutôt l'asignassion, cp. l'assignation ib. fo 28,6; 34 v,16; [aussi 104 v,12 var., repris dans l'étude lexicologique p. 327 sub consinassion sans renvoi; manque au gloss.]. La déf. du FEW traduit mal celle de l'éd. «Weihe (einer Kapelle)» qui semble aussi erronée. Rien n'indique que le Thesaur énonce la dédicace d'une chapelle; il sera plutôt question de l'attribution, de l'assignation de la chapelle (visant les conséquences juridiques), asignassion (ou signassion) étant alors employé au sens courant. (Pour le rattachement étymologique cf. Chambon ZrP 106, 499); - 559 an 26: très belle note, mais pourquoi alors faire de même?; - 561b: 1,160a-1,161b 1. 1,160b-1,161a; 571b: LevyTrés 113 1. LevyContr 123.

Thomas STÄDTLER

Françoise GASPARRI, Crimes et châtiments en Provence au temps du roi René. Procédure criminelle au 15^e siècle, Paris, Le Léopard d'Or, 1989, [VI]+467 pages.

Il s'agit de l'édition, de la traduction et du commentaire du «procès-verbal d'une procédure engagée en 1439 par la justice du roi René à Apt contre des brigands, tueurs de grands chemins et proxénètes, qui sévirent dans toute la vallée du Rhône et les Alpes de Haute Provence, mais principalement entre Avignon et Apt » [13]. Avec de bonnes raisons, Mme Gasparri pense qu'on a affaire à une «première mise au net », «probablement faite au jour le jour, au fur et à mesure des événements » [11-12]; on peut donc adopter la date de 1439.

Le texte, passionnant à beaucoup d'égards, est bien traduit [77-182] et bien édité (dans une «Annexe» [183-331]); l'annotation [332-357] est abondante et très scrupuleuse. L'Introduction [1-76] donne excellemment, comme on s'y attend de la part d'une archiviste-paléographe, tous les éléments sur le support et les écritures (mais pourquoi, après avoir décrit l'usage homogène de la ponctuation et des majuscules dans le manuscrit [8-9], l'éditrice n'a-t-elle «pas pu» [10] reproduire cet usage?).

L'intérêt linguistique principal de ce texte tient au fait qu'un des membres de la bande est interrogé de vocabulis inter eos mutatis et sur les signes de reconnaissances utilisés [229, § 1340]. Cet interrogatoire nous vaut un petit vocabulaire argotique (l'éditrice signale le fait [57], mais seulement en passant), hélas fort restreint (« de aliis non recordatur »), mais intéressant par sa date (16 ans avant le procès des Coquillards) et par sa localisation (c'est, à notre connaissance, la première trace d'un argot occitan):

- (1) aubert n.m. "argent-monnaie (= pecunnia, argent)" ds aubert in fulhosa "argent en bourse (= pecunnia in marcipio)", aussi albert dans un passage au style indirect («dixit [...] quod juvenis ille "avie prou albert en fulhosa, hoc est dictum: "argent en la borsa" [...]» [251, § 1863-4]). Ce type lexical est connu depuis GCoinsyEmp (FEW 24, 308b, ALBUS; cf. EsnaultArg, TLF, Rohr 9, qui considèrent Coq. 1455 comme la première attestation spécifiquement argotique). On le trouve, dans une syntagmatique identique, dans le Mystère des Trois Doms (Romans 1509, EsnaultArg s.v. fouillouse): Force d'aubert en ta fouillouse.
- (2) *jurget* n.m. "pourpoint (= *disploydis*)". Première attestation de ce type (*georget* Mist et Villon ds EsnaultArg et SainéanSourc; FEW 4, 118b, GEORGES).
- (3) fulhosa n.f. "bourse (= marcipium, borsa)" ds aubert/albert in fulhosa "pecunnia in marcipio, argent en la borsa" (v. ci-dessus 1). Première attestation de ce type lexical (feullouze Coq. 1455 ds SainéanSourc; fouillouse Romans1509 ds EsnaultArg) connu dans plusieurs argots de métiers (DauzatArgFrPr 29), répandu dans de nombreux parlers dialectaux (FEW 3, 666-7, *FODICULARE) et qui est probablement d'origine occitane d'après le traitement du suffixe.
- (4) *lima* n.f. "chemise (= camisia)". Première attestation de ce type (1527 ds EsnaultArg et SainéanSourc; FEW 5, 337b, LIMA).
- (5) *martin* n.m. "couteau (= *cultellus*)". Ce type ne paraît pas connu par ailleurs (en particulier ø FEW 6, I, 384 sqq., MARTINUS); il s'agit probablement d'un emploi, plus ou moins arbitraire, du prénom (cf., pour le procédé, Dauzat-ArgFrPr 95-6; comparer, par exemple, Etrechy *martin* "fourche en fer à trois dents, pour épandre le fumier", FEW 6, I, 387a).
- (6) *passants* n.m.pl. "souliers (= *sotulares*)". Première attestation (Villon ds EsnaultArg; FEW 7, 711a, *PASSARE).
 - (7) renout n.m. "bâton (= baculus)".
- (8) *tirants* n.m.pl. "chausses (= *caligas*)". Première attestation (1567 ds FEW 6, I, 399b, MARTYRIUM; EsnaultArg).

Le «Glossaire» [358 sqq.] est en fait un ensemble d'index non lemmatisés: 1. «Français médiéval», 2. «Provençal», 3. «Latin», 4. «Noms propres» à leur tour ventilés par langues, puis repris, sans les références, sous 5. «Noms géographiques», 6. «Noms de famille» et 7. «Surnoms»; une partie spéciale est consacrée aux «[noms de] Métiers, offices, charges». Chaque article ne consiste donc qu'en un vocable-adresse (intendant, intendebat, intendens, intendere, intenderet, intendimus, intendit) suivi des références aux alinéas (qui sont ceux du manuscrit [10]). L'accès au texte est incontestablement facilité, et l'on en remerciera l'éditrice, mais en fait de «glossaire», on touche au degré zéro de l'élaboration lexicographique. L'éditrice

s'en explique ainsi: « Nous ne donnons pas le sens des mots [ni, d'ailleurs, la catégorie grammaticale], pour lesquels on pourra aisément se reporter à la traduction » [358]. En fait, le lecteur curieux est ainsi contraint à une gymnastique qui n'a rien d'aisé: il lui faut, pour chaque occurrence, retourner au texte, repérer le folio, chercher le folio correspondant dans la traduction, enfin tenter de repérer le passage (la traduction n'est pas divisée en alinéas numérotés). Après un tel exercice il éprouvera quelque déception lorqu'on ne trouve qu'une traduction-calque pour tout potage, comme bégude rendant deux fois beguda [135, 159].

La séparation des formes latines et provençales se fait selon deux critères, qui ont le mérite d'être explicites mais qui se révèlent insuffisants et sont appliqués de façon peu conséquente: sont considérés comme latins «tous les mots qui portent la flexion (déclinaison ou conjugaison [mais le provençal conjugue aussi les verbes!])»; comme provençaux «les mots en -a précédés de l'article féminin la» [358]. Sur la base de ces critères, on se demande pourquoi taceas (dans duas taceas argenti [299, § 3054]) est assigné au provençal de même que agriote (dans comeduntur agriote [290, § 2841]; il faut interpréter -e comme -ae); pourquoi gaumetis (dans unum par de gaumetis [278, § 2529]) est enregistré comme provençal sous la forme débarrassée des marques de la flexion latine gaumet; pourquoi chaverina (dans li det d'una chaverina per lo cors [194, § 360]) est, en revanche, considéré comme latin (mot en -a non précédé de la?!); etc. Plus gênant est le fait que la section «Provençal» enregistre pas mal de français: boyre, ce, chaut, fet, j', je, mien, point, prie, tues, vous, etc.

Il n'empêche que le vocabulaire occitan du texte (purement vernaculaire dans des énoncés complets rapportés, dans des gloses et même dans une lettre, ou bien sous une forme latinisée) ne manque pas d'intérêt, bien que cet aspect ne soit guère mis en valeur ni dans le glossaire, ni dans les notes. Relevons par exemple: - mlt. agriote n.f.pl. "sorte de cerise aigre" (§ 2841): à aj. FEW 24, 95b, ACER; - aocc. assays n.m.pl. "attaques" (§ 3409): à aj. FEW 25, 504a, ASSALIRE; — mlt. beguda n.f. "cabaret de campagne, taverne au bord d'une route" (§ 2172, 3053), formellement ambigu du point de vue de l'appartenance linguistique (mais les contextes sont latins): à aj. FEW 1, 348b, BIBERE (1447 ds Pans; v. encore DC s.v. beguta 2); cf., notamment, Soutou, RIO 8, 213, pour l'emploi de ce type en toponymie; cf. aussi mfr. begude "maison rustique dans les montagnes" Pin 1562 (FEW 23, 1a); - mlt. borigolis n. (prob.) f.pl. (abl.) "sorte de champignon" (§ 1992 et la note [345-6]): première attestation du type provençal classé par Wartburg FEW 6, I, 546a, *MAU-RICULA (le b- initial étant expliqué par l'influence des représentants de BULLA et de *BALLA); mais on remarquera que la forme de 1439 coïncide (à la dépréfixation près) avec aocc. emborigol "nombril" (hap. 13e s., FEW 14, 18a, UMBILICULUS) et que les noms du nombril peuvent servir à désigner la morille (pr. bourigo figure d'ailleurs dans le FEW sous *MAURICULA et sous *UMBILICULUS); - aocc. coblart n.m. "tricheur professsionnel (?)" («reperiit tres mulieres vagas et tres socios cum eisdem, qui vocantur inter eos tres coblars» § 2149, 2221, 2436 [contexte définitoire], 3056; traduction: toujours par calque); — aocc. companhart n.m. "homme de mauvaise vie, truand" (§ 33; traduction: "vagabond"): à aj. FEW 2, 966a, COM-

PANIO (Ø ce dérivé, mais cf. aocc. compahnar "compagnon", Montagnac 1436); aocc. gayet n.m. "jais, variété de lignite fossile, d'un beau noir luisant, qui sert à la confection de colliers, etc." (« dictus Guillelmus monstrabat quosdam paternostres de gayet nigros cum perlis mesclis et crespinas magnas» § 1381): Mme Gasparri [112] traduit par "des chapelets noirs de Gaëte", mais d'après le contexte le mot est plutôt à comparer à mfr. gaiet "jais" (1399-Rab) ds FEW 4, 21a, GAGATES, où est seulement enregistré aocc. jaiet (hap.); on pourrait aussi supposer que le passage est en français; - aocc. holame n.m. "faucille" [346] («cum aliis sociis portantibus holame pro messibus faciendis» § 2099): à aj. FEW 14, 597b, *VOLAMNO- 2; cf. mlt. olamen "serpe à couper les roseaux des marais" (Provence 1212), FEW l.c.; autres attestations de ce type - la première de 1485 seulement - au sens de "faucille de moissonneur", en français régional de Provence dans J.-N. Marchandiau, Outillage agricole de la Provence d'autrefois, Aix-en-Provence, 1984, 214, n. 1, 3, 4; - aocc. paletot n.m. "veste courte, boutonnée devant, généralement en deux parties (deux couleurs)" [341] («portabat vestem ad modum paletot bipertitum et de viridi» § 1271): devance les attestations occitanes de ce type (1447, 1476) fournies par Pansier à FEW 16, 616b, PALTOK; - suppr. pineda [400] car il s'agit d'un NL («talhada vocata la Pineda inter Ebredunum et Pontem Saume» § 2313); - mlt. terralhonus n.m. "terrassier" (§ 285, etc.): devance les attestations occitanes fournies par FEW 13, I, 247b, TERRA.

L'index des noms propres réserve quelques surprises: aocc. juin [412] est enregistré là (probablement parce qu'il est pourvu d'une majuscule dans l'édition), de même que mlt. natalis, novembris et octobris [426]; Lingua Occitana, nom de région [43], n'est, en revanche, pas relevé (édité lingua occitana, on peut le reconstituer à l'index lexical s.v. lingua et occitana). Chaque forme casuelle des noms de lieux est (ré)identifiée séparément. Les articles appartenant aux noms propres ne sont pas relevés (bien qu'ils soient édités avec une majuscule!) et il faut se reporter au texte à chaque utilisation. Les noms de personne occitan sont "traduits", parfois sous une forme retouchée (Portal = Portal, Teyseyre = Teyssere, Vacon = Vacon [413]); les noms de lieux apparemment non identifiés sont également donnés sous une forme moderne. Les composés sont systématiquement démembrés, chaque terme étant enregistré séparément: Insula Vennayssini sous Insula et Insulam (mais on y trouvera aussi des exemples de Insula et Insulam sans déterminant) et sous Venayssini, lequel Venayssini est, à lui seul, identifié à L'Isle-Venaissin, auj. L'Isle-surla-Sorgue. - Quelques remarques: Boyssiera/Boyssieria (lire deux fois la -), donné dans le texte comme dénomination vulgaire, est enregistré parmi les noms propres latins [417], puis plus justement catégorisé comme «nom géographique provençal» [431]. - Mal Fogassa [411]: il convient d'éditer ainsi le passage (§ 3053) d'après l'interprétation retenue par la traduction [159]: «Item lo Bel Loys furatus fuit in quadam beguda in Lingua Occitana, vocata Mala Fogassa, duas taceas argenti [...]». L'exemple est intéressant en ce qu'il appuie la motivation du NL Mala Fogassa comme nom d'auberge (DNLF s.v. Malefougasse; F.R. Hamlin, Les Noms de lieux du dép. de l'Hérault, s.v. Malafougace, y voit une allusion à la nature du terrain; Nègre, TGF § 26490, écrit: «peut-être pour décrire l'aspect du village»). – Pineda

(«propre Ebredunum» § 2536, 2544, 2614; aj. 2767) et la Pineda (§ 2313) pourrait être la Pinée, ham., comm. de Saint-André-d'Embrun (Pinea 1465, D.T. du dép. des Hautes-Alpes). — Toponymie encore, p. 43: la remarque selon laquelle la graphie du NL les Beaumettes «ne correspond pas à l'évolution phonétique du mot: Balmetas aurait dû donner Baumettes» est certainement un lapsus.

Au total, malgré les insuffisances de l'habillage lexicographique, une belle édition d'un texte susceptible d'intéresser autant les anciens provençalistes que les nouveaux « argotologues ».

Jean-Pierre CHAMBON

Philippe BLANCHET, Essai de description du système graphique de Michel Tronc, CIREP - « Lou Prouvençau à l'Escolo », Marseille, 1989, 45 pages.

Ph. Blanchet étudie le système graphique utilisé par l'écrivain provençal M. Tronc dans son œuvre *Las Humours a la Lorgino* (éditée par C.C. Jasperse, «l'Astrado prouvençalo», 2 vol., Toulon 1978) en se fondant sur les travaux sur l'orthographe française de N. Catach.

M. Tronc était originaire de Salon de Provence et l'on peut dater le manuscrit des *Humours* de 1595 environ. Ph. B. souligne (p. 7) la difficulté qu'il y a à étudier les rapports entre la graphie et la langue pour un parler sur lequel nous sommes fort mal renseignés par ailleurs, à la différence d'une langue dominante comme le français. Mais on peut s'en faire une idée d'après la fréquence relative de certains phénomènes ou, mieux encore, grâce à l'étude des rimes.

Pour les voyelles, l'auteur note que le graphème o représentant un /o/ fermé de l'ancienne langue n'est plus qu'un archaïsme, le passage à /u/ étant pratiquement réalisé partout à la fin du XVI^e siècle, comme l'indique la graphie concurrente ou largement majoritaire (cf. les auteurs contemporains de M. Tronc ou les chartes de Pansier). Il en est de même pour /au/ prétonique souvent noté ou (= /ou/).

Les consonnes finales sont dans l'ensemble amuïes, même dans les monosyllabes et au pluriel, comme en témoignent de nombreuses rimes du type -aus/-au et -ens/-en.

La conclusion de la brochure de Ph. B. est particulièrement intéressante: à travers la graphie utilisée par M. Tronc, il montre bien que le moyen provençal, après l'effondrement de la *koinê* médiévale, n'a pas utilisé le système graphique du français pour transcrire ses phonèmes, comme le prétendent à l'envi et bien abusivement les tenants de l'école occitane, mais a su adapter sa graphie à l'évolution phonétique de la langue à partir de procédés originaux qui préfigurent, pour l'essentiel, la réforme félibréenne du XIX^e siècle.

J.-Cl. RIVIÈRE

Bernard CERQUIGLINI, La Naissance du français, PUF (Que sais-je, nº 2576), Paris, 1991, 127 pages.

Il s'agit en fait d'un essai, dont l'idée chère à l'auteur (1) est d'une grande simplicité. Il l'exprime en ces termes: «Le français national, notre français, ne provient donc pas d'un terroir, mais de la littérature. De cette scripta essentiellement poétique, quasi nationale dans les Serments (qui doivent annoncer un État), interrégionale d'oïl dans les textes littéraires qui suivent, et qu'élaborent les clercs d'expérience en expérience, jusqu'à ce qu'elle se fige en ancien français commun. Le français résulte de ce travail séculaire d'écriture, de cette édification cléricale» [118-119]. Il n'est pas niable que le français doit beaucoup aux écrivains et ce point mériterait effectivement d'être mis en lumière. On y souscrirait volontiers si cette affirmation n'impliquait, pas dans la pensée de l'auteur, que ces écrivains utilisaient une langue éthérée, poétique et nationale, sans aucune odeur des terroirs qui donnent précisément sa saveur à la langue médiévale. Pendant longtemps les tenants de la République une et indivisible ont prôné l'existence du magique francien. On s'est depuis quelques temps avisé que ce francien n'était qu'un mythe. Mais la République doit rester une et indivisible. On invente donc des intellectuels de l'entourage princier guidés par «les lumières de la raison». Et l'on utilise tant bien que mal les quelques lignes des Serments de Strasbourg qui dispenseront une fois pour toutes de lire le reste de la littérature française. Le succès est garanti. Déjà M. Poirot-Delpech (de l'Académie française) en a parlé: «Contentons-nous de noter, avec B.C., maître d'œuvre de demi-feue la réforme de l'orthographe, et auteur, chez «Que sais-je?» de la Naissance du français que ledit français n'était autre chose, à l'origine, que le latin parlé à Paris» (Le Monde du 3.7.91). Certes M. Poirot-Delpech n'a pas très bien compris le sens du livre; il faut dire qu'il tarde à se dévoiler, comme le coupable dans les bons romans policiers. Mais il a vu qu'il y avait là quelques liens avec feue la modernisation de l'orthographe. Effectivement les clercs mythiques ont créé le français et leurs successeurs ont par héritage le droit de le moderniser. La réussite n'a pas été au rendez-vous; dommage, publié dans la nouvelle orthographe, ce petit livret eût acquis une portée symbolique et historique à la hauteur des Serments. Et quelle promotion pour notre émule de Nithard, ce Nithard présenté comme « un directeur de cabinet qui tutoie son ministre » [87].

⁽¹⁾ Tellement chère d'ailleurs qu'elle est déjà avancée dans un court article-programme, paru quasiment sous la même forme dans Razo 5, 9-13 (cf. RLiR 49, 417) et dans NM 87, 469-473, mais heureusement sous deux titres différents. L'un de ces titres, *Propositions*, n'est pas sans nous rappeler les 101 propositions qui eurent leur heure de gloire en 1981. Il est vrai que M.C. a fait une belle carrière. Et m'a-t-on dit, il songerait même à faire introduire des étymologies dans le vénérable dictionnaire de l'Académie française. Vraiment l'homme est plein d'idées. Mais je mets en garde les Académiciens, qui ne sont pas davantage lexicographes ou lexicologues que M.C. mais qui ont en charge un patrimoine lexical: ce serait une abominable sottise.

L'ouvrage est constitué de quatre chapitres: La question des origines [5-24] établit un lien entre la redécouverte des Serments et la constitution de la grammaire comparée des langues romanes fondée sur le latin vulgaire qui promeut la phonétique historique au rang de discipline phare; - Depuis quand parle-t-on français? [25-42] brosse un tableau traditionnel qui se termine par une réponse très discutable: «Depuis quand parle-t-on français? Depuis qu'on l'écrit»; - Documents et monuments [43-67] sert de transition, en mettant en relief la précocité française. Mais on peut se demander s'il faut trouver dans ces petits morceaux que sont les Serments et la séquence de Sainte Eulalie des preuves manifestes de cette précocité; à mes yeux elles sont plutôt à chercher dans les grands textes que sont la Vie de saint Léger (2° m. du 10° s.) ou la Passion de Clermont (fin 10° siècle) et surtout la Vie de saint Alexis (env. 1050) et la Chanson de Roland (env. 1100); - Un monument politique [68-92] dresse, en images d'Épinal, le cadre historique qui a produit les Serments et s'essaye à préciser le rôle de Nithard. - La première attextation du français [93-124] voit C. entrer à son tour en lice dans l'exercice philologique qu'il dénonce. D'une façon générale il se satisfait assez de la position prise par G. Hilty ou M. Delbouille. Mais il n'apporte pas un élément nouveau. Il manifeste au contraire beaucoup d'ignorance et d'approximation, ce qui rend dérisoire son attitude de supériorité dédaigneuse. En voici quelques exemples: p. 94 la proposition d'obtenir dift à partir d'une correction imposée à dist, que porterait le ms., est en contradiction avec l'opinion exprimée par les meilleurs paléographes qui ont écrit à propos de cette forme qu'«il n'existe aucune différence sensible entre les lettres f et s lorsque celles-ci sont suivies d'une lettre à barre horizontale (par ex. r et t)» cf. MélImbs 514 n. 15; - pp. 100-103 la longue présentation des interprétations de lostanit ridiculise à peu de frais des hypothèses maintenant abandonnées depuis longtemps mais ne dit rien des deux hypothèses qui paraissent recevoir l'approbation de la quasi-totalité des spécialistes, celle de Ph. A. Becker ds ZfSL 64, 447 et celle de G. Hilty ds VoxR 37, 133-136; - p. 107 le tableau des traits «par lesquels la graphie des Serments se distingue du latin » dressé d'après un article d'A. Castellani ds CultNeol 29, 201-235, ne tient compte ni du dernier état, beaucoup plus complet, dressé par cet auteur ds MélRychner 65 ni des commentaires qu'en a donnés G. Hilty ds VoxR 37, 138-146, examinés eux-mêmes par A. Castellani Actes du XVII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes (1983) 9, 69-77; - pp. 109-112 le panorama des hypothèses sur la localisation du texte des Serments est peu scientifique. On attend des références précises et autre chose que des pitreries du genre de: «Il (= Suchier) n'expliquait pas cependant pourquoi le serment prononcé à Strasbourg aurait été rédigé dans la langue de Guignol». Ne pouvant discuter sérieusement les thèses de Castellani, qui me paraissent fortes, il ironise: «la ville de Poitiers, voire la partie septentrionale de cette ville (on attend le quartier et la rue)». En fait, ou l'on considère les Serments comme un document linguistique et on l'analyse comme tel et c'est ce qu'ont fait, après beaucoup d'autres, A. Castellani et G. Hilty (et l'on notera que leurs discussions ont fait avancer les études), ou bien on estime que son importance linguistique a été exagérément gonflée et on essaye de montrer que la clef de la naissance du français ne se trouve pas seulement (loin de là) dans les seuls Serments. Mais la position prise par C. est purement idéologique; c'est peut-être de la sociolinguistique ou de l'histoire externe, ce n'est en tout cas pas de la linguistique.

Je signalerai deux points typiques de la méthode de l'auteur. Il veut «sauver» l'expression de suo part dans le texte des Serments et il affirme sans rire que tous les éditeurs corrigent en de sua part [96]; il n'a donc pas consulté les éditions les plus récentes des Serments (cf. aussi VoxR 37, 142). Visiblement C. s'adresse à un lecteur ignorant qui prendra pour argent comptant toutes ses belles affirmations et qui en conclura nécessairement que les philologues sont des individus ignares, bornés, pires encore que Vadius et Trissotin réunis. D'autre part, il affirme avec l'assurance de l'homme qui a lu toute la littérature médiévale: « Aucune œuvre médiévale française (même archaïque) n'est rédigée selon l'usage linguistique d'une seule région dialectale» [66]. Voyez l'habileté de ce dialectal! Enlevez le mot et je prétends montrer que la plus grande partie de notre littérature médiévale est rédigée selon l'usage linguistique d'une seule région. Et voyez l'assurance de l'homme: «De même qu'aucun manuscrit médiéval de langue vulgaire n'est autographe (n'est-ce pas M. Ouy!!), de même aucun n'est de part en part assignable à un dialecte unique et précis» [105-106]. Non, la ficelle du dialecte est trop grosse et nous ne tomberons pas dans ces rets. Mais il existe des variétés régionales du français très distinctes. Est-ce compatible avec ces clercs obscurs? Là est toute la question.

Gilles ROQUES

Frede JENSEN, Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 232, Niemeyer, Tübingen 1990, 590 pages.

Cet ouvrage est conçu selon le plan adopté dans la *Syntax of Medieval Occitan* du même auteur (v. RLiR, 51, p. 202). Les chapitres I-IX sont consacrés aux parties du discours, dont ceux qui étudient les pronoms et les verbes sont les plus vastes, comprenant chacun plus de 130 pages. Deux autres chapitres (X-XI) concernent la proposition (avec un sous-chapitre sur le préfixe *re-!*) et l'ordre des mots. Ces chapitres sont assez courts et contiennent bien des redites de ce qui a été dit dans les autres. Le chapitre sur les pronoms est, à mon avis, le meilleur du livre.

L'auteur a pour but, selon la préface, de donner au lecteur « a very detailed and richly illustrated syntax of Old French». Il a adopté une méthode philologique et sa terminologie est tout à fait traditionnelle, ce qui est bien légitime. J'aurais pourtant préféré les termes cas sujet et cas régime au lieu de nominatif et accusatif pour éviter une confusion de forme et de fonction qui mène à des rubriques comme « The Accusative in Dative Function». La syntaxe est synchronique et décrit la langue d'oïl d'une période allant des premiers textes jusqu'à la fin du XIII^e siècle, mais l'auteur n'hésite pas à faire, de temps en temps, des remarques d'ordre diachronique. Il compare toujours, comme l'indique le titre de l'ouvrage, avec l'usage de l'ancien occitan, et pour ce qui est de la langue d'oïl, il tient compte des variations dialectales. La morphologie n'est pas complètement sacrifiée, ce qui n'est guère faisable.

Le chapitre sur les pronoms, par exemple, étudie aussi les formes, mais pas d'une façon systématique. Dans le domaine de la syntaxe, il laisse peu de lacunes. Le point de départ est presque toujours l'ancien français. Après la description de l'usage de l'AF, l'auteur signale les différences et les convergences de l'occitan. Quelquefois un paragraphe est entièrement consacré à l'occitan.

L'auteur modifie et rectifie souvent les affirmations de ses prédécesseurs, avant tout Nyrop, Foulet, Gamillscheg et Togeby, ce qui est louable. Cependant, les références bibliographiques insérées dans le texte signalent trop souvent des grammaires historiques vieillies comme celles de Meyer-Lübke et de Nyrop. Le lecteur serait mieux renseigné par des renvois à des études particulières. En traitant des conjonctions et des propositions temporelles, par exemple, l'auteur donne des références bibliographiques comme les ouvrages de Tobler, Sneyders de Vogel, Lerch et Gamillscheg, mais il ne mentionne pas l'ouvrage de Paul Imbs. En outre, il semble que FJ n'ait pas toujours utilisé les études spéciales qui sont enregistrées dans la bibliographie. Celle-ci est très riche et reflète bien ce qui a été écrit sur la syntaxe de l'ancien français. Quelques noms y font pourtant défaut, par exemple J. Härmä (à propos des constructions imbriquées), G. Kleiber (à propos de l'opposition cil/cist), J. Klare, J. Rychner et J. Stefanini.

Ce livre est précieux surtout par la richesse de la documentation. L'auteur a en effet réussi à rassembler dans un seul volume un très grand nombre de faits. Il a eu à sa disposition un imposant fichier d'exemples tirés d'environ soixante-dix textes de l'ancien français et d'autant de textes de l'ancien occitan. On ne peut pas ne pas admirer l'auteur pour le travail qu'il a mis à l'interprétation et à la classification de tous ces milliers d'exemples qu'il cite. Ajoutons que ses exemples sont toujours judicieusement choisis et traduits avec exactitude. L'auteur, qui est avant tout occitaniste, est un excellent connaisseur non seulement de l'ancien occitan, mais aussi de l'ancien français, et les philologues apprécieront qu'il ne se contente pas de relever l'usage courant. Il n'hésite jamais à signaler l'existence de particularités et d'écarts qu'on ne trouve pas normalement dans les manuels mais qui ont souvent un grand intérêt philologique. On peut pourtant regretter qu'il ait parfois laissé trop de place aux exemples aux dépens d'une analyse plus approfondie des problèmes traités.

Du point de vue typographique le livre est fort difficile à lire avec une longue suite de paragraphes, 1034 au total, de longueur variée. Chaque paragraphe est très dense avec les exemples et leurs traductions sans alinéas de façon qu'on a du mal à distinguer commentaires et traduction des exemples ou bien encore ce qui est dit sur l'ancien français et ce qui est dit sur l'ancien occitan. Il y a un index des mots qui facilite la consultation de l'ouvrage, mais c'est insuffisant. On aurait aussi désiré un index des notions. Si le lecteur recherche une information sur un emploi particulier des prépositions a et de, par exemple, l'index le renvoie, respectivement et sans aucune précision, à 51 et à 84 paragraphes.

Venons-en maintenant à quelques remarques de détail:

§ 25: Le cas sujet n'est pas si exceptionnel après la locution /i/a. Cf. mes Notes textuelles sur le Roman de Tristan de Béroul, pp. 16-17.

- § 34: Le pronom personnel régime le n'est pas très étonnant dans et le fiert son escu (Troie 165.13). Il est analogue à la dans cil la baise le vis. Cf. Moignet, Grammaire, pp. 96-97.
- § 36: Contrairement à ce qu'affirme FJ, on peut trouver le cas sujet au lieu du cas régime quand il s'agit d'exprimer l'appartenance. Cf. au tens reis Loeïs (Chr. des Ducs de Norm., éd. Fahlin, 799); Li niés reis Othes (ibid. 20800). Voir aussi M. Pope, Étude sur la langue de Frère Angier, Paris 1903, p. 29, et Cl. Régnier, Les rédactions en vers de la Prise d'Orange, p. 313, note du v. 207.
- § 61: FJ interprète Aucassin comme un cas régime exprimant un objet indirect dans et si loierent Aucassin les mains et les piés (Aucassin 34.7), mais il peut aussi s'agir d'un double accusatif dont il cite des exemples § 34.
- § 89: Dans devant le roi vint a l'estage ou seoient tuit li barnage (Béroul 3396), il considère li barnage comme un singulier, tandis li clergié de l'exemple suivant, cité § 92, est considéré comme un pluriel: quant tuit li clergié qui la estoient venu orent fet le servise (Mort Artu 103.1). Je suis d'avis qu'il s'agit d'un singulier dans les deux cas. Sur l'emploi de tuit au singulier, voir mes Notes textuelles, pp. 105-106.
 - § 107: Le pluriel de ciel est fréquent. Cf. Tobler-Lommatzsch, II, 425-426.
- § 194: Dans l'exemple mout par lour faisoit grant honour li quens et la dame ambedeus (Escoufle 8025), l'auteur est d'avis que ambedeus est une forme féminine due à l'importance et à la proximité de dame, mais aussi dictée par la position du mot à la rime. Mais ambedeus est probablement un masculin. Cf. Tobler-Lommatzsch, I, 326. FJ cite d'ailleurs lui-même § 1010: li mielz del clergié d'ambesdous les païs (Becket 4270).
- § 294: L'enclise de me, te, se ne se rencontre pas seulement dans les textes archaïques. J. Melander, Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes, Uppsala 1928, pp. 24-25, en cite des exemples du milieu et de la fin du XII^e siècle.
- § 295: Dans je l'irai ja la teste reongier (Cambrai 7573), l' n'est pas nécessairement un régime indirect. Cf. la note à § 61.
- § 326: L'emploi de moi dans il heit ceaus qui moi aiment (Troie 148.61) serait dû à l'emphase, tandis que l'auteur considère l'emploi de la forme tonique dans qui mei aime (Couronnement 1162), cité § 329, comme tout à fait normal après qui. J'ai noté que le pronom tonique a une tendance à apparaître comme objet du verbe amer. Cf. Chr. des Ducs de Norm., t. IV, note du v. 14773.
- § 328: La forme atone des pronoms personnels régimes peut apparaître au début d'une phrase. Cf. mes *Notes textuelles*, p. 91.
- § 363: L'exemple de *leurs* (avec un *s* au pluriel), tiré de Robert de Clari, ne prouve pas que cette forme soit attestée environ 1200, puisque le ms. unique date de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle.

- § 413: Dans l'expression cen dessus dessous, qui a donné sens dessus dessous, je crois que cen est une variante dialectale de ce et non une contraction de ce et en. Cf. mon édition du Dialogue s. Gregore 1134 La teste cen de sus de sous, où cen est assurément une variante normande de ce.
- § 423: Le que des exemples du type piere n'i ad que tute ne seit neire (Roland 982) est probablement à considérer comme une conjonction consécutive, non comme un pronom relatif. Cf. le glossaire de Foulet, p. 457, col. 1.
- § 428: Le que de l'expression faire que fos, souvent considéré comme un pronom relatif, est plutôt une conjonction comparative. Cf. P. Kunstmann, Le relatifinterrogatif en ancien français, Genève 1990, pp. 345-347.
- § 440: Le relatif lequel est employé comme adjectif déjà vers la fin du XII^e siècle. Cf. Les queiles anbedous uertuz se eles en une pense uinent ensemble, cleire chose est, k' eles de la presence del saint espir portent tesmoin (Li Dialoge Gregoire lo Pape, éd. Foerster, 10.8-11); Li queiz piz por ice fut forz, quar il fut uencuz (ibid., 12.23-24).
- § 453: Le que de l'exemple ele morra de la plus vil mort que nule fame puisse morir (Queste 206.5) n'est pas à rapprocher du ke de la construction imbriquée dans trois presons ad Boves conquesté, ke il ne set, dont il sunt né (Boeve 2844).
- § 469: Il n'est pas du tout rare que le premier élément de *qui que* remplisse une fonction grammaticale dans la matrice. Selon P. Kunstmann, *op. cit.*, p. 398, ceci se produit dans les trois quarts des cas.
- § 514: *Nul* au sens négatif n'est pas toujours accompagné d'un *ne* auprès du verbe conjugué. Voir H. Sten, *Nægtelserne i Fransk*, Copenhague 1938, p. 104, et Tobler-Lommatzsch, VI, 909.
- § 528: Je crois que *chascun* se construit normalement avec un verbe au singulier, surtout quand il est antéposé au verbe. Cf. L. Krafft, *Person und Numerus des Verbs im Französischen*, Borna-Leipzig 1904, pp. 52-53. En outre, l'exemple suivant ne prouve guère l'existence d'un pluriel de *chascun*, ainsi que le pense FJ: *sachiez qu'aisinc faire le doivent chascun amant (Rose* 8097). Il s'agit sans doute d'un accord *ad sensum*.
- § 552: Je ne considère pas *morir* comme un verbe transitif dans des exemples comme *mort as mun filz* (*Roland* 3591), où *avoir* n'est pas encore un verbe auxiliaire. Cette construction est traitée ailleurs par l'auteur (§§ 691-692). Cf. aussi R.-L. Wagner, *L'ancien fr.*, p. 127, note 3.
- § 568: si la cumande a despoilier (Fresne 412) n'est pas un exemple de cumander construit avec un objet direct, la étant en effet le complément de despoilier.
- §§ 589-590: Les règles à propos de l'unipersonnel /i/ a ne sont pas sans exceptions. Au sens d'existence, on peut trouver a seul sans qu'il y ait un autre complément de lieu. Voir J. Melander, Studier i modern språkvetenskap, VIII, Stockholm 1921, p. 68. Inversement, i peut apparaître quand l'expression a un sens temporel.

- Cf. Il i ad demi an passé Que me cumbati al Fäé (Protheselaus, éd. Kluckow, 4110-1); Vyt jours i a, Unk m[es] hom [de] tel n'eschapa (ibid. 12560-1).
- § 640: Un sujet au singulier réuni à un autre substantif par *od* peut être construit avec un verbe au pluriel aussi en AF. Pour des exemples voir L. Krafft, *Person und Numerus des Verbs im Französischen*, p. 94, et Lerch, I, p. 55.
- § 653: L'unipersonnel estuet peut être construit avec un infinitif précédé de a. Voir H. Kjellman, La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français des origines au XV^e siècle, Upsal 1913, pp. 75-79.
- § 675: L'auteur aurait pu signaler les constructions faire a entendant et faire a connoissant. Voir Tobler, V.B., I, p. 43, Gougenheim, Périphrases verbales, p. 152, C. Aspland, Studia Neophilologica, t. 46, 1974, pp. 28-30, et S. Lyer, Syntaxe du gérondif et du participe présent dans les langues romanes, Paris 1934, pp. 71-72.
- § 729: La forme en -re(t), issue du plus-que-parfait latin, se rencontre aussi dans des textes postérieurs à la Vie de s. Alexis. Voir Moignet, Rev. des langues rom., t. 73, 1958-59, pp. 43-47, et Grammaire, p. 77.
- § 747: L'ancien français n'emploie pas toujours le subjonctif dans la complétive dépendant de la formule *Dieu voulut que*. Voir mes Études syntaxiques sur la Chr. des Ducs de Norm., p. 15.
- § 752: Les verbes de sentiment peuvent être suivis du subjonctif. Cf. Moignet, Essai sur le mode subjonctif, p. 392. On peut aussi trouver le subjonctif après esperer. Cf. Moignet, op. cit., pp. 388-389. L'exemple tiré de Béroul n'est pas à considérer comme anglo-normand.
- § 758: Pour des exemples de l'indicatif après ne pas saveir en ancien français, voir mes Études syntaxiques, pp. 33-34.
- § 762: FJ affirme que l'antéposition de la complétive n'entraîne pas le subjonctif en ancien français. Cette affirmation semble contredite par l'exemple k'ele fust la venue, il en ert acuintiez (Becket 315), cité § 964.
- § 790: Le subjonctif après se conditionnel n'est pas limité au dialecte anglo-normand. Voir Ménard, *TraLiLi*, t. 18.1, 1980, pp. 321-332.
- § 815: grant n'est pas adverbe dans des exemples tels que cil vint o grant chevalerie (Bel Inconnu 5486).
- § 946: On aurait pu signaler l'emploi conditionnel de sol /que/: Le regne prendra sur Charlon, Sol consente l'en face e dun (Chr. des Ducs de Norm., éd. Fahlin, 9729-30); D'atrui ne lor chalt tant ne quant, Se on(s) ait por iaus duel et ire, Sol chascuns ait seu qu'il desire (Florimont, éd. Hilka, 8238-40); Seul qu'il se gart d'autres pechiés (La «Bible» au Seigneur de Berzé, éd. Lecoy, 130), avec la note de l'éd. Cet emploi se rencontre aussi en ancien occitan. Cf. A.-J. Henrichsen, Les phrases hypothétiques en ancien occitan, Bergen 1955, pp. 65-67.

§ 998: Interprétation discutable de l'exemple et Lancelos remest leanz chiés un riche vavasor qui avoit deus filz moult biax et moult forz, et avoient esté chevalier novielement de la main le roi Artu meïsmes (Mort Artu 12.4). FJ est d'avis qu'il y a un qui sous-entendu devant avoient esté chevalier. Nous aurions donc un pronom relatif non répété qui n'a pas le même antécédent que le relatif précédent. Il s'agit plutôt d'un passage d'une subordonnée à une indépendante comme dans nus feimes mal de nostre cumpainun Lanval, ki tant est larges e curteis e sis peres est riches reis (Lanval 232), cité dans le même paragraphe. Ce type de constructions est assez fréquent dans l'ancienne langue. Cf. Moignet, Grammaire, pp. 367-368, où l'ex. de la Mort Artu est cité, et Marchello-Nizia, Hist. de la langue fr., p. 342.

§ 1008: A propos de la place du préfixe re-, il aurait été utile de signaler aussi que ce préfixe peut se placer devant le pronom régime dans les textes de l'Ouest. Cf. En lor contrees re s'en vunt (Chr. des Ducs de Norm., éd. Fahlin, 12790, l'éd. corrige en s'en revunt); Tant que Dex rel'ot aveiee (Vie de s. Martin, éd. Söderhjelm, 7880); En ço tens r'i vint uns pescherres (ibid. 8355).

§ 1027: La conjonction *et* peut entraîner l'inversion du sujet en ancien français. Voir L. Bergh, *Mélanges K. Michaëlsson*, Göteborg 1952, pp. 43-55, et J. Rychner, *L'articulation des phrases narratives dans la* Mort Artu, Neuchâtel & Genève 1970, pp. 33-34. Au début du XIV^e siècle, on peut aussi rencontrer l'inversion après *mais*. Voir mon édition du *Dialogue s. Gregore*, p. 103.

Il est inévitable qu'un ouvrage si riche en documentation et informations appelle un certain nombre de remarques. Ces remarques ne mettent cependant pas en cause la valeur de ce travail dont il faut souligner la solidité et l'incontestable utilité.

Sven SANDQVIST

Jean RYCHNER, La narration des sentiments, des pensées et des discours dans quelques œuvres des XII^e et XIII^e siècles, Droz (Publications Romanes et Françaises, 192), Genève, 1990, 472 pages.

C'est à la veille de sa disparition prématurée, le 5 juin 1989, que Jean Rychner remet à l'imprimeur ce dernier ouvrage, qui consacre, en un véritable testament intellectuel, ses recherches engagées depuis plusieurs années sur la grammaire narrative du texte médiéval, rappelées par Gilles Eckard dans le solide article nécrologique paru ici-même (tome 53, 1989, pp. 593-596).

Disons-le d'emblée: ces recherches sont ici orchestrées dans une synthèse magistrale s'ajoutant aux grandes œuvres-phares qui ont jalonné l'itinéraire de l'illustre médiéviste, en s'inscrivant tout particulièrement dans la lignée du travail sur *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, paru en 1970 à Genève.

L'étude est organisée selon un double mouvement:

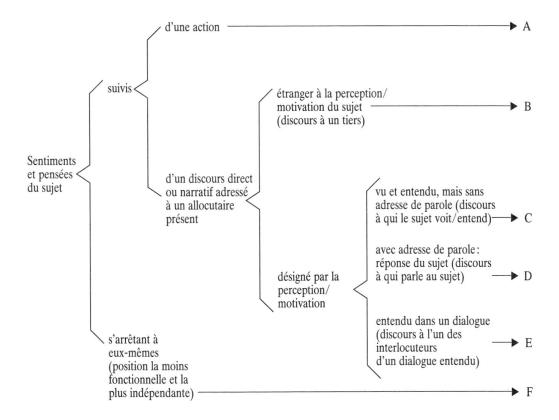
- un mouvement inductif, étagé en deux paliers, dégageant les formes simples d'une grammaire narrative commune à des textes majeurs des XII^e et XIII^e siècles,

parmi lesquels la Vie de saint Alexis, le Tristan de Béroul, la Chastelaine de Vergi, le Couronnement de Louis, l'Eneas, les Lais de Marie de France, la Mort le Roi Artu, Partonopeu de Blois, le Roman de Perceval ou le Conte du Graal, de Chrétien (ms. T, éd. Roach), le Roman de Renart, la Chanson de Roland, le Roman de Thèbes et le Roman de Troie:

— un mouvement de retour aux textes, expérimentant les paramètres élaborés précédemment sur les œuvres les plus représentatives — Roland, Tristan, Graal, Mort Artu — afin d'en discerner et d'en définir les particularités stylistiques.

Au premier palier est dressé un inventaire méthodique des éléments constitutifs des syntagmes narratifs: perception et motivation initiales et leurs modalités; sentiments dénommés ou caractérisés par leurs signes extérieurs; pensées et leurs modalités (savoir, mémoire, appréciation, réflexion); justification en *car/que*; discours performatif, indirect, subjectif; expression subjective de l'intention et de la motivation.

Au second palier est élaborée une typologie des syntagmes narratifs, rassemblant les éléments précédents, le syntagme étant défini comme «l'unité formée d'une perception ou d'une motivation initiale et de la réaction psychologique qu'elle entraîne» (p. 235). Sont ainsi définis six types de syntagmes, dont rend compte le tableau synthétique suivant:



L'examen méthodique de cette palette de syntagmes, s'échelonnant du syntagme le plus «actif» au syntagme le plus largement analytique dans l'expression des sentiments et des pensées, permet de mesurer *in fine* les écarts qui farcissent, déforment, dépassent ou amplifient les types.

L'application aux textes est riche d'enseignements, à la lumière de deux paramètres: la répartition quantitative des syntagmes et des éléments, et la distribution, par rapport au discours direct, de la narration des pensées et des sentiments dans les quatre œuvres précitées.

Des oppositions se dégagent ainsi, de la *Chanson de Roland* à la *Mort Artu*, où s'observe un rapport inversement proportionnel entre manifestations et contenances d'une part, et expression/justification des sentiments et pensées de l'autre, selon le schéma:

Roland Mort Artu

Prépondérance des signes visibles des sentiments (manifestations, contenances).

Richesse en sentiments, pensées justifications.

Pauvreté des trois catégories: sentiments, pensées, justifications. Pauvreté des manifestations, contenances.

Des modalités majeures apparaissent aussi: animation dramatique chez Béroul, qui met en «rôles», jeu marquant des formes analytiques chez Chrétien, entrelacement narratif de ce roman de la *malese* qu'est la *Mort Artu*, illustré par un tableau d'ensemble, où les passages psychologiques de 3° personne ont une place prédominante.

Comme on peut s'en rendre compte, l'on a affaire ici à une véritable théorie esthétique de la langue littéraire des XII° et XIII° siècles, qui fonctionne fondamentalement à partir de modèles formels récurrents sur lesquels s'opèrent des variations et des choix révélateurs de la tonalité des œuvres. En ce sens, le présent ouvrage constitue comme un volet complémentaire de La technique littéraire des chansons de geste, travail de pionnier paru en 1955: un rapport homologique existe entre les motifs épiques et les syntagmes narratifs, typiques et topiques, lieux de modulation où se jouent la technique et l'esthétique littéraires.

Cette esthétique est ici richement illustrée par de petits joyaux d'analyses délicatement ciselées, sertis dans l'étude particulière des syntagmes. L'on retiendra en particulier:

- pour le syntagme A, les monologues orientés vers l'action que Béroul, ce « montreur » théâtral, place dans la bouche de Governal au style indirect (p. 259), dans celle de Marc au style direct (p. 267);
- pour le syntagme B, les réactions inquiètes d'Étéocle, roi de Thèbes, apprenant le mariage de Polynice avec la fille d'Adraste, roi d'Argos (p. 281); les réactions de joie de la mère de Partonopeu et de celle de Perceval à revoir leur fils, scène égalisée en pure narration dans *Partonopeu*, dramatisée chez Chrétien (p. 290);

- pour le syntagme C, les réflexions d'Ysengrin sur le stratagème à employer pour avoir sa part des anguilles que Renart rôtit à la broche (p. 299);
- pour le syntagme F, aux réactions développées, l'ample réaction du loup escoillé par un chien (p. 350); de Partonopeu quand il comprend les efforts de sa mère et du roi de France pour le détacher de son amie Mélior (p. 351); le souhait de Polynice de regagner Thèbes après avoir passé à Argos la première année du règne de son frère Étéocle (p. 355); les monologues de Marc, avec reprise des arguments de la 3^e à la 1^{re} personne, à deux niveaux différents de la «portée» (p. 367);
- le syntagme farci de la scène de Blanchefleur réveillant Perceval (pp. 390-91);
- le syntagme amplifié d'Éliduc délibérant pour enterrer le corps de son amie Guilladon (pp. 408-10).

Autant de «morceaux choisis» dans un chatoyant florilège de passages finement analysés.

Une telle approche, par son objet même, nous place aussi au cœur de l'énonciation, dont Jean Rychner étudie les plus subtils rouages.

Le discours subjectif - type de discours que l'on nomme d'habitude «discours indirect libre», et dont on a longtemps voulu dénier l'existence au Moyen Age est cerné dans sa spécificité par rapport au discours direct ou indirect, avec au passage la mise en question de la notion même de «discours libéré» proposée par A. Meiller («Le problème du style direct introduit par que en ancien français», RLiR, 30, 1966, p. 363), et reprise par P. Ménard dans la dernière édition de sa Syntaxe de l'ancien français (éd. Bière, Bordeaux, 1988, § 425): le discours subjectif ne constitue pas la simple continuation du discours indirect sans marque de subordination, ni même « un style indirect libéré, par relâchement ou rupture de la subordination» (p. 198). C'est un type de discours spécifique, marquant un changement de plan, que Jean Rychner traque jusque dans les cas d'ambiguïté, où le partage indicatif/subjonctif peut servir de critère d'identification (p. 203), et dont il met en évidence toute la palette d'emplois. Il rejoint ainsi Manuel Bruña Cuevas, qui en révèle la variété et la richesse chez Marie de France en faisant bonne justice de la vision bakhtinienne de la littérature médiévale comme période de la «parole monolithique» où le style direct était le seigneur absolu (cf. Le style indirect chez Marie de France, Thèse de 3e cycle, Paris VIII, 1987. Présentation dans Perspectives Médiévales, 14, 1988, pp. 55-56).

Quant à la justification des sentiments ou des pensées, elle est largement éclairée par l'appel aux analyses que les tenants de la linguistique pragmatique, à l'instar du «groupe λ », ont consacrées aux propositions en car/que, légitimant l'énonciation d'un énoncé précédent, et qui sont nombreuses dans la littérature narrative, où s'expliquent et se justifient les pensées et les comportements. On appréciera tout spécialement la distinction opérée entre *por ce que*, fournissant une explication immé-

diate au niveau du symptomatique, et *car/que*, justifiant le rapport entre perception et comportement au niveau du fondement et de la signification (p. 135).

Des études antérieures sortent donc confortées et affinées dans cette approche pragmatique, capitale.

Mais cette approche s'enrichit aussi d'observations portant sur l'emploi des lexèmes fondamentaux de la perception, des sentiments: dans le monologue intérieur, l'assimilation de la pensée à un discours est ainsi bien attestée, à travers les textes, par l'emploi de *penser* pour *dire* et de *dire* pour *penser* (p. 159). Dans tel passage de la *Fille du comte de Ponthieu* ou du *Tristan* de Béroul s'observe, à propos de *veoir*, la prédominance de la fonction sur le sens, *veoir* ayant moins le sens de « percevoir par les yeux » que la fonction narrative de « mettre un personnage en présence d'un sujet » (p. 289).

Ailleurs, dans la mise en place des éléments des syntagmes, c'est plus largement tout une démarche distributionnelle qui est à l'œuvre, à travers l'exploration des réseaux de construction des verbes de perception, des champs lexicaux du sentiment (concurrence et distribution de *cuer/corage*, pp. 45-46), de la joie et de la douleur. Autant de minutieuses études où lexicologues et grammairiens trouveront leur provende et qui affinent, ici encore, des monographies:

— sur le tour pronominal, où la thèse classique de J. Stéfanini (La voix pronominale en ancien et en moyen français, 1962), renouvelée par le récent ouvrage de L. Mélis (La voie pronominale. La systématique des tours pronominaux en français moderne, Duculot, 1990, collection Champs linguistiques. Cf. en particulier 5.3. Du couplage avec le sujet au couplage avec le verbe ou de l'ancien français au français moderne), souligne la participation intense du sujet au procès. On relèvera avec intérêt les fines remarques de Jean Rychner sur les verbes réfléchis d'opinion et de réflexion, soi porpenser, soi apenser, soi conseiller (p. 87 sq.), ou encore les délicates nuances à propos de soi apercevoir, dans les exemples recueillis du Roland, du Tristan et de l'Énéas: «Dans son emploi sans complément, soi apercevoir exprime la conscience que prend le sujet de quelque dissimulation», alors que «soi apercevoir de aucun, c'est percer à jour son secret» (p. 35);

— sur les dénominations du souvenir, objet d'une thèse de K. Brademann, amorcée par K. Baldinger (Die Bezeichnungen für den Begriff des 'Erinnerns' im Alt- und Mittelfranzösischen, Niemeyer, 1979): ici encore de subtiles notations se relèvent, confortant l'opposition entre remembrer impersonnel (présence active, provoquée du souvenir) et sovenir (présence non provoquée du souvenir): membrer, remembrer sont employés pour un souvenir déclenché par une perception, sovenir se rapporte au contraire à une pensée continûment présente au cœur du sujet, sans occasion particulière de rappel, d'où l'impossibilité de trouver *a sovenir li prist (pp. 77-79). La remarque, porte sans doute sur quelques textes, dont le Graal, où le chastoi de Gornemant, que Perceval porte constamment en lui, revient à sa conscience systématiquement sous la forme il li sovint/sovient (cf. les exemples rassemblés p. 76, parmi lesquels Por le preudome s'en tenoit, Qui dolcement le chastia De trop parler, et il i a Toz jors son cuer, si l'en sovient (vv. 3293-97): ...« ce conseil reste présent à sa

mémoire et il ne cesse d'y penser», dans la traduction de J. Ribard, CFMA, 1979, p. 71; et l'on peut en ajouter deux autres, au v. 1856, premier rappel du *chastoi*, et au v. 2238); mais elle pourrait sans doute se généraliser, par exemple, à l'œuvre entière de Chrétien de Troyes. Qu'il suffise d'y voir la distribution subtile des 13 occurrences de *remembrer* et des 40 occurrences de *sovenir* impersonnels, à partir du *Lexique et concordance* établi par M.-L. Ollier (2e édition, Vrin, 1989). Ainsi, comme Perceval porte en lui les enseignements de Gornemant, Erec a au fond de lui-même la Joie de la Cour, et c'est bien *sovenir* qui convient au v. 5548 du roman. De même reviennent à l'esprit d'Énide les accusations de recréantise qui accablent son époux, dans un passage célèbre (vv. 2475-80) où l'on trouve *il l'an prist a sovenir* cependant, mais il est vrai que le déclenchement du souvenir a déjà eu lieu, exprimé par *remembrer*. (Par ailleurs *sovenir* peut doubler *remembrer* en binôme, comme dans la *Charette*, v. 3118.)

C'est aussi parfois, au détour d'une analyse, une simple notation qui rejoint incidemment une théorie approfondie qu'elle illustre. Ainsi, dans les dénominations nominales des sentiments, un commentaire éclairant touche la valeur fondamentale de l'article dans *por la peor / por peor*: «le complément de *por* est [...] presque toujours actualisé; il exprime le sentiment bien défini de ce sujet-là, même si l'article défini est le seul à le spécifier:

Bien set, se il fust conseüz, Li rois l'arsist por son seignor; Fuiant s'en vait por la poor (Tristan, 968).

Il faut une proposition négative pour que le sentiment perde à la fois sa réalité et son article:

Et pas ne laisse por poor Ne traie a soi le covertor (Partonopeu, 1115) » (pp. 57-58).

Comment ne pas retrouver ici la théorie de l'article défini en ancien français comme déterminant d'un SN spécifique, amorcée par G. Kleiber dans les *Mélanges Alice Planche*, Les Belles Lettres, 1984, tome 2, pp. 247-261, et approfondie depuis?

Plusieurs analyses, enfin, ne sont pas sans remettre en question certaines interprétations ou options retenues par les éditeurs, en particulier dans la ponctuation jalonnant les discours, et Jean Rychner lui-même prêche d'exemple en revenant sur la ponctuation de tel passage d'Éliduc dans son édition des Lais, revu à la lumière d'une nouvelle interprétation (p. 341. Pour d'autres exemples touchant la ponctuation, cf. les problèmes posés par l'identification du discours subjectif, pp. 201-203). On reconnaît là la scrupuleuse modestie des grands maîtres.

D'un grand maître aussi, pour conclure, le style de l'ouvrage, si caractéristique de son auteur: limpide, éloigné de tout jargon ésotérique parce qu'imprégné de science profonde, égayé de clins d'œil amusés (évocation des grands soutiens passés de la royauté, dans le thème du *ubi sunt*, «'qu'étaient plus grands qu'ceuss'd'aujour d'aujourd'hui', comme dit Mac-Nab dans le Grand métingue du métropolitain!»,

p. 333), coloré de tout un ensemble de touches subjectives, échos d'une recherche vivante, qui donnent à cette somme, dont la lecture pourrait être austère, un supplément d'âme.

Claude BURIDANT

Wilhelm KESSELRING, Dictionnaire chronologique de la langue française: le XVII^e siècle, t. 1: 1601-1606, C. Winter, Heidelberg, 1989, XXIX, 417 pages.

La tentative de donner un dictionnaire chronologique de la langue française peut paraître utopique, surtout si les mots, comme c'est le cas ici sont classés à l'année près. Elle part du constat banal que l'ordre alphabétique est une contrainte arbitraire. D'autres l'ont fait depuis longtemps. Wartburg avait prévu d'organiser ses matériaux dans l'ordre des étymons (ordre génétique) et dans un ordre onomasiologique. Les contraintes du temps, toujours mesuré même aux lexicographes malgré leur longévité, ont réduit ses ambitions initiales à un partage des deux ordres de classement entre mots à étymologie connue (ordre génétique) et mots à étymologie inconnue (ordre onomasiologique). On peut voir dans l'HLF de F. Brunot un autre classement, fondé sur l'histoire sociale et culturelle et épousant le rythme chronologique. Depuis F. Brunot la datation a pris beaucoup d'extension dans le domaine lexical. On pourrait donc imaginer un dictionnaire chronologique général fondé sur les datations les plus sûres, celles du FEW et du TLF, et à condition d'être manié avec précaution il pourrait se révéler utile, au même titre que les dictionnaires de fréquence, fruits de la statistique lexicale. Quels sont les dangers d'un tel dictionnaire? D'abord l'incertitude des dates, notamment pour le moyen âge et même aussi pour le 16e siècle; l'ouvrage accepterait résolument pour l'essentiel d'être de seconde main. Ensuite le découpage des sens pour lequel il faudrait encore s'appuyer sur les ouvrages de référence. Enfin et surtout il ne faudrait pas perdre de vue que l'ordre chronologique avec toutes ses incertitudes est tout aussi arbitraire que l'ordre alphabétique.

Mais K. n'a pas voulu faire un simple dictionnaire chronologique du type d'un dictionnaire de fréquence. Il a construit à partir de son dictionnaire chronologique, un dictionnaire étymologique, historique, onomasiologique, morphologique, donnant même les synonymes dans les principales langues européennes. L'ensemble est de seconde main et seule l'organisation est due à l'auteur. On peut sur ce point féliciter le lexicographe. L'ouvrage est utile et suggestif. Reste la question des dimensions; plus de quatre cent pages pour six années, n'est-ce pas beaucoup trop?

En tout cas le lecteur trouvera en principe les mots, les sens, les formes même parfois et les locutions apparues entre 1601 et 1606, classés par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque année. Naturellement l'année 1606 occupe plus des deux tiers de l'ouvrage; c'est la date du dictionnaire de Nicot. L'ouvrage se termine par un index des mots.

Si l'on veut avoir une idée de l'abondance des faits brassés on se reportera aux articles européen [98-103] ou battre le pavé [320-321] qui contient une bibliographie générale (mais heureusement incomplète) pour les locutions et proverbes, aux désignations de Pâques [307-311], à l'article besant [155-156] qui contient une énumération chronologique des pièces de monnaie, ou à l'article morutier [283] qui retrace les pérégrinations européennes du cabillaud ramené au lat. baculum.

Je renonce à dresser ici une liste de corrections. Elle ne rendrait pas justice au travail énorme que représente ce volume. Il reste seulement à se demander si l'auteur n'entreprend pas tout simplement une tâche surhumaine qui l'oblige trop souvent à se fier à des prédécesseurs. Somme toute il a eu raison de citer ces mots d'E. Renan à un censeur trop négatif: «Combien de compilations, précieuses pour les recherches ultérieures, n'eussent point été faites sans cet innocent amour du travail? Ce serait donc une barbarie de refuser à ces humbles travailleurs ce petit plaisir mesquin». Je ne serai donc pas barbare; puisse cette compilation devenir précieuse!

Gilles ROQUES

Paul FISCHER, Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen Wortschatzes, Peter Lang, (Publications Universitaires Européennes, Série XIII: Langue et littérature françaises, vol. 161), Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris, 1991, X + 462 pages.

Ce livre dont le sujet traite les *Relations franco-allemandes au XIX^e siècle à tra*vers le vocabulaire français est la publication d'une thèse de doctorat, soutenue en 1990 à Augsburg par P. Fischer, élève de Lothar Wolf qui s'est, de son côté, intéressé au domaine germanophone en étudiant le français régional d'Alsace.

Cet ouvrage comprend trois parties: une introduction [1-29], une présentation des matériaux [30-372] et enfin, une conclusion où les résultats sont exposés sous forme de tableaux commentés. Cette étude se termine par une bibliographie des sources utilisées [427-445] et un index des lexèmes traités [446-462].

Le but de l'auteur, qu'il ne perdra pas de vue jusqu'à la fin de l'ouvrage, est bien d'illustrer, à travers le vocabulaire, les relations qui unirent l'Allemagne et la France au XIX° siècle. Notons au passage que par Allemagne ou plutôt allemand (deutsch dans le titre et au cours de l'ouvrage), il faut comprendre curieusement l'espace linguistique des pays ou régions germanophones: «Quand, dans notre travail, il est question d'allemand ou de français, ces dénominations s'appliquent avant tout au lexique de la langue commune, à des mots donc qui sont également compris et employés par tous les membres d'une communauté linguistique» [trad. 27]; on trouvera donc dans ce travail aussi bien des emprunts à l'autrichien qu'au suisseallemand ou à l'alsacien. On nous permettra cependant de douter que des termes techniques tels que cnidoblaste [75] ou zircone [131] soient connus et employés par

tous les membres d'une communauté linguistique, tant allemande que française. L'apport massif de la terminologie scientifique allemande au XIXe siècle dans le lexique français excusera toutefois l'auteur. Le choix d'une répartition onomasiologique des matériaux en domaines d'influence (Bereiche des Einflusses [30]) classés dans un ordre quantitatif décroissant reflète bien l'objectif de l'auteur: chaque chapitre débute par une esquisse solidement documentée de l'arrière-plan historico-culturel, aussi bien au niveau des sciences naturelles et techniques [30-191] que des sciences humaines [192-250] ou encore du commerce et l'industrie et de la gastronomie [251-296], de la musique et de la danse [297-318], de la politique et de l'administration [319-331], de la vie militaire [332-343], de l'argot, etc. Il dresse donc un inventaire systématique, à partir des données de la lexicographie monolingue ou bilingue contemporaine, des emprunts du français à l'allemand entre 1799 (début du Consulat de Napoléon qui, par ses alliances avec les Princes Électeurs, favorise la pénétration allemande en France) et 1894 (démission de Bismarck en 1890 qui marque l'effritement des relations franco-allemandes); cette date de 1894 coïncide également avec l'achèvement d'entreprises lexicographiques du XIXe siècle: le Larousse publie un supplément en 1890, le Guérin et le Sachs-Villatte en 1894. Par ailleurs, le dépouillement des dictionnaires contemporains fournit 64 antédatations.

S'appuyant sur les travaux de W. Betz et M. Höfler concernant le problème des emprunts, l'auteur distingue dans son introduction deux sortes d'emprunts linguistiques: les emprunts externes (aüsseres Lehngut) ou emprunts tout court (signifiant et signifié sont empruntés) et les emprunts internes (inneres Lehngut) ou calques (calques formels, calques sémantiques). Suivant cette distinction et le degré d'intégration des emprunts dans la langue réceptrice, il répartit toutefois, par commodité — et certainement pour rester fidèle à son objectif historico-culturel —, ses matériaux en cinq catégories d'emprunts, dans la conclusion [375-392]: les calques, les mots de la terminologie scientifique (termes créés en allemand ou divulgués par les Allemands comprenant en majorité des formations savantes grecques, latines ou grécolatines), les déonomastiques ayant donné des dérivés, les emprunts et les xénismes (signes référant à une réalité étrangère). Ont donc été retenus dans cette étude, des mots comme jardin d'enfant (calque), chromosome (terminologie scientifique), wagnérien (appellatif issu d'un NP), déterminisme (emprunt) ou reichstag (xénisme).

Chaque ensemble de matériaux s'ouvre par une liste alphabétique des lexèmes traités pourvus de leur date d'apparition en français. Les articles sont présentés par ordre chronologique d'apparition du mot en français. Ils contiennent une définition, la première date et la source lexicographique ou monographique d'où elle est tirée, de même qu'un renvoi systématique au FEW; à ce propos, il aurait fallu, s.v. arthropodes [71] renvoyer à FEW 25, 373a, ARTHRON (fascicule paru en 1987) et non à FEW 1, 149b. Suivent les attestations replacées dans leur contexte puis un commentaire étymologique plus ou moins long (cf. romantique [233-4] vs kronthaler [286]) confrontant les différentes données enregistrées, suivant le cas, par les dictionnaires étymologiques courants (DDM, BW, FEW) ou par le Littré, le TLF, le Robert, le GLLF, le Petit Robert et, pour les termes scientifiques, par le Dictionnaire des structures du vocabulaire savant de H. Gottez. Les matériaux présentés sont tout à fait fiables: les premières attestations données par les dictionnaires spécialisés ont été

systématiquement contrôlées; le mot accompagné chaque fois de sa définition a été suivi dans la lexicographie contemporaine et les remarques métalinguistiques ont été reprises; l'auteur a, à juste titre, tenu compte des différentes variantes graphiques, élément pertinent pour évaluer le degré d'intégration de l'emprunt dans la langue. Dans cette même optique, il aurait peut-être été bon de donner la/les prononciation(s) de l'emprunt, dans la mesure où elle(s) étai(en)t notée(s). On peut regretter, de plus, que dans le commentaire - ou plus exactement la récapitulation - étymologique, P. F. se soit contenté de donner les différentes hypothèses étymologiques, sans prendre parti pour l'une ou l'autre. Nous aurions aimé, en outre, en savoir plus sur le mot allemand: datation, source, etc. Dans de nombreux cas, en effet, l'auteur ne nous fournit qu'une information minimale du type D[deutsch] Kloss, s.v. KLOES «nom donné en Allem. à une espèce de quenelle [...]» [275]. Et pourtant, il suggère lui-même combien ces renseignements sont importants. Sous aspirine [180], par ex., il note que le mot est attesté pour la première fois en français en 1894 (TLF), en allemand, en revanche, en 1899. On peut s'étonner, en outre, que les données concernant l'allemand aient été recherchées dans les dictionnaires spécialisés francais; il n'est fait appel que de rares fois à des dictionnaires ou des encyclopédies allemands, tels le Brockaus, par ex. (cf. ozone [143]. Rappelons cependant que le but de l'auteur est d'inventorier les emprunts.

Nous reprendrons rapidement quelques résultats de cette étude donnés en conclusion: sur 791 emprunts répertoriés pour la période étudiée, les sciences naturelles et les techniques, en particulier la biologie, se taillent la part du lion avec 453 mots empruntés, soit 57,3 % de l'apport; ce sont les formations savantes grecques et latines qui dominent (302), puis les emprunts (77) suivis de près par les déonomastiques [71]. Autre résultat obtenu: le nombre des emprunts s'accroît considérablement entre 1830 et 1840, décroît sensiblement vers 1860 et culmine en 1880. Ceci s'explique, pour la dernière période de recrudescence par des faits historiques, bien sûr, mais aussi lexicographiques: publication du Littré puis du Larousse. Dans une autre perspective, il est intéressant de remarquer que les calques sont en très petit nombre: 44 pour 242 emprunts. On notera que, sur ces 44 calques, 21 ressortissent au domaine des sciences humaines (philosophie, littérature, philologie et pédagogie) dont 12 au domaine de la philosophie, essentiellement kantienne. Nous livrons, pour terminer, aux métalexicographes et aux lexicographes modernes un résultat quelque peu en marge des préoccupations de l'auteur et de la problématique de l'emprunt linguistique, mais néanmoins intéressant: sur 791 emprunts, toutes catégories confondues, 484 ont été enregistrés par le Robert (éd. 1985), 418 par le TLF (compte tenu des volumes à paraître), 380 par le GLLF et 341 par le Petit Robert (éd. 1990).

Nous dirons, pour conclure, que les rares restrictions que nous avons faites plus haut n'enlèvent certes rien à la valeur de cet excellent travail, consciencieux et très fiable, travail dans lequel P. F. examine sous toutes les coutures les résultats qu'il obtient, tire toutes les conclusions possibles qui s'imposent à lui et qu'il sait parfaitement moduler (v., en particulier, p. 423, le commentaire au schéma du nombre des emprunts par décennies). Par le choix d'une synchronie restreinte et l'aspect

systématique de l'inventaire, cet ouvrage ne fait en aucun cas double emploi avec les monographies antérieures, publiées pour la plupart au début du XX° siècle (liste p. 7). Pour révélateur et instructeur que soit l'examen du lexique reflétant l'influence allemande sur la pensée et la société françaises du XIX° siècle, «il reste encore à brosser [à partir de cet inventaire] le tableau linguistique d'ensemble des relations franco-allemandes telles que la langue peut nous les révéler » [trad. 8].

Marie-José BROCHARD

Ernest NÈGRE, *Toponymie générale de la France*. Étymologie de 35.000 noms de lieux, 3 volumes, Genève, Librairie Droz S.A. (Publications romanes et françaises CXCIII, CXCIV, CXCV), 1990-1991, 1.858 pages.

La publication de cette somme constitue sans aucun doute, avec les volumes bibliographiques de Mme Mulon récemment parus (v. RLiR 53, 578), l'événement le plus important en toponymie française depuis *La Toponymie de la France* de Vincent (1937).

Spécialiste très apprécié de la toponymie des pays d'oc avec sa belle thèse sur la Toponymie du canton de Rabastens (Tarn) (1959), son livre sur Les Noms de lieux du Tarn (1986⁴) et de nombreux et solides articles (v. en particulier ceux recueillis dans Études de linguistique romane et de toponymie, 1984, 89-226), le chanoine Nègre nous avait donné depuis quelques années un certain nombre d'études embrassant tout le domaine français (sur la toponymie du bouleau, du buis, du houx, sur les types Combre et C(h)ambon, sur les noms en *-IALON, etc.) qui apparaissaient comme autant de jalons faisant attendre quelque opus magnum.

Nous avons à présent celui-ci sous les yeux, et il convient d'abord de féliciter l'auteur d'avoir su mener à bien ce gros travail; de le remercier très vivement, ensuite, d'avoir mis ainsi plusieurs dizaines d'années de lectures et de réflexion à la disposition des toponymistes et des romanistes.

Le grand mérite du chanoine Nègre est d'avoir rassemblé une masse impressionnante d'informations réunissant toponymie *stricto sensu*, hydronymie et oronymie, et de s'être bravement risqué à proposer des interprétations nouvelles. Le principal défaut de l'ouvrage tient à son plan et à sa conception. La *Toponymie générale de la France* s'articule en six parties: I. Formations préceltiques [19-100], II. Couche celtique [101-285), III. Apport oriental (grec, phénicien, arabe) [287-289], IV. Formations latines ou romanes (jusqu'au 10^e siècle) [291-701], V. Formations non romanes (formations germaniques de toutes époques, bretonnes et basques) [711-1058], VI. Formations dialectales (à partir du 10^e siècle) [1059-1731], VII. Formations françaises [1733-1746]. Toutefois, la répartition entre les parties IV, VI et VII manque de rigueur. Selon une habitude persistante, le plan mêle stratification des désignations toponymiques et stratification historique du lexique: «Noms communs préceltiques» [69-100] (il s'agit d'appellatifs d'origine préceltique) dans la I^{re} partie «Formations préceltiques»; «Noms communs gaulois» [235-285] dans la deuxième par-

tie «Couche celtique». «Hydronyme» est pris tantôt au sens strict («nom propre de cours d'eau») [21-47], tantôt dans un sens si large que sont englobés sous cette rubrique des noms de villages dont l'étymon signifie «berge» [235-239]. La division en chapitres de la première partie repose sur des critères absolument hétérogènes. A l'intérieur des chapitres et sous-chapitres, l'ordonnancement du matériel (dont les principes ne sont jamais explicités), selon des critères géolinguistiques, morphologiques et alphabétiques, pose de véritables casse-têtes chinois. Pour l'essentiel, le livre est une suite de notices étymologiques: les phénomènes linguistiques à l'œuvre et l'intérêt qu'ils présentent ne sont pas véritablement dégagés. Chacune des grandes parties est simplement précédée de quelques pages ou de quelques lignes, qui transcrivent à l'identique les passages correspondants des *Noms de lieux en France* (Paris, 1977²) de l'auteur. Bref, il ne s'agit pas d'un véritable traité: le seul passage qui ait ce caractère («La francisation» [1743-1746]) reprend d'ailleurs pour l'essentiel le texte des NLF. Mais l'ouvrage n'a pas non plus la commodité d'un dictionnaire (il faut passer par l'index [1747-1846]).

Nomenclature. — C'est certainement, comme nous l'avons dit, un des points forts de l'ouvrage. La sélection (dont les critères ne sont explicités qu'en termes assez vagues [7]) est très large (41997 dénominations toponymiques au total [1853]); elle comprend un bon échantillon de noms de cours d'eaux et de montagnes. Parmi les noms de lieux habités, l'auteur ne s'est pas limité aux noms de communes. Enfin, surtout pour le Midi, un nombre respectable de NL sont ici étudiés pour la première fois.

Bibliographie et sigles [10-15]. — Ils reprennent en partie ceux que le chanoine Nègre emploie depuis la *Toponymie du canton de Rabastens* et d'autres qui sont classiques. Mais un grand nombre d'entre eux sont fâcheusement opaques et les règles de formation des sigles nouveaux sont hétérogènes et déroutantes. Qu'on en juge: CVT = A. Soutou, *La CouVerToirade*, ONCA = ONomastiCA, RC = Revue de Comminges (et non Revue Celtique!), PLB = PoLyBe. Nous laissons au lecteur curieux le soin de découvrir ce que signifient ici CIA, PUF, SAP ou SS. Pour les textes de l'Antiquité, les éditions utilisées ne sont pas mentionnées. — P. 13: le livre d'E. Moreu-Rey, Els noms de lloc est cité par MR et pas NLLC; — p. 15: le Traité de grammaire comparée des langues classiques a deux auteurs (Meillet et Vendryes); — p. 17 (carte des langues et dialectes en France): il est étonnant de constater qu'on parle bourguignon dans le nord du Puy-de-Dôme et même quelque peu dans la Creuse. — Notons que l'abréviation proposée par l'auteur de son propre ouvrage est TGF.

L'auteur ne pouvait tout voir ni tout dépouiller, mais l'absence, sauf erreur, du livre classique de Gröhler et de maints travaux rédigés en allemand, ainsi que de toute référence, ou presque, concernant les domaines romans (ou non-romans) voisins de la France (même la Belgique et la Suisse) est peu compréhensible. Dans le cours de l'ouvrage, les références bibliographiques à la littérature secondaire sont trop chichement distribuées: il s'agit le plus souvent de renvois aux étymologies rejetées (mais cette pratique n'a rien de systématique et il n'y a jamais, ou presque,

de discussion). Il est donc le plus souvent impossible de savoir si les explications présentées reproduisent la *communis opinio*, suivent tel ou tel, ou sont originales (ce qui est souvent le cas). Les auteurs suivis sont parfois cités, mais comme fournisseurs de formes anciennes. Pour chaque nom ou type, il faut refaire la bibliographie pour se faire une idée de l'état de la question.

Formes des noms modernes. — Il serait éminemment souhaitable que la forme officielle des NL traités soit correctement reproduite. Pour une raison inexpliquable, les traits d'union manquent la plupart du temps. — 24874 *La Canissariá* (anc. nom des Hières, Lagrasse, Aude): lire *Canissaria* (l'accent aigu et alibertin est intempestif). — 26007: lire *Le Vigeant.* — 26989: juger que la graphie officielle de *Centrès* (Aveyr.) est « mauvaise » n'autorise pas à changer l'entrée en *Centres*.

Bases philologiques. - On sait que la collecte et la critique des formes anciennes constituent le fondement philologique indispensable de l'interprétation linguistique des NL. L'ouvrage procure dans ce domaine une impression partagée. D'une part le chanoine Nègre a eu recours, pour le Midi de la France surtout (en domaine d'oïl, la série dirigée par J. Monfrin des Documents linguistiques de la France, par exemple, n'a pas été utilisée), à bon nombre de sources jusqu'ici laissées de côté par les toponymistes: collection des Annales du Midi, Chartes de Brunel, Pouillés, etc. Mais, d'autre part, il cite souvent de troisième main, à partir de Vincent ou de Dauzat/Rostaing. Or le DNLF ne donne pas de références des formes anciennes qu'il mentionne, et il utilise parfois des ouvrages qui n'en donnent pas eux-mêmes. Il n'y a aucun intérêt à perpétuer ces formes incontrôlables et il faudrait au moins les signaler comme telles. En matière de formes anciennes, il est certain que «mieux vaut moins, mais mieux». On ne peut faire grief au chanoine Nègre de n'avoir pas distingué originaux et copies (distinction essentielle pour la phonétique historique), mais on peut regretter qu'il n'ait pas apporté cette précision dans les cas où il lui était facile de le faire.

Dans la reprise d'un auteur à l'autre et sans retour aux sources, les formes anciennes ne peuvent manquer de s'altérer, et parfois au détriment de l'interprétation. Ainsi Talvus 1078, forme ancienne de Tauves (PuyD.), conduit le chanoine Nègre (§ 4053) à poser comme étymon nord-occ. tauve (n.m.). Sa source est Dauzat/Rostaing, où Talvus est à coup sûr une faute d'impression pour Talvas. La source (non citée) de Dauzat/Rostaing pour le Puy-de-Dôme est en effet A. Tardieu, Grand Dict. hist. du dép. du Puy-de-Dôme (Moulins, 1877), qui donne Talvas 1078 (sans référence). La source de Tardieu est sûrement la charte 858 du Cartulaire de Sauxillanges (éd. Doniol 1864) qui porte Talvas (dans le titre!) et Thalvas (dans le texte). Il faut donc en rester à Thalvas 1078 (cop. Baluze) et à un étymon féminin (cf. Ussel Tauvo « pré qui n'est arrosé que de l'eau du ciel » DD, FEW 13/1, 66b). D'autres formes étaient accessibles à travers HubschmidPraerom 80.

Autre exemple: à partir d'une forme *Bancum* de 1383, *Banc* (Bertholène, Aveyr.) est expliqué par occ. *banc* «assise de rochers» (§ 21519). Cette forme de 1383 est tirée de la *Table* des *Pouillés de la Province de Bourges* (éd. Font-Réaulx 1961-1962). Mais, si l'on se reporte au texte (280F), on constate que *de Banco* est

une correction de l'éditeur, la leçon du ms. (donnée en note) étant de Vonco. Les autres formes anciennes de ce nom sont d'ailleurs du même type: Vong av. 1108 (AM 80, 244), Vonco 1341 (BEC 44, 475), id. 14° siècle (CConsRodez 2, 484); cf. le NP P. de Vong (vers 1120, Brunel 248, 22, 23; cf. AM 92, 459). La forme Banc est donc une réaction hypercorrecte à la vélarisation (relativement récente) de a en o devant nasale, et l'étymon banc est à abandonner. — De même, Terundella 1383 (§ 3705), forme ancienne de Thérondels (Aveyr.) également puisée à la Table des Pouillés de la province de Bourges, est un pur fantôme créé par l'éditeur à partir de la forme du texte Ecclesia de Terundellis. Ici encore le recours aux travaux de Hubschmid (ThesPraerom 2, 132) permettait d'ailleurs de citer Terondels 1185 (et aj. la même forme en 1277 dans DocCarlat 1, 129, 140).

La critique des formes anciennes abuse parfois de la formule «à lire x» pour introduire des leçons nécessaires à l'interprétation étymologique proposée, mais qui sont philologiquement arbitraires. Ainsi, au § 11366, Arcum 1141, forme ancienne de Arçon (Doubs), serait «à lire *Arcium» (il suffit de dire: à éditer Arçum). Les mentions de NL tirées de formules anthroponymiques devraient être signalées comme telles sans ambiguïté, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Bases lexicologiques. - Le FEW est largement utilisé, ce qui n'est pas si fréquent dans les travaux d'onomastique, mais d'une façon qui est toutefois loin d'être systématique. Pour les données dialectales, l'auteur utilise en outre le Glossaire des patois francoprovençaux de Duraffour (jamais le GPSR), Alibert, Mistral, Palay, et, fort rarement, les atlas linguistiques (l'ALF manque à la bibliographie cinq atlas régionaux seulement sont cités). L'ancien et le moyen français sont appréhendés plus souvent à travers GdfLex qu'à travers Gdf (TL ne semble pas figurer à la bibliographie) et l'ancien occitan, à travers LvP plus souvent que par Lv et Rn. Dans la partie «Formations dialectales», l'auteur se limite généralement à caractériser les étymons à l'aide des trois seules étiquettes «oïl», «frpr» (sans point final!) et «occ.». Toute l'épaisseur historique et - plus étonnant dans un ouvrage où le «dialectal» est omniprésent – presque toute la diversité diatopique sont ainsi éliminées des débats (à quelques exceptions près). Les spécifications chronologiques ou géographiques des étymons sont extrêmement rares. Cet aplatissement de la réalité linguistique conduit, par exemple, l'auteur à expliquer sans sourciller un NL attesté en 967 sous la forme Casella par un mot (casèla) tiré d'Alibert (§ 25713), ce qui nous paraît franchement anachronique. La même imprécision se retrouve avec la notion de «bas latin» qui couvre des faits lexicaux allant, au moins, du IVe (§ 5627) au XIIIe siècle (§ 3672).

Cette imprécision quant au temps et à l'espace nuit aux interprétations étymologiques. On ne peut croire que *Biollet* (PuyD.) contienne occ. *biule* «peuplier» (§ 22845) dès qu'on considère la diffusion réelle de cette forme. 24633 *Courbépine* (Eure), *Corbespina* vers 1000, est expliqué par «oïl» *courbe-espine* «espèce de pomme délicieuse de Normandie» (FEW 2, 1590a), mais ce dernier est un hapax dans Cotgr 1611; il convient donc d'orienter inversement la relation (les noms de variétés de pommes tirés de NL sont fort nombreux, les NL tirés du nom d'une variété de pommes sont à tout le moins très rares) et de transporter sous un article

COURBÉPINE à ajouter au FEW l'attestation de Cotgrave. 24869 *Lastic* (Cantal, PuyD.) est expliqué par «occ.» *astic* «polissoir du cordonnier», mais il faudrait beaucoup de bonne volonté pour admettre cette hypothèse, ne serait-ce que parce que ce mot, selon le FEW n'est attesté que depuis 1785 en occitan (à Marseille) et depuis 1721 en français, alors que la première mention de *Lastic* (Cantal) remonte à 1131 et celle de *Lastic* (PuyD.) à 1373.

En présentant aussi imprécisément les faits toponymiques on laisse obligatoirement échapper une bonne partie de l'intérêt qu'ils présentent pour la linguistique historique et la géolinguistique. Le plus curieux est que l'auteur semble s'efforcer de faire coller les faits dialectaux actuels sur l'explication de toponymes médiévaux. C'est déjà pousser fort loin le «tout dialectal» que de poser frpr. yota «haute» pour rendre compte du premier terme de Hautecour (Jura; § 25790). Mais c'est manquer l'intérêt que présente Le Vigean[t] (Vienne) que de l'expliquer par «oïl» vegen «place publique» (FEW 14, 406b [= mfr. IndreL. 1543]), puisque ce NL présente manifestement un traitement de type occitan (cf. mfr. vigean «place publique» HVienne 1593 ds FEW l.c.) tout en étant situé légèrement au nord de la petite zone du sud-ouest de la Vienne qui préserve A tonique libre (PignonEvPhon 176 et sqq.).

La critique insuffisante dans l'utilisation des sources lexicographiques aboutit, d'autre part, à des interprétations manifestement circulaires. «Oïl», chassagne «chênaie» est invoqué comme étymon, d'après FEW 2, 461b, d'une demi-douzaine de NL (§ 3975); mais les données d'oïl du FEW (saint. et Mâcon) ont visiblement été extraites par les glossairistes de la toponymie. De même, Alibert fournit à l'auteur occ. encisa «col de montagne» comme étymon de trois NL (§ 21231); mais Alibert tient l'article de Mistral, qui lui tire visiblement cette acception de la toponymie.

Traitement étymologique. — Le chanoine Nègre fournit de nombreuses interprétations inédites qui appellent et appelleront de nombreuses critiques ponctuelles — ce qui est naturel —, mais aussi un certain nombre d'observations d'ordre méthodologique. Nous nous limiterons ici à deux remarques.

La première concerne la formule «traité comme» trop souvent employée pour juxtaposer un étymon a, bien formé ou justifiable du point de vue de la langue-source mais qui ne peut rendre compte du NL traité, et un étymon *a', injustifiable (et, en tout cas, jamais justifié) du point de vue de la langue-source mais fournissant un prototype phonétiquement acceptable pour le NL traité. Exemples: «lat. aureos malos «cognassiers» traité comme *auros-malos» (§ 5604), «lat. silvaticus «sauvage», devenu NP et traité comme *Silvacius» (§ 10061). Le petit déplacement que permet cette formule a tout du coup de baguette magique.

Notre seconde remarque aura trait aux étymologies « préceltiques ». La partie consacrée aux « Formations préceltiques » proprement dites [19-67] est la plus faible de l'ouvrage. La toponymie française, dont le chanoine Nègre est sans aucun doute un des meilleurs représentants, gagnerait beaucoup en crédibilité à se débarrasser définitivement de son préceltique de pacotille. L'auteur avait habitué ses lecteurs à davantage de prudence en cette matière. Il met ici en circulation un bon nombre de

bases étymologiques telles que *arausi, *berr, *bol, *bor, *cier, *cona, *en, *etanna, *etur, *gal, *gela, *ir, *itt, *olib, *sess, *set, *tarascon, *tarba, *tolos(s)a, *vasio(n) et autres gentillesses. En fait, dans de très nombreux cas, préceltique ne signifie rien d'autre que «d'origine inconnue» et il convient de rappeler ici l'axiome de Craddock (in: Trends in Romance Linguistics and Philology, éd. par Rebecca Posner et J.N. Green, I, 197): «there is no philosophically perceptible difference between saying that a word is of unknown origin and saying that a word comes from an unknown language». Craddock ajoute fort justement: «If one claims that the cognate set x = y = z descends from a prototype *a belonging to a pre-Latin language for which there exists no independent evidence [nous soulignons], then he might just as well say that the cognate set derives from prototype *a of unknown origin ». Dans certains cas, il ne s'agit même pas ici de regrouper sous un prototype un cognate set: bien des bases sont posées en face de NL qui sont des unica: *atac («dont le sens exact nous échappe»! § 1025), *barsa (lui-même «analysé» en *bar-sa, § 1029), *liger (§ 1053), *bricil (§ 1140), *bigòl (§ 1141), *sared (§ 1180), *tinurtium (§ 1191), *vap («peut-être apparenté au lat. vappa [...] ou lat. vapidus», § 1224) etc. La méthode est poussée jusqu'à l'absurde quand, pour rendre compte d'un NL unique A, on crée un prototype *a qui est déclaré expressément « d'origine et de sens inconnus» et étiqueté néanmoins «préceltique»: «1158. Evisa, Corse S.; = précelt. [on peut se demander ce que signifie préceltique en Corse] *evisa, d'origine et sens inc.»; «1186. Tartaras, Loire; Tartaras, 1168 [...]; = précelt. *tartaras, d'origine et sens inc.»; v. encore §§ 1138, 1156, 1161, 1164, 1181, 1184, 1185, 1187, 1188, 1189, 1191, 1192, 1194, 1195. Un paragraphe comme 1186 revient à dire: A < A en 1168 < *a supposé être un lexème de sens inconnu dans une langue inconnue. Le paragraphe 1161 atteint à la tautologie pure et simple: «1161. Gortona, ancien nom de Sancerre [1. Sancerre], Cher; Gortona Ier s. av. J.C. (César) [...] = NL précelt. Gortona, d'origine et sens inc. [...] ». Soit: NL A = NL A. L'auteur emploie d'ailleurs une fois la formule exacte: «1128. Auvare, Alpes Mar. [...] = d'origine et sens inc.» Que n'a-t-il créé une section « Noms de lieux d'origine et de sens inconnus»!

Il faut noter qu'en contrepartie le chanoine Nègre présente des interprétations latines ou romanes de types unanimement tenus pour préceltiques. On retiendra, par exemple, qu'il explique (§ 20475) la série hydronymique des *Gironde* (sauf le nom de l'estuaire de la Garonne, § 1036) par «oïl adj. fém. *gironde* «circulaire» (FEW, IV, 359b)» ou par son équivalent occ. *gironda avec la valeur de «(source) circulaire» ou d'«(eau) qui fait des détours» (mais au lieu cité du FEW, on ne trouve que frm. *girande* n.f. «gerbe d'eau, de lumière, qui tourne» (dp. Corn 1694) < it. *giranda*).

Observations de détail: 1012 Avosne (Côte-d'Or): fait double emploi avec 2004 (préférable); — 1075 Abondance (HSav.) est évidemment de tradition savante et monastique (cf. FEW 24, 58-9); — 1152, 1178: s'il s'agit de transferts, Cos et Salers n'ont pas leur place parmi les «Noms de lieux préceltiques de sens inconnu» (confusion entre etimologia prossima et etimologia remota); — 1747, 1748: nord-occ. artijo n'a aucune réalité comme appellatif (v. FEW 25, 390a, in fine); — 2049,

2054: malgré le renvoi, *blet «loup» ne se trouve pas dans Dottin, La Langue gauloise; - 2254 Chantoin (Bains, HLoire), Chantoen (Clermont-Ferrand, PuyD.): il faut poser *CANTOBENNO-; 3675: introduire au moins un renvoi réciproque avec 3901; - 3738-3739: le commentaire visant à établir qu'occ. cambon ne vient pas de CAMPUM BONUM est disproportionné (il était plus utile de renvoyer à Billy, NRO 5/6, 144 et MélSindou 46-49); - 3892: composé | dérivé; - 3913: la référence à HubschmidPraerom 2-10 est erronée (renvoyer à FEW 21, 40a); - 4017 Bor (Aveyr.): v. à présent Soutou, NRO 15/16, 131-134, qui montre qu'il s'agit d'une relique de lat. VORTEX; - 5155 La Bèze (source et riv., Côte-d'Or): lat. VACIVA «(cours) d'eau vide» [!], attiré par *BACCINUM, est proprement insoutenable; -5370 Accolans (Doubs): lat. *ACCOLANTES «habitants» n'est pas crédible; - 5642, 5643, 5648-5649, 5651: il n'y a aucun doute que Pourcharesses, Vacheresse, etc. reposent sur des noms en -ARICIA et non en -ARITIA; - 5643 la Cabroulasse (La Salvetat, Hérault): les efforts pour relier cette forme à Cabraresza 1157 sont héroïques, mais v. plutôt Hamlin, Les Noms de lieux du dép. de l'Hérault, 1983, 64b et 65b; - 5582: bel exemple avec une belle citation du toponyme-frontière Auraria, au propos duquel on pouvait citer Via Domitia 24, 1980/2, 48, mais le classement au chapitre «Agriculture» est surprenant; - 5702: lat. « sustent(a)tio(n) » est une notation bien étrange; - 5983 Coaraze (AlpesM.): «bas lat. *quadratia, pour [sic] quadrata (villa)» est une impossibilité; - 5988 Bouvresse (Oise): non pas BOVA-RIUS + -ISCUS, mais BOVE + -ARICIA; - 6430 Le Nayrac (Aveyr.): LINARIUS ne convient pas aux formes anciennes in vicaria Neiracense 959 (CartConques 101), Veiraco (1. Neiraco) 1341 (BEC 44, 478), etc. (la solution du DNLF est à préférer); - 6426: Maismac | Maismag; - 10028 Coussergues (Aveyr.): le suffixe n'est pas -ANICOS, mais -ANICAS (toutes les formes anciennes sont en -as du XIIe au XVe siècle; la prononciation locale est [kusérgos]; - Laissac (Aveyr.): le NP LAXAEUS ne convient pas car toutes les mentions antérieures au XIIe siècle indiquent une affriquée [ts]; - 10970 Jaude (Clermont-Ferrand, PuyD.): la base ne peut être le «NP rom. Gallitta», même «traité comme [sic] *Gallita» car toutes les mentions anciennes sont en -e (v. P.-F. Fournier, Nouv. Rech. sur les origines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1970, à l'index et 119 sqq.).

20221 Catlepa 1194 (au nord de Toulouse) et Callépe (Lombers, Tarn): intéressants exemplaires du type étudié par R. Sindou (MélFrank 657-668); l'étymologie proposée (apr. cat, lepa! «chat, lèche!») ne convainc pas; — 21034 Tournemire (Cantal): expliqué, à cause d'une unique forme Tornamuri 1296, tout à fait isolée (cf. NRO 9/10, 110), par occ. tornar «de nouveau, encore» + mura imp. «fais des murs!»; — 21115 Tournemire (Aveyr.), Tornamira 1031: expliqué parallèlement par tornar «de nouveau» et mira imp. «admire!»; la grammaticalité de la construction (pour mira tornar! ou torna mirar!) paraît douteuse et le -r de tornar apparaîtrait dans les formes médiévales (même remarque pour 21033); — 21400: faire un renvoi réciproque avec 21478; — 21479 Boucocers (Montredon, Aude): renvoyer à DECat 2, 673-4 (et RLR 88, 1984/1, 109, pour un homonyme de l'Hérault). — 21543 Bec de l'Ane: frpr. ano n'a probablement jamais eu le sens de «sommet d'une montagne en forme de croupe» (il faudrait au moins l'astérisque), même si l'on admet qu'il

a pu avoir dans ce NL une telle valeur désignative. - 21568 Puy de Jume (Saint-Ours, PuyD.): nord-occ. chemo «cime» est tout à fait invraisemblable (de même pour 21569); - 21596 Barre des Écrins (Isère/HAlpes): à présent bien expliqué par le regretté Jean Ize, NRO 15/16, 245; - 21610 Narthoux (Tarn): apr. enartos «rusé» LvP est sans rapport avec occ. enartar «élever» (cf. FEW 25, 346a, ARS); - 21873: à regrouper avec 21870; - 21876 Montrozier (Aveyr.) ne peut s'expliquer, malgré la forme orale actuelle («le concentré de toutes les pathologies», disait Aebischer: ici effet Buben), par aveyr. [ròzyè] «terrasse de culture» (< RASUS); on trouve Monrosier dès 1176 (DocCarlat 2, 11) et les formes de ce type sont unanimes pendant tout le Moyen Age: -o- pour -A- prétonique serait inouï à cette date; - 22150 Aguts (Tarn) ne peut être rangé sous «Métaphores du relief» (il n'y a pas de métaphore; c'est une désignation descriptive); de même pour 22152, 22161, 22204, 22205, 22209, 22215, 22268, 22282-22312, 22318-22321; - 22173 Chambolle-Musigny (Côte-d'Or): l'explication proposée est difficile à admettre, aucun des représentants du type camboule « enflure » (on renvoie à FEW 2, 607b, à lire FEW 1, 607b; mais v. surtout 24, 490-1) ne présentant la palatalisation; -22302: renvoyer à FEW 2, 710a, CIRRUS; - 22367: à classer parmi les «métaphores du relief» [1196]; - 22677 Larodde (Puy-de-Dôme): expliqué par nord-occ. ròda «buisson, friche buissonneuse», lequel mériterait une référence lexicographique, atlantographique ou textuelle; - 23626 La Vinzelle (Grand-Vabre, Aveyron), 23627 Vinzelle (PuyD.), 23628 Vindelle (Charente): ces trois noms paraissent arbitrairement séparés du type auquel ils appartiennent (*VINICELLA), traité au § 5637 -23395 et 23686: RIO 1975 | RLR 81, 1975/1; - Trepaloup (colline, Bessas, Ardèche): contient le verbe trepar (FEW 17, 364b) et non trapo «trappe, piège» (type attesté dans le Gard, l'Hérault, l'Aveyron: Trepalop en 1255, CartBonneval 164, 165); - 23799 Larnage (Drôme): l'article paru dans RLiR 53, 37-41 est interprété à contresens; – 23839 Compeyre (Aveyron): l'étymologie proposée, préférable à celle du DNLF (déjà critiquée par Kalman, Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates, Zurich, 1974, 124, n. 15), est confirmée par Compeire vers 1185 (Brunel 222, 17); - 23851 Le Suech (Le Ségur, Tarn), (lo) Soig 1144: apr. eissuch « sec » attiré par puech est invraisemblable; - 24363 Fasques (Verchocq. PCal.) viendrait de [a]pic. *fasque, présenté comme « correspondant » de «oïl» [= mouz.] fache «étendue de territoire livrée à une culture déterminée» (FEW 3, 425b); ce serait là un développement bien imprévu de FASCIA; - 24390 Jardin (Corrèze): le mot est traité parmi les NL issus de représentants de HORTUS, mais pourquoi diable serait-ce une «trad. fr. de occ. òrt»? - 24696 Bellozanne (Brémontier, SeineM.): expliqué par «oïl» [= norm.] belle-ozanne «espèce de pomme [à cidre, mûrissant en octobre et en novembre] » (FEW 4, 490b) mais celuici est attesté en 1835 seulement, ce qui ne va guère comme étymon d'un NL connu depuis 1198 environ; - 24895: à transférer p. 1501.

26281, 26282: à transférer p. 1339; — 26348, 26349: faire un renvoi réciproque avec 24398; — 26384 Valcivières (PuyD.), Vassiveyra 1309: cf. Vassivière (Besse-en-Chandesse, PuyD., v. RLiR 54, 429; HVienne); il est inutile de passer par occ. vacivièr «berger»; — 26835 Latour-d'Auvergne: la forme Lhitours 1373 (intéressante du point de vue de la grammaire historique) est interprétée à tort

comme un pluriel; elle est comparable, dans le même texte (Pouillés... Bourges 181), à Lhifelhina, auj. Laféline (Allier), à Lhiprada (ibid. 193), auj. la Prade (Billom, PuyD.); non identifié par l'éditeur), etc.; lhi est (et ne peut être que) l'article sujet féminin singulier (cf. Brunel XXII) et tours porte régulièrement un -s de cas sujet singulier (F. Jensen, The Old Provençal Noun and Adjective Declension, Odense, 1976, 23), cf. Lhichalms (Pouillés... Bourges 187), auj. Lachaux (PuyD.), et lhi Chalms (ibid. 196), auj. La Chaulme (PuyD.); - 26842 Baladou (Lot), 26843 Baladour (Sainte-Anastasie, Cantal), Balador 1354: on préférera l'interprétation donnée NRO 13/14, 182; - 30032: syncopé | ellipsé; - 30051 La Vacheresse (Vosges), 30064 Vacheresse (HSav.): à reporter en 5651; - 31093-31095: la création de nouveaux noms de communes à la suite de fusions administratives méritait plus que sept petites lignes dans la mesure où il s'agit d'un des rares phénomènes récents de création de noms de lieux et qui pose un certain nombre de problèmes morphophonologiques (par exemple: Geville, Meuse, de l'initiale de Jouy-sous-les-Côtes et du -ville de Corniéville et Gironville-sous-les-Côtes, avec un schwa de syllabation?); - 31141 Frédéric-Fontaine (HSaône): la forme originelle allemande Fridrichsbron (1588) trouve encore un écho dans le compromis Friderich Bron Fontaine en 1726 (P. Croissant, Frédéric-Fontaine, le pays du Refuge; Belfort, 1988, 244); il existe une troisième tradition, dialectale: lou nue velaidge (première attestation av. 1850 dans Ch. Contejean, Glossaire du patois de Montbéliard, éd. Thom, Montbéliard, 1982, 374).

Le point de départ du chanoine Nègre a été une série d'amendements faits à la Toponymie de la France de Vincent [7]. Toutefois, plutôt que comme une refonte du Vincent, l'ouvrage apparaît comme une nouvelle édition, extraordinairement augmentée, des Noms de lieux en France de l'auteur. Les défauts du plan et l'absence de généralisations (alors que Vincent, avec beaucoup moins de moyens linguistiques, s'efforçait de présenter une véritable synthèse) donnent à l'ouvrage une forme hybride, à mi-chemin entre le traité et le dictionnaire étymologique. La Toponymie générale de la France ne remplace donc pas le livre de Vincent, mais elle concurrence victorieusement (malgré sa très faible consultabilité) le DNLF de Dauzat et Rostaing.

Disons que les mérites que l'auteur s'est acquis ne sauraient être contestés et que son ouvrage est appelé à faire date dans la discipline. Quant aux faiblesses qui s'y manifestent, elles reflètent pour l'essentiel l'état présent de l'onomastique en France. Disons donc aussi que la comparaison avec le volume 2 du *Rätisches Namenbuch* ou le récent *Dizionario di toponomastica* de nos confrères italiens montre tout le chemin que la toponymie française a encore à parcourir.

Jean-Pierre CHAMBON

Atlas linguistique et ethnographique picard par Fernand CARTON et Maurice LEBÈGUE, vol. I: La vie rurale, Paris (CNRS) 1989, Introduction (7 p.), 317 cartes, 4 p. d'illustrations.

Le premier volume de l'Atlas linguistique picard, qui a connu plus de répercussions dans l'histoire de sa genèse qu'aucun autre atlas régional de la France septentrionale, a enfin vu le jour. Conçu comme un des premiers atlas régionaux par Robert Loriot († 1980) et Raymond Dubois († 1961), qui en avaient élaboré un questionnaire comportant 4.550 questions, son premier volume ne sera que le 62° des volumes du NALF publiés jusqu'à ce jour. Les promoteurs avaient commencé à effectuer des enquêtes, dont la plus grande partie dans le Nord et le Pas-de-Calais était confiée après 1961 à Claude Deparis (1). Ce n'était pourtant qu'à partir de 1981 que la collaboration entre Fernand Carton et Maurice Lebègue a pu assurer définitivement la réalisation de l'ALPic. On leur saura gré d'avoir triomphé de toutes les difficultés. Dès maintenant la lacune qui existait entre l'ALCB, l'ALIFO, l'ALN et l'ALW sera comblée par un réseau de 127 points d'enquête, qui est donc trois fois plus dense que celui de l'ALF.

Le domaine picard est sans aucun doute un des plus riches du point de vue dialectal et promettait une récolte abondante pour son atlas. Dans l'Introduction le lecteur apprend pourtant qu'on a dû élaborer un questionnaire plus restreint, de 1.150 questions extraites du grand questionnaire, afin de mener à bien la tâche et, sans doute, de faire paraître l'Atlas rapidement. Sans en connaître les raisons, le lecteur ne pourra peser le pour et le contre de cette décision et sera content d'avoir un outil de travail très attendu. En feuilletant le volume il appréciera les cartes d'orientation (n° 1-6), mais regrettera le nombre restreint de cartes morphologiques (n° 9-17), qui sont toujours trop négligées dans les atlas, malgré leur haute pertinence pour les problèmes « classiques » de la dialectologie (2).

Les 300 cartes du lexique du premier volume comprennent «La vie rurale», divisée en une vingtaine de chapitres. Une comparaison avec d'autres atlas fait apparaître p. ex. pour «La poule et le coq»: 14 cartes en commun avec l'ALF, 26 avec l'ALCB, 16 avec l'ALIFO et 18 avec l'ALN. La comparabilité des données, critère essentiel pour le géolinguiste, est donc bien assurée, alors que les 22 notions que ce chapitre contient, démontrent une restriction regrettable — quoique peut-être inévitable? — du questionnaire: l'ALCB en contient presque 40, l'ALIFO plus de 50 et l'ALN plus de 70! «Le nid» est la seule notion qui ne figure pas dans les autres atlas régionaux. — Les champs notionnels du chapitre «Reproduction et élevage» s'avèrent encore plus pauvres de ce point de vue et puisqu'on a renoncé presque totalement à ajouter des légendes aux cartes, le lecteur n'apprend rien sur la pertinence des données notionnelles négatives, c'est-à-dire sur l'absence de tant de notions, pour lesquelles les atlas des régions environnantes présentent un rendement onomasiologique fort bienvenu, p. ex. pour «le cochon de lait; le porcelet; la truie;

⁽¹⁾ Cp. l'Introduction du volume, et de plus ses présentations dans *Linguistique* picarde (29° année, n° 2 – Avril-mai-juin 1989 – Fasc. n° 110, p. 2) ainsi que dans *Ch'Lanchron* (L° 36, 1989, pp. 22-23).

⁽²⁾ Voir p. e. la richesse qu'en présente l'étude de Jacques Chaurand, Les parlers de la Thiérache et du Laonnois, Paris (Klincksieck) 1968, pp. 103-251.

etc.» dans le champ des «porcins», où l'ALPic se contente de deux cartes, «cochon» et «verrat». Puisqu'un atlas régional demande, en général, un questionnaire taillé sur mesure pour recueillir toute la richesse des parlers autochtones, le lecteur aura des difficultés à comprendre l'extrême restriction du questionnaire qui ne semble même pas tenir compte de champs lexicaux minimes aujourd'hui indispensables pour un grand nombre d'études géolinguistiques.

Pour l'étude des matériaux cartographiés on lira avant tout les «Réflexions d'un Picard de l'Est» (3), qui portent essentiellement sur les points 82, 83, 96, 97, 105, 106, 107 et 121. Ce commentaire aboutit à de précieux compléments et à des précisions sur une cinquantaine de cartes, où même une erreur gênante du cartographe (C. 135 pt. 26: lé à remplacer par lénèr) ne reste pas inaperçue. Ainsi plusieurs cartes avec des points en blanc sont complétées par des données positives, p. ex. C. 67 par fwir 'bêcher' pour les pts. 97 et 107, C. 202 par jày 'gésier; jabot' pour pt. 121 ou même C. 167 où les sigles «question restée sans réponse» sont à remplacer par tóriy '(la vache est) en chaleur' pour pt. 82, tori pour 96, dmãd et le verbe propre tóryé («employé à l'imparfait dans une phrase en conversation libre») pour pt. 121. D'autres termes comme p. ex. kóràs f. 'grenouille en général; grenouille verte' («connu et employé dans toute la région») ne figurent pas sur la carte correspondant à la notion en question, ici C. 227. Les remarques contiennent également des variantes phonétiques à ajouter, des précisions du sens de certains synonymes (p. ex. C. 132 pt. 96 póno 'petites glanes des enfants', glén 'grosse glane') ou de l'emploi de variantes (p. ex. C. 16 pt. 83 mi 'moi' «s'emploie devant je, avec le présentatif (c'est ou ch'est), après les prépositions»; mé « est la forme du complément d'attribution: donne [mē] 'donne-moi'... ») sans oublier tant d'informations qui sont à retenir pour un volume de commentaires ou de premières interprétations.

Un atlas n'est pas conçu pour remplacer des monographies, mais vise à présenter une vue d'ensemble de la région. Ainsi la monographie de Jacques Chaurand sur les parlers de la Thiérache et du Laonnais (v. n. 2) rendrait possible une étude comparative entre les deux types de collection de matériaux. Pour «l'épouvantail» (C. 74) p. ex. la monographie apporte plusieurs désignations que l'Atlas ne connaît pas (magalou, mannequin, mardi-gras, paltieu, silhouette etc.), ainsi que des variantes morphologiques qui ne figurent pas non plus pour la région en question dans l'ALPic (épantaire, épantard). Quoique la monographie dépasse nettement et doive dépasser les informations de l'Atlas, celui-ci contient néanmoins parfois des données qui sont inconnues de la monographie, ici les termes bóèr 98 et bónus 121.

Toutes ces observations générales et particulières ne remettent pourtant pas en question la valeur de l'Atlas pour l'étude des principaux traits linguistiques picards, dont il permettra p. ex. de préciser la répartition géographique. Si l'on prend un

⁽³⁾ Jacques Chaurand, «En marge de l'Atlas linguistique et ethnographique picard. Réflexions d'un Picard de l'Est», dans: *Linguistique picarde* [op. cit. n. 1], pp. 3-12.

phénomène toujours trop négligé par la recherche, mais bien connu comme en picard, depuis le Moyen Age, la métathèse du *r*, l'ALPic confirme les données médiévales (4) (v. C. 61: grenier; 181: brebis; 227: grenouille; etc.), pourtant avec un grand recul du phénomène vers l'Ouest dans le dép. du Nord (v. C. 238: fourmi; 271: groseille). L'épicentre, le Pas-de-Calais, qui reste intact, continue, pour ce phénomène, le domaine néerlandais, où cette métathèse, également répandue en anglo-saxon, est expliquée par le substrat friso-saxon ou ingvéon. L'ALPic contribuera certainement à faire avancer aussi les études sur les ingvéonismes phonétiques et lexicaux (5), débris ou témoins d'un peuplement « saxon » (v. Soissons), donc non francique, en Picardie.

Lothar WOLF

Anne-Marie VURPAS, Le français parlé à Lyon vers 1750. Édition critique et commentée des Mots lyonnois de G.J. Du Pineau (d'après Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 22097), Klincksieck (CNRS-INaLF, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, 6), Paris, 1991, 267 pages.

Il s'agit de la suite attendue de l'édition du manuscrit de Du Pineau (cf. ici 54, 316-322). Cette fois le chanoine angevin enquête dans un terroir dont la langue est très différente de la sienne et son recueil (un peu plus de mille mots en additionnant les mots lyonnais du *Dictionnaire angevin* ou des *Mots bas-normans*) présente un caractère plus spontané; il s'agit pour l'essentiel de mots populaires saisis sur le vif, d'où un assez grand nombre de mots dialectaux francisés. L'introduction dégage très clairement ces faits en insistant aussi sur la qualité des définitions.

L'intérêt de ce document, antérieur au Mauvais langage corrigé de Molard 1810 et aux deux œuvres capitales de Nizier du Puitspelu (Dictionnaire étymologique du patois lyonnais 1887-1890 et Littré de la Grand'Côte 1894) est incontestable tant pour l'histoire des régionalismes lyonnais que pour l'histoire du français. La présentation des matériaux est impeccable et le commentaire est très soigneux. Il est remarquable au plan dialectologique et en ce qui concerne l'histoire à l'intérieur des parlers francoprovençaux et le FEW est bien mis à contribution. On aimerait un effort comparable pour ce qui touche la part plus strictement lexicographique, en particulier sous l'angle de l'intégration des régionalismes dans la lexicographie française (v. par ex. laune), en s'inspirant des considérations méthodologiques dévelop-

⁽⁴⁾ V. Anthonij Dees, Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français, Tübingen 1987 (Beiheft z. ZrP 212), p. 192.

⁽⁵⁾ Cp. nos articles: «Ingwäonisch, Fränkisch und Französisch, Anfrk. ai und afr. a», dans: Fakten und Theorien. Festschrift für Helmut Stimm, Tübingen 1982, pp. 353-361; et: «Les noms de lieux en -ham et le problème des éléments non-franciques en français», dans: Agronymes. Mélanges en hommage à Pierrette Dubuisson, Dijon 1987, 143-149.

pées par M. Höfler (cf. ici 53, 111-129). En outre l'aspect philologique et historique touchant l'histoire des mots régionaux antérieurs au 17° siècle me paraît être le point faible des études sur le français régional. J'aurai l'occasion de montrer par quelques exemples plus bas que trop souvent les notations afr. ou mfr., empruntées au FEW, ne sont que des cache-misère qui devraient être remplacées par des représentations géographiquement plus précises; d'ailleurs, comme nous le verrons, le cas est assez fréquent où l'auteur ne tient pas compte de remarques judicieuses du FEW concernant l'aire géographique ancienne des mots étudiés. Je conseillerais donc de n'utiliser les notations afr. et mfr. que pour les mots dont nous avons des raisons philologiques de penser qu'au moyen âge leur aire couvrait l'ensemble du domaine d'oïl; bien des mots médiévaux, attestés en francoprovençal, ont en effet une aire restreinte allant, par exemple, de Nantes au Sud des Vosges ou bien du Nord-Est (wallon, lorrain) au Sud-Est. On pourrait sans doute dire la même chose de l'étiquette ancien provençal, mais sur ce point les travaux sont beaucoup moins avancés.

Voici donc quelques remarques au fil de la lecture: - ablage, noter que dans les attestations patoises évoquées le mot est féminin; - abonder, les sens attribués à l'afr. ne sont en fait donnés, dans le FEW loc. cit., que comme des sens des patois du Centre; - abraser, lire jusqu'en 1508 au lieu de depuis 1508; - adduire, on pourra comparer ce qui est dit avec l'article adure des Poèmes du 18e s. en dialecte de Saint-Étienne, éd. G. Straka, pour constater qu'il est regrettable que cet ouvrage n'ait pas été utilisé (cf. encore acouter / accouta; ânée / ana; appoyer / appouïe; arme / arma; asséter / asseta; bâcon / bacon; batayer / batteï; benne / bena; bettre cf. beta; boilles / bolli; bragard; brayer / breyie; broncheur / bronchou; cabas / cabat; chambe / chamba; charabara à rapprocher de charabatana; dada / dadas; darbon; dia(nche) / dianche; dilun cf. digeo; druger / drugie; éborlier / éborlie; ébouiller / ébouillie; éclots / éclot; essibler / essoubla; étrable / étrablou; fège / fégeou; fontaine / fontana; galer (se) / gala (se); gandole / gandolla; gassouiller / gansollie; golet / goulet; gringotter / gringueta; grolle / groula; guignoche¹/guinochi; jargoin «forme inconnue des dictionnaires consultés»; miriauder (se) cf. miraudy; mouton; pacquet (faire son) / paqué; paray / parey; parer / para; peraise / perese; peta; piaffer cf. piaffa; piaillard cf. piaillie; planter (se) / planta; poeir / pouaire; pou¹/po¹; povay / pouvé; quoa / couat; revondre cf. revondu; riban; rôtie / rutia; sacque / saqua, tettet / tetet; trable / trabla; vogue / vogua; vezon / veson; voutron; jalina / jalena; moder / mouda; pra); - alangrir, je ne trouve nulle part ni le mfr. alangrir ni alougourir évoqués dans le commentaire; - apocholer, le mfr. pochel invoqué par FEW qui le tire de La Curne n'existe pas: il s'agit de poche « spatule (oiseau) » et précisément de l'exemple d'EDesch cité ds TL s.v.; - artizonner, dire «l'adj. artisonné est fr. depuis le 13° s.» est très osé; d'abord artison et ses dérivés n'ont jamais existé en normand et en picard et l'attestation du 13e s. ds GdfC (que le FEW présente comme un hapax isolé) est sans doute en fait plus tardive et il faudrait en préciser la localisation (peut-être Champagne); - bâcon est donné comme attesté en lyonnais et dauphinois dans les dictionnaires depuis Thierry 1564 (cf. La langue française au 16e s.... publ. par P. Swiggers et W. Van Hoecke p. 103 et aussi Leip1921 p. 9); - barfouillage, l'ex. cité par Du Pineau

inciterait à rapprocher cet emploi figuré du mot barfolliada f. «bavardage, verbiage» (1846 ds Textes litt. en dial. lyonnais, Escoffier/Vurpas); - benot cf. aussi benos (1525-1530 ds Escoffier/Vurpas); - bragard, je ne comprends pas l'indication que ce mot serait attesté « en frm. depuis le 17e s. » voir le TLF; - cabas, j'ai parlé à plusieurs reprises de vieulx cabas (cf. par exemple ici même 48, 515); chalir, «attesté en mfr. depuis 1424» serait plus exactement énoncé: «attesté en 1424 dans la Creuse»: le type chaloir dans le sens de «chauffer» n'a jamais été du français général (il est inconnu du normand et du picard en particulier); - châsse, de même on dira: «hapax en anc. normand (ca 1226); puis attesté sous la forme normanno-picarde casse dep. Trév. 1732; - chichoter, lire frm. au lieu de mfr.; coucou, au lieu de mfr. dire chez OSerres; - daille, l'indication de mfr. est largement exagérée pour ce mot qui dans ses formes masc. ou fém. n'a pas dépassé la frange sud du domaine d'oïl (cf. Littré; RézeauRégionalismesOuest); - Dandin, je doute qu'il s'agisse là d'un mot donné comme lyonnais; ce serait plutôt un équivalent, dans l'esprit de Du Pineau, de bambanne; - dardaine, v. aussi Schmidlin 1771 d'après Leip1921 p. 40; - décaler, le FEW précise géographiquement l'aire du mot en mfr. (« meist autoren aus dem mittlern osten »); - décatonner, « attesté en 1573 » ajouter à Bourges; - déconfler, «attesté en 1558» (sic et non 1538) ajouter à Montpellier; - dessoder, l'anc. fr. desoter occupe en domaine d'oïl une aire limitée en arc de cercle qui va de la Normandie à la Franche-Comté; - druge n'a jamais été de l'afr. général: c'est un mot attesté dans la bande centrale de l'Ouest au franco-provençal; - éguer l'affirmation que le verbe est représenté «à l'époque moderne dans toute la France» est sans fondement: dès le moyen âge ever / iver / ewer / eguer occupe en domaine d'oïl une aire qui traverse le domaine, du Poitou au francoprovençal; - essibler, les attestations du mfr. essublier citées dans Gdf viennent du ms. BN fr. 818 dont l'origine lyonnaise est bien connue; - fayart, l'afr. et le mfr. reposent sur deux attestations de Gdf situées l'une à Poitiers et l'autre devrait être localisée; - filar, la note du FEW 3, 542 n. 78 insiste sur la localisation précise de l'afr. filer; - frogne est à juste titre considéré comme n'étant pas spécifiquement lyonnais. Au moyen âge il est attesté en Picardie (cf. encore Saint-Pol ds FEW); - gaffer fait partie des étymologies doubles du FEW cf. MélMatoré 184 nº 100; - gergouiller, pour l'afr. et le mfr. renvoyer au DEAF G 261, 10-24; - giler(se), le FEW atteste le mot depuis 1668 (texte tiré de Li); - gourguillon prudemment le FEW qualifie le mfr. de dialectal; devrait être localisé plus précisément; - gourguillonner, le simple mfr. gorguillon est attesté chez Du Pinet ce qui pourrait nous rapprocher de Lyon; - grafiner, la solution étymologique proposée par Tuaillon (mais il fallait corriger FEW 6, 242-244 en FEW 4, 242-244) avait été avancée déjà par Brüch et refusée par Wartburg (16, 352a n. 8). Pour l'histoire du régionalisme c'est moins intéressant que de noter que le mot est attesté à Lyon en 1503 (cf. FEW); - grapillard, grinsir, chantapleurer, on notera que la première édition de Bescherelle est de 1845: pourquoi utiliser constamment et citer en bbg [17] une édition de 1855? - gribouillette est attesté dans Littré; - gringaler, le mfr. gringoller est champenois; - guignoche¹, il faudrait localiser le mfr. de 1456 (Arch. ds Gdf); - guilleret, il n'est pas indifférent qu'au 15e s. le mot est attesté chez Coquillart (Champagne) et au début du 16e chez RCollerye (Auxerre); - hâte, plus précisément encore le mot est donné comme bourguignon et lyonnais par Richelet1728 d'après Heymann1903 p. 74; - husses, l'attestation de 1455 est de l'anc. limousin et la forme heusse attestée en 1453 ds Gdf devrait être localisée; - jarle est dit afr. et mfr.: plus précisément 1362 à Chalon-sur-Saône et 1482-83 à Lyon (= EvQuen ds Gdf = variante dans éd. Jeay p. 148 l. 3); - jaquetter, jaquette est attesté en 1562 chez Du Pinet (cf. supra gourguillonner) puis en 1710 à Grenoble (ds Esn); - kaïon, les mfr. et frm. renvoient à des attestations de dictionnaires où le mot caion est donné comme lyonnais depuis Thierry 1564 (cf. La langue française au 16e s.... p. 103 et StrakaPoèmeMission s.v. cayoun); - laune, v. aussi TraLiPhi 26, 248-249; - lezin a peu de chance d'être lyonnais: en 1600 il est déjà normand (J. Le Houx); - malbouroug, lire FEW 18, 83a; - morneyer, le mfr. est de l'anc. champenois (GuillMach); - narayer, l'anc. fr. neroier n'existe pas: il faut lire nerjoier cf. SegretainMoine éd. Väänänen 549 var. et 553 var.; - pacquet il me semble que la définition est extrapolée abusivement: je comprends faire son paquet « se mourir» et ailleurs dans Du Pineau me semblerait impliquer que le mot n'est pas considéré comme lyonnais; de même drapiller n'est sans doute pas lyonnais; paisseau, l'affirmation que le mot est attesté depuis le Moyen Age dans tout le domaine galloroman est inexacte, semble-t-il; - pancher est bourguignon en 1572; - parer «ranger de côté» n'est pas du mfr. mais de l'angevin moderne; d'ailleurs, en ce sens, le mot n'est attesté en domaine d'oïl qu'en Anjou et Bourbonnais; parieure, lire FEW 7, 598a; - patet, en 1657 il s'agit d'un texte imprimé à Lyon et qui a chance d'être local; - pennonage, lire dérivé du suivant (et non du précédent); - pharer cf. afaré «lumineux» (Lyon 1556) dans Claude de Taillemont Tricarite et aussi affara (dep. 1535) dans Escoffier/Vurpas; - presson, il n'y a pas d'attestation du mot au 13e s.: l'attestation de mfr. est celle d'Ardèche datée de 1350; - quinson est très localisé dès le Moyen Age: en afr. dans Joufrois (pas très loin de l'aire francoprovençale) et en mfr. dans un ms. bourguignon de Modus; rabonder, corriger en fin de notice ce qui concerne ramender en renvoyant à FEW 3, 219a; - ranche, l'afr. a renge mais ranche est une forme géographiquement plus typée (MystSSebastien; Martial d'Auvergne ds Gdf; Du Pinet ds Gdf; Claude de Taillemont Tricarite); - regrener, lire TraLiPhi 27 (et non 17); - revivre, le mfr., selon FEW, se limite dans le cas de ce mot au Berry, au Morvan et à l'Auvergne; - riban est une forme d'aire réduite de Dijon (1394) à Romans (MystTroisDoms 7144); - roi peteret, corriger mfr. d'après TraLiPhi 23, 1, 32; - singuiette l'attestation de 1553 est précisément lyonnaise (= Claude de Taillemont); - taillerin, une des deux attestations mfr. concerne Du Pinet, l'autre serait à localiser; - terrailler, l'afr. extrait de FEW (et passé dans TL) est en fait beaucoup plus tardif: il s'agit d'un texte imprimé en 1492 à Genève et dont l'auteur paraît être suisse cf. Sept Sages, éd. G. Paris, XLI n. 3; - tettet, «attesté en mfr.»; préciser en Normandie et à Genève; - traive, attesté depuis le Moyen Age; préciser à Lyon, en Beaujolais, dans l'Ain et en abress.; - traverse, le FEW décrit très exactement ce qu'il faut entendre par afr. pour ce mot en 13, 2, 226b et 227a n. 22; - trou de chou, pour ce cas complexe en mfr. v. MöhrenVal 227 et n. 12, MöhrenLand 337 et ZrP 99, 418; - vogue, cf. déjà vougues «fêtes patronales» (1460 à Lyon ds ZrP 95, 451); - zou (exclam.) se lit vers 1723 dans Escoffier/Vurpas Sat 54; - corne, on préférera cornes n.f.pl. «un limaçon» et on pouvait rapprocher de ce qui est consigné dans FEW 2, 1191a-b; — sonnaille, renvoyer en particulier à FEW 12, 101b n. 16; — torchemain, les deux attestations du mot en mfr. (1574, Db et 1600, Lac) ds FEW 13, 2, 104b ne paraissent en fait n'en faire qu'une seule, à laquelle on ajoutera un emploi au sens figuré d'après Hu; ce n'est peut-être pas par hasard si l'un des auteurs est d'Autun et l'autre du Charolais; — channa, le mfr. est en fait bourguignon et franc-comtois; — degoler, pour l'afr. qui paraît ne pas exister v. DEAF G 971, 2-5; — moder, le mfr. (= BerVer ds FEW < Gdf) est en fait tiré d'une phrase en patois de Gex (cf. éd. Moreau/Tournon p. 106); — rater, le mot dit «mfr.» n'est ni normand, ni picard, ni wallon, ni champenois, ni lorrain (ce qui fait beaucoup) voir aussi FEW 10, 98b n. 17.

Au total un très bon et très utile travail.

Gilles ROOUES

Alain DUC, Les Régionalismes du canton de La Mure (Isère), Paris, Klincksieck, CNRS/INaLF, coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français 5, 1990, 200 pages.

Depuis quelques années, les travaux consacrés aux variétés du français pratiquées dans le département de l'Isère se multiplient. L'auteur [5] évoque ceux de G. Tuaillon sur Vourey (v. les c.r. parus dans RLiR 47, 486-491; ZrP 102, 445-447; FM 55, 116-118) et de Martin/Pellet sur Meyrieu-les-Étangs (v. RLiR 53, 249-252). On y ajoutera la remarquable enquête d'A. de Vincenz sur La Combe-de-Lancey (Disparition et survivance du franco-provençal, Tubingue, 1972, en particulier 10-17 et 76-116), et les pages d'A. Mante (Patois et vie en Dauphiné. Le parler rural d'Izeron, préface de Gaston Tuaillon, Saint-Marcellin, 1982, 291-338), généra-lement peu citées, et on rappellera aussi le premier ouvrage du genre pour le département: Philadelphe Offner, Dictionnaire incomplet des locutions grenobloises à l'usage des Français, Grenoble, 1894 (recensé dans la bibliographie de K. Baldinger, p. 172).

Il s'agit ici, pour l'essentiel, de la présentation, sous forme lexicographique [9-174], des écarts lexicaux du français du canton de La Mure, zone située à l'extrémité sud du domaine francoprovençal (La Mure est le point I 47 du DuraffGloss; ALJA p 81 = Pierre-Châtel), avec, en annexe, une courte liste de «Régionalismes du Valbonnais» [175-177]. Globalement, les matériaux produits sont d'une grande richesse, mais leur traitement laisse souvent à désirer. Le travail demeure néanmoins très utile et la bonne volonté de l'auteur est manifeste. Les vocabulaires de la mine et du jeu de boules sont particulièrement bien représentés.

On fera bien de commencer la lecture par l'intéressante postface intitulée «Questions de méthode» où sont successivement présentés le terrain d'enquête [181-183], la collecte [183-186] et les principes adoptés pour le traitement lexicographique [186-194]. En ce qui concerne les normes de traitement lexicographique, après avoir évoqué les problèmes d'établissement de la nomenclature [186-189],

l'auteur dit se conformer «grosso modo à une présentation en train de devenir canonique» [189] dans les études lexicales de français régionaux. Il discute successivement la graphie, les exemples, les indications de vitalité et les étymologies (faisant d'ailleurs l'impasse sur la partie la plus centrale du travail lexicographique: la description sémantique).

C'est en fonction des différentes questions que soulève le traitement lexicographique et étymologique que nous regrouperons ici un certain nombre de remarques (1).

PARTIE DESCRIPTIVE.

Sources. - Elles sont heureusement variées et l'on appréciera que plusieurs d'entre elles permettent de poser quelques jalons historiques. Elles relèvent de plusieurs types: A. productions spontanées: (a) oralité; (b) écrit scolaire («fautes» d'élèves); (c) sources imprimées (littérature locale, parfois plutôt ethnographique; articles de journaux); (d) documents d'archives (inventaires; délibérations du conseil municipal; correspondance; etc); B. enquêtes de type franchement réflexif, menées soit (a) à partir des recueils de régionalismes publiés sur des localités voisines (auprès d'informateurs «sensibles aux faits de langue»), soit (b) par soumission aux informateurs de «régionalismes potentiels» (lexèmes francoprovençaux susceptibles d'être passés en français local), soit (c) à partir du fichier de l'auteur (validation auprès d'une trentaine de personnes, dont beaucoup d'enseignants); C. sources de type lexicographique (J. Garnier, Y. Oddos). Dans le dictionnaire, les mots attestés seulement par des sources écrites sont affectés d'un marqueur spécial: on aurait pu «feuilleter» davantage le corpus (cf. la pratique du DFQ de Cl. Poirier) - au moins au niveau des exemples retenus -, les données obtenues uniquement par les méthodes décrites en B soulevant des difficultés particulières, auxquelles l'auteur est d'ailleurs partiellement sensible [186].

Nomenclature. — En cas de doute, l'auteur adopte la position «mieux vaut trop que pas assez» [189], qui est en effet recommandable. Items cachés: air (dans air de vent et air de bise, cf. FEW 24, 223b) sous vent; boissonner (se) sous pingue; boulettes sous nœud; emploi figuré de dormille sous brochet; de (dans une chose de faire) sous marzir; enrayer s.v. faiseur; ensaliver (ø TLF; FEW 11, 100a: ce type seulement en gascon) sous mâchon; fillasse sous rifougner; goûter n.m. «biscuit

⁽¹⁾ Il y a parfois des maladresses ou naïvetés désarmantes (la «tératologie du français» [188]; s.v. biaude: «se rattache [...] à l'allemand *BLIDALT [...]; mais on peut remonter plus haut»; s.v. chaussinette: «le mot semble d'une formation tellement naturelle qu'on se demande si c'est bien un régionalisme»; s.v. feuille: «l'expression semble formée si naturellement qu'il n'est pas sûr qu'elle soit régionale»; s.v. redressoir «dressoir»: «ce mot ne figure dans Littré qu'au sens d'«outil de potier d'étain». Mais sa formation à partir de redresser, «ranger», semble normale»). — P. 194 (et 197): lire Walther von Wartburg; le FEW n'est pas «un travail collectif» que Wartburg aurait «dirigé»; p. 197: lire Tappolet (et non Trappolet); p. 198: les références de l'ALLy sont fausses.

qu'on prend au goûter [?]» (Ø TLF, Rob, FEW 4, 340-1) sous pinquer; malôtru n.m. sous marri; pauvre sous pâtir; râcler (cf. FEW 10, 80a) sous gargamé et sous tuber; remouiller (cf. FEW 6/3, 47a) sous maillâtreux; salade (aller à la) sous saraméjou; variante tortillis de tortilisse (?) sous tourte; use sous taconner; faire un article flape (s.v. flapi); un article izeler (s.v. izelle); un artible mâte (s.v. mâter). De nombreuses variantes sont cachées: il faudrait introduire, par exemple, les entrées postiches ébarber, ébarbiller, pour renvoyer à barbiller; arganter, enganter, pour renvoyer à aganter; épouer pour renvoyer à pouer; patache pour renvoyer à patraque; vire-bois pour renvoyer à tourne-bois; de même de babignons à revercher; de baviner «bruiner» au synonyme mouillasser. — Qui ira chercher sous Cimon (qui «sert ici de prétexte») des remarques sur la syntaxe des oronymes? — Une curieuse figure de pensée est parfois à l'œuvre: si un mot de français de La Mure est dépourvu d'équivalent patois, il serait alors suspect d'être général (s.v. tétine, tonché) ou de n'être pas un « matheysinisme bon teint » (s.v. embrunes).

Plan des articles. — Le plan des articles n'a rien d'unitaire ni de systématique et, dans l'ensemble, la structuration n'est pas suffisamment nette. La présentation systématique défaillante est parfois remplacée par un discours trop prolixe (s.v. curtillage, meicles, plier, plot) ou peu clair (s.v. badaud, badier (faire)). En particulier, les critères de séparation et la technique de présentation des sens et des acceptions sont variables.

Forme écrite des mots traités. — Les critères fournis [189-190] sont excellents. — S.v. lè, on écrira plutôt let, puisque le mot bénéficie sous cette forme d'une certaine tradition graphique et que la graphie retenue s'écarte des usages du français standard.

Catégorisation des unités. — L'auteur dégage bien les emplois en locutions (par exemple s.v. abade), mais celles-ci ne sont pas catégorisées (on parle trop vaguement d'«expression» s.v. abade, abattage, aburlin, etc. etc.). — Dieu est catégorisé comme «nom propre». — S.v. gai: sous 2, l'emploi est adverbial dans le premier exemple. — S.v. garer: ce verbe est transitif dans l'exemple fourni. — S.v. meicles: la graphie et l'indication «n.f.pl.» ne correspondent pas au second exemple, ni à l'emploi noté p. 115, 1. 2. — S.v. savergne [177]: «genre inconnu», mais féminin d'après le texte de l'exemple («Emplâtre [...] de savergne pilée»). — S.v. tirer: le verbe n'est pas transitif dans la bise tire.

Définitions. — Les définitions viennent entre guillemets; certains de leurs éléments s'égarent souvent hors des guillemets (la définition de aboucher se lit ainsi: «retourner», tête ou ouverture vers le bas; v. aussi s.v. bachasse, bacholle, balmer, bordelinière, bourras, quartier, etc.). Il n'y a pas de guillemets du tout s.v. boire (aller) et reculer 3. — Certaines définitions demandaient à être retouchées. Ainsi la définition de abader, dans sa première acception («faire sortir, libérer») est inadéquate d'après l'exemple et le commentaire; elle devrait comporter la représentation du type de COD potentiels: «faire sortir (les vaches) de l'étable», d'après l'exemple (TuaillonVourey et MartinMeyrieu représentent le COD, mais sans parenthèses, ce qui contrevient au principe de substituabilité). La définition de la seconde acception

(«lâcher») est trop vague; lire, d'après l'exemple: «laisser tomber (qch que l'on tient)». — S.v. *cratole*: le dernier exemple ne correspond à aucune des deux acceptions décrites. — La définition 1 de *ronflon* ne convient pas à un nom.

Exemples. - Ils sont nombreux: un décompte opéré sur les 100 premiers articles de la tranche M-P [111-125] montre que 11 articles seulement en sont dépourvus (mots techniques ou noms de plantes surtout). L'auteur indique que «les mots recueillis n'ont que rarement été intégrés à des phrases complètes» [190] (ce qui laisse supposer qu'une grande partie du matériel a été obtenue par enquêtes réflexives). Pour cette raison, il déclare avoir privilégié les citations de sources écrites, ce qui serait une tactique tout à fait compréhensible. Mais l'examen de la même tranche de 100 articles (soit 130 exemples environ) fait apparaître que l'écrit n'est représenté que par 23 exemples (14 exemples littéraires, surtout tirés de P. Fabre; 8 tirés de documents historiques, illustrant exclusivement des mots sortis de l'usage; 1 exemple tiré d'une copie d'élève) et que l'essentiel du stock (105 exemples) est constitué soit par des énoncés forgés par les informateurs, soit par des énoncés forgés par le lexicographe et jugés acceptables par les informateurs. Il est en outre précisé que «lorsqu'on rencontrera des exemples comportant plusieurs matheysianismes d'affilée, ou avec une syntaxe à grimper au mur [sic!], on pourra considérer qu'il s'agit de phrases réellement entendues» [190]. Ce qu'il est permis de regretter, c'est qu'en principe, il soit impossible de reconnaître auquel des trois types appartient un exemple non tiré de l'écrit. - On aurait dû pratiquer des renvois pour des exemples intéressants qui demeurent cachés: le sens 2 de taconner n'est pas exemplifié, mais on en trouve une illustration sous manille; exemple de brire hors locution sous pertuser. - Notons que certaines mentions anciennes sont citées de seconde main et parfois sans attestation textuelle (s.v. picots). - S.v. triège: le texte porte triege; il manque une date exacte (de même s.v. fosserée).

« Attestations ». — Sous cet intitulé, il est fourni des renvois aux relevés de régionalismes concernant Vourey, Meyrieu-les-Étangs, Gap, parfois Lyon ou autres lieux. On aurait pu mettre à profit les collectes d'Offner, de Vincenz et de Mante citées ci-dessus. Pour les mots en a-, la dernière offrait des parallèles à abader, s'abader, s'abouser, acucher, affaner, aganter, agoutter, aller en champs les vaches / les moutons, aplatée, aplater, appondre, arrapan. On aurait pu aussi se servir du FEW au lieu de picorer des données dans Li ou Lar 20°. — S.v. badinguet n.m. « niais »: l'affirmation selon laquelle le mot « n'a rien de spécifiquement matheysin » peut surprendre. — S.v. barbabon: Germil. Gap disent très clairement que c'est le type dialectal barbabouc qui couvre « tout le domaine provençal ». — S.v. feuillaret: FEW l.c. n'atteste ce type que dans une zone bien délimitée (Ain, Hautes-Alpes, Loire, Rhône, Isère). — S.v. graboter: on se demande sur quels documents repose la description de l'aire du mot (« des Alpes à la Sologne » [en français ?]).

Conventions de notation et métalangue. — Munir systématiquement les suffixes d'un trait d'union (-ACEUM et non ACEUM, s.v. bachas, raillas). Mettre en italique les formes linguistiques (s.v. bé: lire touche-touche), y compris les noms propres (s.v. babeau: lire Babet; s.v. badier (faire): lire Montagne Badière). — S.v. manger:

«le C.O.D. est un terrain»: ne pas confondre les mots et les choses (de même s.v. élancer). — S.v. carotte, 1. 2: «carotte»] carotte. — S.v. encan: le nom] la signification. — S.v. tape: pré-romain] pré-roman. — S.v. patarelle et patte: ne pas confondre le lombard et le langobard.

Disons, pour clore ce point, que les *Matériaux* édités par l'INaLF devraient, à notre sens, promouvoir des normes minimales permettant à tous les ouvrages de la collection de répondre aux exigences de la lexicographie actuelle. Il serait facile, par exemple, de s'inspirer de celles du TLF mises en œuvre dans RézeauOuest et/ou de celles du DFO.

PARTIE ÉTYMOLOGIQUE. — Elle appelle davantage de remarques et aurait eu beaucoup à gagner à être révisée par un linguiste de l'INaLF.

Nature des indications étymologiques. — Dans la mesure où le FEW est explicitement pris comme base [194], il apparaît souhaitable de distinguer nettement l'indexation sur le FEW (à laquelle le non-spécialiste peut se borner) et d'éventuelles discussions. En raison de leur hétérogénéité méthodologique, il n'y a aucun intérêt à juxtaposer les indications du Dictionnaire des étymologies obscures et celles du FEW (s.v. aburlin, asticoter, biais, biaude, caborne, gadu, patarelle, traque). Si l'on voulait, en cas d'étymologie contestée, rouvrir la discussion, il convenait de voir toute la littérature sans privilégier l'ouvrage de Guiraud.

Pour être véritablement utile, l'indexation sur le FEW devrait être systématique. Mais parmi les 29 mots traités sous V, Y, Z [171-174], quatre seulement bénéficient d'un renvoi. Les renvois manquent en particulier: 1. Pour les mots qui ont des correspondants en français général. Il est dit [194] que «l'absence d'étymologie signifie que le mot ne se distingue du français national que par des nuances d'emploi, et que son origine peut être trouvée dans les dictionnaires étymologiques courant comme le Bloch-Wartburg»; or c'est loin d'être le cas (cf., sous a-, accoubler, accoufiner (s'), acroucoulé, arraper, avanir, notamment). - 2. Pour les dérivés. On croit comprendre que les indications étymologiques figurent seulement sous le motbase, sans renvoi si la dérivation ne rompt pas la séquence alphabétique; mais ce principe n'est pas toujours appliqué: le renvoi au FEW figure sous appondure et non sous appondre; sous arrapan et non sous arraper; sous balmer et non sous balme; sous bourrassée et non sous bourras; sous brotolu et non sous brote; sous chironné et non sous chiron; etc. - 3. Pour les mots d'origine obscure. « Quand l'origine d'un mot a résisté aux investigations, le fait [...] est signalé», est-il dit [194]. En fait ce n'est pas toujours le cas, et en l'absence d'indications systématiques nul ne saura si l'origine de acroucoulé, par exemple, est, pour l'auteur, obvie ou au contraire obscure (cf. RLiR 47, 488). Les volumes du FEW contenant les Matériaux d'origine inconnue ou incertaine (21-23) paraissent n'avoir été que peu sollicités.

A notre sens, les renvois au FEW, que les auteurs de dictionnaires de régionalismes ont pris l'heureuse habitude de pratiquer, ne devraient pas avoir pour seul but d'éclairer l'origine des emplois particulièrement «déviants», mais bien de «situer le mot dans son histoire et dans son paysage linguistique» (RézeauOuest 26), du moins en première approche.

Un recours systématique au FEW aurait, d'ailleurs, pu fournir à l'auteur certaines indications précieuses. Il aurait sans doute, par exemple, classé bacholle «caisse ou panier en grillage dans laquelle le pêcheur transporte son matériel» sous BASCAUDA (FEW 1, 267a) au lieu d'y voir un dérivé de bachas. Les données de FEW 24, 19a, n'auraient pas été inutiles pour traiter faire abattage «soulever avec un levier» (frm. abattage «action de soulever par un levier» dp. Enc 1751 ds faire un abatage; aj. DuraffGloss 10) et celles de FEW 16, 703a (et n. 13) auraient pu nourrir ses réflexions s.v. riblon.

Utilisation du FEW. - C'est une pratique un peu douteuse d'avoir repris «beaucoup de ces références aux travaux de G. Tuaillon, J.-B. Martin et J. Pellet, Cl. Germi et V. Lucci» [194]. Ces références (qui peuvent être fausses ou, simplement, matériellement inexactes) passant de mains en mains n'inspirent pas confiance. On risque même de voir se former des traditions étymologiques régionales: on lit, par exemple, s.v. égrafigner: «Étym.: FEW 4, 242-244, GRAPHIUM, 'stylet' ». Or rien de tel dans FEW, qui repousse explicitement (16, 352a, n. 8) cette hypothèse (due à Brüch et proposée à nouveau par TuaillonVourey, qui ne cite pas Brüch); on peut préférer Brüch à Wartburg, mais on ne peut laisser croire que GRA-PHIUM est l'étymon retenu par Wartburg - On ne peut attribuer au FEW des lacunes imaginaires (les lacunes réelles suffisent!): à propos de babelle « cône de pin/d'épicéa», par exemple, il aurait mieux valu dire «non trouvé dans le FEW» que «absent du FEW» (v. 21, 72a, et en outre RLR 68, 97-8 et ALLy 5, 317). -De même, il convient d'éviter de mettre sur le compte du FEW de faux classements qu'il s'abstient de pratiquer (les vrais faux classements suffisent!): ainsi bachas sous BACCIA (lire: *BACCIA), v. d'ailleurs ZrP 102, 445; blécher sous *BLOTTIARE (*BLI-GICARE, sans croisement); chougner/chouiner sous *HAUNJAN (v. FEW 14, 651ab); égonier et gôgne sous *WINGJAN. Ce sont là des rapprochements purement personnels de l'auteur (au reste parfaitement gratuits) qu'il importait absolument de signaler comme tels au lieu de paraître les couvrir de l'autorité de Wartburg. - Le volume I du FEW a vieilli, mais pour une bonne partie des étymons en A- (par exemple pour ceux de amboutée, amiteux, applets, aulagne, écondre, égagne, izelle, toine, aret [175]), on peut utiliser les volumes 24 et 25; on pensera (s.v. blache) que si l'étymon gotique *BLAKK- de FEW 1 n'a pas été repris en 15/1, c'est que Wartburg s'est rallié à l'étymologie de Vendryes (R 46, 367-9); même type de remarque à propos de got. BRUNNA (s.v. borne); sauf cas réellement exceptionnels, il est inutile de citer FEW 1 et FEW 15 (comme il est fait s.v. blaguer), mais il convient de toujours se reporter au volume 15 (16 ou 17), ce qui n'est pas fait s.v. bouter. - Il convient dans les citations de s'attacher à respecter le texte du FEW, et notamment: - la forme des étymons (*AMICITAS et non *AMICITATEM, s.v. amiteux; *CAPTIARE et non CACCIARE s.v. chassière; ROBUR et non ROBORE s.v. roure; TORCULUM et non TORCULU s.v. trouillandier; VIA et non *VIOLITTUS s.v. violet); - le sens des étymons (s.v. bouter «sauter, bondir»: *BOTAN n'est pas de «même sens»; s.v. cluid: *CLODIU- ne signifie pas «gerbe», mais «roggenstroh»; s.v.

enchapler: *CAPPARE ne signifie pas «frapper», mais «kastrieren»; s.v. triège: *TREBARE ne signifie pas «fréquenter», mais «wohnen», c'est la première forme galloromane citée par FEW qui signifie «fréquenter»); - l'indication des languessources (s.v. amourer (s'): au volume 6, *MURR- n'est pas germanique [mais préroman ou expressif]; s.v. bronde: *BRINOS n'est pas germanique); - les astérisques (s.v. affaner et s.v. rafaner: lire *AFANNARE; s.v. amourer (s'): lire *MURR-; s.v. bachas, lire: *BACCUS et *BACCIA; sous bauche: lire *BALCOS; s.v. broie: lire BROGA, c'est le sens de «limite» qui a l'astérisque; s.v. bronde: lire *BRINOS; s.v. bugner: lire *BUNIA; s.v. bruises: lire *BRUSCIA; s.v. carcavé et s.v. cascamelle: lire *CASCA-BELLUS; s.v. crochon: lire *CURTICARE; s.v. enchapler: lire *CAPPARE et, a fortiori, *INCAPPULARE; s.v. entraficoler: lire *FIGICARE); - les traits d'union (s.v. amourer (s'): lire *MURR-; s.v. blache: lire *BLAKK-; s.v. bruises: lire *BRAS-; s.v. cluid: lire *CLODIU-; s.v. embrôné: lire *BRENNO-; s.v. poche 2: lire *POKKA; s.v. verne: lire VERNO-). Il arrive que la plupart des indications soient erronées: s.v. brousser, on lit: «FEW XV 1, 306a, germ. BRUKJA, «lait caillé», alors que *BRUK-JA est une restitution (*), pour le gotique, et dans le sens de «gebrochenes» (c'est le premier terme galloroman cité par FEW, et non l'étymon, qui signifie «lait caillé»). - Il serait utile de faire différencier les renvois à un type connu des ajouts de types nouveaux à pratiquer sous telle entrée (comme cela est fait, exceptionnellement, s.v. paturier). - Il convient d'indiquer toujours la colonne où le mot traité trouve place et non la tête d'article (ainsi appondure 25, 44b, et non 25, 43a [référence qui correspond d'ailleurs à l'article *APPODIARE]). - S.v. ampoin: ce type ne figure pas «au FEW XXIV, 492a, sous AMPULLA»; il n'y est évoqué que pour expliquer la contamination conduisant à Florenv. ãpun «ampoule sous la peau»; v. surtout, à présent, A. Zamboni, «Questioni di metodo nella revisione di etimi dicussi: *amp 'lampone' », Quaderni dell'Atlante Lessicale Toscano 4 (1986), 39-63. - S.v. amourer (s'): lire FEW 6/3. - S.v. barbouère: lire FEW 1, 244a. - S.v. bousson: lire FEW 1, 659a. - S.v. brotolu: lire FEW 15/1, 317b. - S.v. fourneler: lire FEW 3, 907a. - S.v. sape: lire FEW 11, 210b.

Contenu des indications étymologiques. — aigre: latin ACREM «chose pointue» (!) > «pic» expliquant faire aigre «forcer, soulever avec un levier» est la traduction en latin d'une étymologie synchronique remontant à Puitspelu. A ce titre, c'est une donnée linguistique intéressante car elle simule parfaitement la compétence lexicale des locuteurs; cf. Schülé ds GPSR 6, 176: «synchroniquement, nos sources voient aigre dans le subst. égro et surtout dans le subst. féro égro» (v. aussi Genève l'aigre-doux «levier»). Mais le fait (captation du mot par aigre: il y a d'ailleurs alignement formel, cf. Schülé, loc. cit.) est ici projeté dans une diachronie imaginaire. Pour l'étymologie des savants, il faut consulter REW 296, FEW 24, 271-2, et LEI 1, 1386-7, tout en reconnaissant que *AGRU- n'est qu'une pure étiquette (Schülé dit très justement que le mot est «d'origine inconnue»). — aragon: v. ZrP 102, 445 (avec renvoi au FEW). — bareyer: ce n'était pas ici le lieu de traiter de la filiation de lt. varare < varus («en passant par l'idée de divergence») et si l'on y tenait absolument, il fallait renvoyer aux lignes de Corominas (DCECH 5, 742a) qui ont éclairé la question. — benjoin: v. MélMatoré 179. — biasse: pour le sens 2,

v. ZrP 102, 445, ainsi que FM 55, 117. - boulonger « pétrir, secouer, remuer »: Lyon bouliguer, emprunt évident à l'occitan méridional, comme l'indique bien FEW (1, 618a), n'a rien à faire ici. - bringuer v. intr. «vidanger les W.C.; sortir le purin»: renvoyer à FEW 21, 320a (à compléter par ALJA 249 pp. 73, 78, 79; 250 p. 70; 250* pp. 73, 77, 78, 79). - bronde: on pouvait s'abstenir d'évoquer, «au choix », germ. [sic!] BRINOS (lire: *BRINOS), conjecture insoutenable, que ni Wartburg, ni Gardette ne suggèrent. - S.v. bruises: la seule référence au FEW qui soit pertinente est 1, 574a, *BRUSCIA (mais v. aussi GPSR 2, 834 et ALLy 5, 215-6); les autres ne sont que des conjectures sans portée. - carcasser « tousser » : « Étym. : sûrement la même que le français carcasse, mais elle est inconnue»; v. Ruth Lehmann, Le Sémantisme des mots expressifs en Suisse Romande, Berne, 1949, 70, et ALLy 5, 610-1. - cayon: aj. la référence au FEW (22/2, 1a). - chapoter: «FEW II, 284b, sous *CAPPUTIARE»; référence matériellement erronée, et étymon impossible sur le plan phonétique; le type "chapoter" est classé FEW 2, 282b, *CAPPARE II 3a. - chichole: l'étymologie n'est pas «inconnue» de tous, cf. RLiR 47, 491, et FEW 13/2, 375b. - chougner: à ranger FEW 14, 651b. - couriasse «liseron»: rien à voir avec un «dérivé de courir», mais vient du représentant de CORRIGIA (FEW 2, 1224a). - débringuer: les sens 1 et 2 (aussi probablement 3) relèvent d'homonymes; pour débringuer 2, v. FEW 1, 530a. - écharenne: v. FEW 12, 1b-2a (cf. TraLiPhi 27, 158). - élouirer (s'): il ne s'agit pas d'un type d'étymologie «inconnue» (v. MélMatoré 179, à propos de St-Pierre s'eloueirá «s'étendre paresseusement»; biffer aussi Barc. s'eslouirar «s'étendre par terre de tout son long», mal classé FEW 14, 88b). - emboconner: lire FEW 1, 582b; on peut se passer de l'influence de bouc (cf. RLiR 47, 491). - embringuer v.tr. «entreprendre (qch) de façon désordonnée»: si ce verbe répond («très exactement» est de trop, ne seraitce que parce que débringué 3 n'est pas «très exactement» défini s.v.) au sens 3 de débringué, c'est une raison supplémentaire de dégrouper l'article débringué (cf. FEW 1, 530a). - embrôné: il n'y a aucune trace de mots signifiant «courbaturer par la marche» dans FEW 1, 514a, *BRENNO- (la liaison entre les deux familles est une idée de GermilGap, qui ne renvoient d'ailleurs pas à 15/1, 234b, BRADO). empare: v. maintenant TraLiPhi 27, 159. - encoucounné: ne peut guère être «formé sur [frm.] cocon», mais sur un correspondant régional ou dialectal. - flapi: Rob ne fait que suivre FEW 3, 400b. - gleter: la parenthèse suggérant l'affiliation de fr. glu à GLITTUS est piquante (mais, quoique la formulation de l'auteur pourrait le laisser penser, ce rattachement n'est pas dans l'idée de Wartburg). - jailles: la type ne figure pas «aussi» sous GALLEUS dans le FEW, mais seulement sous *GAL-LIUS (ce sont uniquement les différentes acceptions de Barc. galha qui sont, à tort ou à raison, réparties entre les deux articles, cf. TraLiPhi 27, 161). - journariou: on aurait pu donner les références au FEW et des travaux de P. Gardette et R. Sindou. - jouquer: la famille de JUK- (aussi traitée FEW 16, 287b, JUCKEN) peut difficilement avoir joué un rôle, étant donné qu'elle est pratiquement limitée au franccomtois et à la Franche-Comté. - lé n.m. « petite boule servant de but (au jeu de boules)»: l'étymologie proposée par le parler de La Mure (l'è «l'œuf») a tout d'une réinterprétation synchronique (l'histoire sans archives); on peut voir maintenant par FEW 22/1, 195a, que les mots de cette famille ne coïncident guère avec les formes prises par OVU. - marin «gravats, déchets de matériaux de construction»: il nous semble que J.-B. Martin conviendrait volontiers qu'il n'est pas le seul à penser que ce mot doit être classé sous MATERIAMEN (cf., par exemple, ZrP 102, 446). - materie «abattoir»: l'étymologie par MACTARE d'un beau classicisme. - melotte: MAT-TUS n'est pas le bon étymon; il faut voir la mise au point d'Angelika Tritsch ds BaldEtym 1, 6. - oudre «unité de superficie pour la vigne, correspondant à ce qu'on peut piocher en une journée»: nous rattacherions ce mot à ORDO (FEW 7, 404a; aj. DuraffGloss 6812 p I 42) plutôt qu'à OPERARE; - pasturier «abat-foin»: c'est sous PASTURA, FEW 7, 764b, que le mot devrait figurer, à côté de Barc. pasturiéra, de même sens. - phébus: renvoyer à RLiR 48, 23. - pingue «chipie, femme de mauvais caractère»: le mot appartient à la famille de pingre (cf. FEW 22/1, 131a); le rattachement de celle-ci à épingle est problématique. - plombine « comptine »: l'origine n'est pas à strictement parler onomatopéique, mais délocutive, comme le suggère bien le passage cité de Pinon. - plot: v. TraLiPhi 27, 165. pousseiller, poussière: PULSA n'est pas attesté (lire: *PULSA); on part communément d'un neutre *PULVUS (v., par exemple, TLF). - poutringue « mauvaise cuisine » : la proposition de rattachement à *PUTRIRE ne manque pas de sel. - rateau: la locution avoir la ratelle levée « ne pas pouvoir tenir en place, avoir la bougeotte » se rattache à Isère ratella «rate» (FEW 16, 673a) et devrait être traitée sous une entrée à part. - ravauder: il vaudrait mieux citer FEW 14, 144b, et l'explication de Wartburg (14, 150a). - revercher: à classer FEW 10, 359b, *REVERTICARE. - ripe: il faut aussi citer FEW 16, 756-7 où Wartburg a dépisté et discuté son double classement. - rise: on pouvait citer FEW 16, 727b (qui attribue en effet le mot à des alemannisch sprechende waldarbeiter, sans préciser qu'il s'agirait de Walsers); v. aussi DuraffGloss 8071. - romanche: dans benne romanche «benne contenant 40 ou 50 kg» (hap. XIXe siècle) pourrait bien être une haplographie (voire une haplologie) pour benne *romananche; il est en effet frappant de constater que DuraffGloss 8119 enregistre [romanãš] n.f. «grande benne de 50 litres» à Haute-Jarrie. Il est probable qu'il s'agit d'un adjectif tiré du NL Romans (cf. le gentilé occitan Roumanen, -enco, dans Mistral). Un article ROMANS serait alors à insérer dans le volume 10 du FEW. - segroler: l'existence d'un «préfixe expressif sé- ou si-» demanderait à être justifiée (v. FEW 2, 1233, n. 10). - ser, serre: renvoyer aussi à FEW 2, 710a, CIRRUS; dans la terminologie des géographes, c'est l'appellatif méridional qui a été emprunté (serre n'a jamais été un «mot d'ancien français»); R. Étiemble, dont on cite ici Le Jargon des sciences, ne donne pas la date du XVIIIe siècle qu'on lui attribue. - séterée: il a déjà été dit (RLiR 47, 491) que ce type se rattache universellement à SEXTARIUS. - terrain « déneigé, où la terre apparaît »: plutôt que de citer Littré, qui atteste l'adjectif dans un sens tout à fait différent, on pouvait citer FEW 13/2, 261a et commentaire 261b. - tremouler: ce verbe dont la forme est francoprovençale (FEW 13/2, 241b, *TREMULARE) n'a qu'un rapport très, très indirect avec frm. trémuler (FEW 13/2, 246a, TREMULUS). - triomphant « partie verticale d'un abreuvoir, portant le bec où jaillit l'eau»: l'explication par apr. grifol contaminé par tronc est lumineuse, mais on signalera tout de même que Wartburg a placé Lallé trumphant «borne-fontaine» et le type triomphoire «goulot d'une fontaine» (Bourg-en-Bresse et Saint-Étienne) sous TRIUMPHARE (13/2, 310a; compléter par DuraffGloss 9384).

Au total, une récolte tout à fait digne d'intérêt, malheureusement desservie par le manque de professionnalisme dans le traitement des matériaux.

Jean-Pierre CHAMBON

Christian CAMPS, Dictionnaire du français régional du Roussillon, Édit. Bonneton, Paris, 1991, 96 pages.

Dans son avant-propos, l'auteur s'explique sur le sens exact qu'il faut donner au titre de l'ouvrage. Le terme de «Roussillon» comporte, en effet, un facteur d'imprécision, puisqu'il a trois acceptions possibles. Au sens strict, il désigne la plaine côtière arrosée par les cours inférieurs de trois fleuves, l'Aglí, le Tet et le Tec; telle était l'extension du comté médiéval de Roussillon. Mais, en 1659 la France annexa la partie septentrionale de la Catalogne, le Roussillon, le Conflent, le Capcir, le Vallespir et une partie de la Cerdagne; elle en fit une nouvelle province que, par métonymie, elle appela Roussillon. Enfin, certains linguistes ont baptisé «domaine roussillonnais», celui où l'on trouve des premières personnes de l'indicatif présent à désinence -i; il s'étend jusqu'à Ripoll, Olot, Besalú et Cadaqués. Le présent travail prend le terme Roussillon avec sa seconde acception.

C'est à partir de 1700 qu'un édit de Louis XIV rendit le français obligatoire dans les actes officiels; mais cet idiome ne pénétra guère que dans les classes bourgeoises cultivées. Le peuple demeura catalanophone; lors de notre adolescence, les ouvriers et paysans de plus de cinquante ans ignoraient le français. Dans les couches de population plus jeunes, l'école de Jules Ferry permit l'instauration d'un bilinguisme catalano-français plus ou moins heureux, les deux langues ayant une fâcheuse tendance à se métisser. Les conditions étaient donc parfaitement favorables à l'apparition d'un français régional, dont Ch. Camps nous donne un inventaire fidèle.

Le lexique comporte de très nombreux emprunts au catalan, en particulier dans le domaine des techniques agricoles et de la vie rurale. Le français régional étant essentiellement une langue parlée, des problèmes se posent lorsqu'on essaie de le noter par écrit. Le *a* final atone du catalan est remplacé par un *e*; le *u* et le *o* atone, par le digraphe *ou*, jouant aussi bien le rôle de voyelle que de semi-voyelle; les nombreuses *l* mouillées du catalan demeurent *ll*, tant en position initiale, que finale ou intervocalique; la chuintante sourde, représentée par *x* en catalan, adopte la graphie *ch* du français; etc. Par exemple, *agulla* «fossé d'évacuation des eaux » devient «*agoulle*»; *llaca* «rangée de souches», «*llaque*»; *aixada* «houe à lame rectangulaire», «*achade*».

Il arrive que le catalan populaire présente des divergences phonétiques locales pour un même mot. Par exemple, «étincelle» est le plus souvent rendu par vespilla;

mais la Cerdagne et le Vallespir prononcent vuspilla; et la basse vallée de la Tet, avec Perpignan, vispilla. C'est pour ce dernier terme «bispille» qu'a opté l'auteur, parce que c'est celui qu'il avait l'occasion d'entendre le plus fréquemment. De même, la Cerdagne et le Vallespir préfèrent cabeça à cabota, «cabote» pour désigner la «tête d'ail» (couramment appelée «gousse», alors que la gousse est dénommée «grain»).

Nous ne relevons qu'exceptionnellement des erreurs d'interprétation. « Cabayou » (n'aurait-il pas fallu plutôt noter « caballou »?), en catalan cavalló, est donné avec le sens de « sillon ». Or, le sillon est appelé rega, et le cavalló est, au contraire, la levée de terre qui sépare deux sillons parallèles. Le mot veut évoquer l'échine d'un cheval, donc un accident de terrain convexe.

La morphologie verbale se caractérise par le passage à -er des finales d'infinitifs catalans en -ar. Beaucoup sont des parasynthétiques construits sur un substantif: atabaler, ataouler, s'enfourater, engarraper, enréguer, défumer, dégriller, etc.

La morphologie nominale offre des erreurs de genre pour des substantifs français dont l'équivalent catalan est d'un genre différent. C'est ainsi que «artichaud», «anchois», «haricot», «hectare», «ongle» sont affectés d'adjectifs au féminin, alors que l'inverse se produit pour «huile», «armoire», «asperge», «enclume», «étable», «horloge», «vis», etc.

L'entrée «avoir» attire l'attention sur un fait de syntaxe verbale. En catalan, comme en espagnol, l'auxiliaire du passé est toujours «avoir», que le verbe soit transitif ou intransitif; l'auxiliaire «être» est réservé au passif. Le français régional suit, à ce sujet, la norme catalane. Deux exemples choisis pour illustrer cette tournure sont équivoques, parce qu'ils mettent en jeu les verbes «descendre» et «monter», qui peuvent être transitifs ou intransitifs. On peut trouver en français, selon le contexte, «je suis monté» ou «j'ai monté», «je suis descendu» ou «j'ai descendu»; on connaît le jeu de mots traditionnel: «Il a monté des cendres, et a descendu mon thé».

Une originalité de ce travail réside dans l'insertion d'articles de presse photocopiés, qui témoignent de l'emploi effectif des vocables retenus. Ainsi l'entrée *argelac* « ajonc épineux » est suivie de l'entrefilet :

«Les lapins du Sarrat de Las Bigues le savaient bien, et si quelques-uns mouraient, ce n'était pas par les plombs des cartouches que se fabriquait lui-même Jep, mais tout simplement de vieillesse, bien à l'abri dans les mattes d'arjelacs qui bordaient le Rec d'Avall». L'Agri, 27-12-90.

Nombre de ces extraits ont un contenu gastronomique. Par exemple, l'entrée barboufat « bouillon obtenu par la cuisson prolongée des boudins noirs » donne lieu à ce commentaire:

«Le barboufat se corsait peu à peu: il était autrefois précieusement récupéré pour cuire l'ollada, du riz ou des pâtes. Aujourd'hui encore, les amateurs apprécient le goût puissant de ce bouillon très gras, où séjourne pendant des heures la charcuterie catalane ». L'Indépendant, 14-1-91.

L'Agri et L'Indépendant sont des journaux locaux de Perpignan.

Il est certain que la lecture de la presse régionale, ou de publications d'écrivains du cru, peut être génératrice de problèmes non résolus et d'interrogations sans réponses, pour les usagers originaires d'autres contrées; le présent ouvrage leur apporte un secours aussi efficace que distrayant.

Henri GUITER

Philologie et éditions de textes

Françoise Vielliard et Jacques Monfrin, Manuel bibliographique de la Littérature française du Moyen Age de Robert Bossuat, Troisième Supplément (1960-1980), II L'ancien français (chapitres IV à IX), le moyen français, Paris, éd. du CNRS, 1991.

Après le premier tome, consacré aux plus anciens textes, aux chansons de geste et aux romans courtois, voici le second volume, nettement plus gros, qui achève l'examen de l'ancien français (lyrisme, contes, textes didactiques, historiques, dramatiques, religieux) et qui traite du moyen français. Les deux tomes étant en numérotation continue, la bibliographie de ce second volume va de la page 393 à la page 975. Avec les divers index les deux tomes forment un ensemble de 1136 pages. Les auteurs méritent naturellement la reconnaissance des chercheurs. De semblables travaux sont toujours longs à faire et ingrats à réaliser, même si l'on est aidé aujourd'hui par les bulletins bibliographiques de plusieurs sociétés savantes. Dans ce second volume, comme dans le premier, l'ampleur des investigations et les progrès du classement sont bien visibles. Sur certains points quelques insuffisances de la première bibliographie de Bossuat ont été corrigées. Des travaux parfois malaisés à connaître ont été habilement découverts et justement signalés. Les utilisateurs de cette excellente bibliographie iront d'entrée de jeu au cœur de leur recherche.

Quelques petites améliorations pourraient être apportées çà et là à l'entreprise. On peut regretter que le concept désuet de «littérature bourgeoise» ait été conservé. Certains classements auraient pu être révisés. La littérature des dits, si importante aux XIIIe et XIVe siècles, est trop éparpillée. Très peu de textes figurent sous cette rubrique p. 478. Pour prendre un exemple, le poème du *Chastie musart* (S 5108) aurait dû être rangé parmi les dits. De même, les récits de voyage auraient pu former un chapitre autonome, sans être classés, vaille que vaille, au sein de la littérature historique. Pour ce qui est des textes anglo-normands, il y aurait eu intérêt à les regrouper à l'intérieur de chaque chapitre. Quand on lit les bibliographies récentes en ce domaine, d'ailleurs citées par les auteurs (S 163-164), celle de Keith V. Sinclair «Anglo-Norman Studies: the Last Twenty Years» dans *Australian Journal of French Studies*, t. 2, 1965, pp. 113-155 et 225-278 et celle de Ruth J. Dean «The Fair Field of Anglo-Norman: Recent Cultivation», *Medievalia et Humanistica*,

New Series, n° 3, 1972, pp. 271-297, on découvre l'intérêt du rassemblement par aire géographique lorsque c'est possible.

Au plan général il eût été bon de signaler l'intéressant travail de Hans Flasche pour les dissertations allemandes, Die Sprachen und Literaturen der Romanen im Spiegel der deutschen Universitätsschriften 1885-1950, Eine Bibliographie (Bonn, 1958, Bouvier Verlag), où l'on trouve une foule d'informations pour nos études. Il n'est pas indiqué par Bossuat. En ce qui concerne les enquêtes folkloriques, les auteurs signalent le Motif-Index du Roman de Renart de R.E. Smith (S 4803 bis) et ajoutent dans l'erratum p. 971 celui de G. Bordman Motif-Index of the English Metrical Romances (Helsinki, 1963). Il aurait été expédient aussi d'indiquer deux autres répertoires, profitables aux médiévistes: I.M. Boberg, Motif-Index of Early Icelandic Literature (Copenhague, 1956) et J.W. Childers, Tales from Spanish Picaresque Novels, A Motif-Index (Albany, 1977). Le premier est utile pour les contes, le second pour les fabliaux.

Dans le domaine lyrique il y a quelques oublis: la publication périodique américaine Fifteenth-Century Studies (vol. 1 en 1974) est absente des généralités du tome 1 et ne semble pas avoir été beaucoup dépouillée dans le tome 2. Au plan musicologique, notamment pour les poètes et musiciens des XIVe et XVe siècles, font défaut plusieurs publications, soit de la collection des Monumenta Monodica Medii Aevi de Kassel, soit du Corpus Mensurabilis Musicae de l'American Institute of Musicology, soit des revues Musica Disciplina ou Journal of the American Musicological Society ou bien Zeitschrift für Musikwissenschaft ou encore Die Musikforschung, etc. Par exemple, manquent les travaux de W. Apel, French Secular Compositions of the Fourteenth Century (Kassel, 1970-72, CMM 53) et French Secular Music of the Late Fourteenth Century (Cambridge, Mass. 1950), les nombreux articles d'U. Günther dans Musica Disciplina (aînsi «Die Musiker der Herzogs von Berry», XVII, 1963, pp. 79-95 ou «Zwei Balladen auf Bertrand und Olivier du Guesclin», t. XXII, 1968, pp. 15-45, etc.). A propos de Machaut musicien quelques lacunes: L. Schrade «Guillaume de Machaut and the Roman de Fauvel» dans Miscelanea en homenaje a H. Anglès (Barcelone, t. 2, 1961, pp. 843-850) ou W. Dömling «Aspekte der Sprachvertonung in den Balladen Guillaume de Machauts» dans Die Musikforschung, t. 25, 1972, pp. 301-317. Toutes les études de H. van der Werf et de N. Wilkins, excellents spécialistes de la lyrique et de la musique médiévales, sont loin d'avoir été recensées. Il suffit, par exemple, d'ouvrir la deuxième édition du bon livre de N. Wilkins, The Lyric Art of the Medieval France (1989) pour le constater.

Pour ce qui est de la littérature des voyages il y aurait aussi des rectifications à faire. Une erreur de R. Bossuat dans le Second Supplément, concernant les travaux de Letts et de Bennett sur Mandeville, n'a pas été corrigée. Apparemment Bossuat travaillait ici de seconde main. Il se trompe en disant à propos de l'important ouvrage de J. Bennett «éd. d'après le ms. B.N. nouv. acq. fr. 4525». En fait, le n° 8016, à savoir l'éd. de Letts, publie au t. II le plus ancien ms. français, B.N. nouv. acq. fr. 4515 (il s'agit de ce qu'on appelle aujourd'hui la version continentale).

Quant au n° 8017 (le livre de Bennett), ce n'est pas une édition, comme le dit à tort Bossuat, mais une remarquable étude de l'homme et de l'œuvre. Au sujet de Mandeville divers ajouts à signaler: plusieurs recherches de Letts ou de Seymour dans la revue *Notes and Queries*: ainsi des notes importantes de Letts en 1945, 46, 47 et 48, de Seymour en 1961, en 1963, en 1974. Parmi les autres travaux consacrés à Mandeville quelques-uns ne figurent pas dans la bibliographie: le travail de C. Moseley «The Metamorphoses of Sir John Mandeville» dans *Yearbook of English Studies*, t. 4, 1974, pp. 5-25; du même «The Availability of Mandeville's Travels in England» dans *The Library*, 5° série, 3, 1975, pp. 128-132; l'article important de M. Letts «The Source of the Woodcuts of Mandeville's Travels», *The Library*, 3° série, t. 6, 1951, pp. 154-161 est absent de Bossuat.

A propos de Marco Paulo et des voyageurs en Orient on doit remarquer que si le livre de L.S. Olschki sur L'Asia di Marco Polo (Florence, 1957) est bien cité cette fois-ci (S 8085), deux autres ouvrages importants du même savant restent méconnus: Storia letteraria delle scoperte geografiche (Florence, 1937) et Marco Polo's Precursors (Baltimore, 1943). A ajouter aussi Giotto Dainelli, Missionari e mercadanti rivelatori dell'Asia nel Medio Evo (Turin, 1960) et Alfons Gabriel Marco Polo in Persien (Vienne, 1963). Il est fâcheux aussi que l'édition du fameux manuscrit latin du texte de Marco Paulo de la bibliothèque de Tolède ne soit pas clairement signalée par Bossuat ni par ses successeurs: ce ms. constitue le tome II de l'édition de A.C. Moule et P. Pelliot, Marco Paulo, The Description of the World (Londres, 1938) et il représente une rédaction très curieuse de l'œuvre et trop peu étudiée.

En ce qui concerne la littérature de la fin du Moyen Age on pourrait ajouter également quelques études qui portent sur les débuts du XVIe siècle. Ainsi les actes du colloque Culture et pouvoir au temps de l'humanisme et de la Renaissance, qui s'est tenu à Annecy, Chambéry et Turin du 29 avril au 4 mai 1974, éd. par Louis Terreaux à Genève en 1978, comptent diverses communications sur nos études: celle de P.J. Roux « Alain Chartier devant la crise du pouvoir royal au début du XVIe siècle», celle de R. Dubuis «Le personnage du roi dans la littérature narrative du XVe siècle», celle de P. Jodogne «La rhétorique dans l'historiographie bourguignonne», celle d'A. Perret «Chroniqueurs et historiographes de la Maison de Savoie aux XVe et XVIe siècles». Autre chose: plusieurs comptes rendus de livres imprimés dans des revues étrangères semblent absents. Ainsi diverses recensions critiques publiées par mes soins dans Romance Philology de 1966 à 1978 ont échappé aux auteurs. De même, au vu de leur jugement sur le nº S 4487, il me semble qu'ils ne se sont pas aperçu que la première édition des poésies de Guillaume le Vinier donne le schéma musical des pièces (ce qui est une nouveauté dans les éditions philologiques) et que la 2^e édition est revue et corrigée.

On pourrait s'étonner que certains travaux postérieurs à la date de 1980 soient cités, alors que beaucoup d'autres sont passés sous silence. Les choix semblent un peu arbitraires. Une autre gêne tient au fait que le second volume paraît en 1991, soit cinq ans après le tome I et plus de dix ans après la date retenue comme terminus ad quem de la bibliographie. Après un tel laps de temps, malgré ses grands

mérites le Troisième Supplément reste en retard sur l'état présent de la recherche. Les travaux de cette décennie ont sensiblement fait progresser nos connaissances dans beaucoup de domaines. A titre d'exemple, l'édition de *Perceforest* de G. Roussineau aurait mérité d'être citée. Elle a autant de droit à l'être que l'édition des fabliaux de Noomen et van den Boogard mentionnée au n° S 4591, dont le t. I est de 1983 et le t. 4 de 1988.

Ces remarques n'enlèvent rien à la grande estime qu'on doit porter à l'ensemble de ce travail. Les bibliographes brassent toujours une riche matière, éparse aux quatre coins du monde. Ils œuvrent au service des autres. Ils passent généreusement le flambeau. Comment ne pas leur en savoir beaucoup de gré?

Philippe MÉNARD

Denyse DELCOURT, L'éthique du changement dans le roman français du XII^e siècle, Droz (Histoire des idées et critique littéraire, 276), Genève, 1990, 170 pages.

L'étude de D. Delcourt se propose de dégager les paradigmes auxquels se réfère et se mesure le changement dans le roman français du XII^e siècle, changement étant entendu au sens de «toute modification significative subie par un personnage dans le cours du récit » (p. 5).

Le premier mérite de cette étude est de souligner, pour rendre compte des modes du changement, la nécessité d'adopter un point de vue radicalement différent de celui auquel nous a habitués le roman moderne: le roman du XII° siècle se définit d'abord comme une «'conjointure' dans laquelle se rencontrent un nombre plus ou moins grand de significations» (p. 9), et l'on saura gré à l'auteur, au passage, d'avoir dénoncé le caractère réducteur de la théorie du roman de M. Bakhtine qui, malgré ses vues stimulantes, tend à mesurer le roman médiéval à l'aune du «Bildungsroman».

Son second mérite est de placer le problème du changement dans un vaste réseau intellectuel et culturel qui permet de le penser: émergence de la philosophie artitotélicienne, apport de la philosophie chartaine, débat sur l'eucharistie, nouvelle conscience du temps et de la nature, ouverture vers d'autres terres, autant d'éléments qui créent un horizon d'attente favorable au «nouveau roman», qui s'oppose au monde fermé et circulaire de l'épopée, dont les héros ont une identité figée, et au monde fatal du roman antique, dont les héros ont un sort prédictible.

C'est à la lumière de ce concept, ainsi replacé dans l'architectonique mentale de l'époque, que sont analysés trois romans majeurs du XII^e siècle, illustrant trois aspects ou modes du changement:

- aspect négatif de la dégradation dans le *Tristan* de Thomas, texte «transgressif» où l'amour fou, mortifère et infectieux, détruit l'ordre social;

- aspect positif de la réhabilitation, dans *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes, où Erec doit racheter sa recréantise par l'aventure regénérante, pour réintégrer la société courtoise arthurienne;
- aspect superlatif de la sublimation dans le *Conte du Graal* de Chrétien, où Perceval passe de la *niceté* sauvage à la chevalerie chrétienne en dépassant le modèle courtois au profit d'un modèle théologique.

C'est dire qu'au total, à travers ces romans exemplaires, le changement est situé par rapport à des paradigmes touchant, au-delà des personnages, l'organisation même du monde: au mauvais changement qui menace par son dérèglement l'ordre de l'univers, s'oppose le bon changement qui épouse cet ordre et en conforte la juste harmonie.

Certes, tout n'est pas neuf dans cette étude, et nombre d'analyses ont des résonances d'approches antérieures: le parcours de Perceval, de la niceté vers la chevalerie célestielle, a été souligné aussi bien par J. Ribard, dans sa modeste Anthologie thématique (Le conte du Graal (Perceval). Anthologie thématique, Hatier, 1976), que dans la magistrale synthèse de J. Frappier dans le tome IV/I du Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters: Le roman jusqu'à la fin du XIIe siècle, 1978 (ch. VI, La légende du Graal, origine et évolution, pp. 292-331), que l'on s'étonne de ne pas voir citée. F. Barteau a consacré le second chapitre de son ouvrage Les romans de Tristan et Iseut. Introduction à une lecture plurielle, Larousse, 1972, à une Première lecture selon l'éthique de l'ordre, dont les principaux éléments se retrouvent chez D. Delcourt. Mais l'intérêt de l'ouvrage est précisément de subsumer sous la catégorie du changement et d'intégrer de manière cohérente dans son procès, par de fines et riches études, la « conjointure » des romans en question.

Ajoutons in fine que les considérations de D. Delcourt sur l'éthique du changement dans les romans français du XII^e siècle trouvent assurément des prolongements dans leur esthétique fondamentale, mise en relief par M. Stanesco dans des pages d'une grande portée, où il oppose à la monumentalité reconnue et acceptée des chansons de geste, la nouveauté comme consubstantielle et spécifique au roman: «La perception de l'existence se fait chez l'homme du roman sub specie novitatis... Ce qu'on valorise maintenant, c'est le changement, le mouvement, la disponibilité, le départ, la recherche sans fin du non-pareil... L'apparition de la nouveauté coïncide avec la sortie de l'homme de l'univers traditionnel de l'homologie et son entrée dans un monde qui s'ordonne sans cesse en des agencements divers». («A l'origine du roman: le principe esthétique de la nouveauté comme tournant du discours littéraire», Styles et valeurs. Pour une histoire de l'art littéraire au Moyen Age, S.E.D.E.S., Paris, 1990, pp. 160-161). Le roman, en ce sens, est toujours une rupture d'ordo.

Claude BURIDANT

The Middle English Weye of Paradis and the Middle French Voie de Paradis, a Parallel-Text Edition by F.N.M. Diekstra, E.J. Brill (Medieval and Renaissance Authors and Texts, 1), Leiden, 1991, XVI, 544 pages.

Parmi la littérature allégorique dérivée du *De tribus Dietis* de Robert Sorbon, on situe une *Voie de Paradis* en prose, anonyme (cf. GRLM VIII, 1, 275 n° 18200), qui fut traduite en anglais à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle.

L'éditeur, angliciste, a entrepris d'éditer cette dernière, en l'accompagnant de sa source française, et c'est cette partie de son travail qui nous retiendra.

Le texte français est contenu dans quatre mss dont deux sont du début du XIVe siècle et parmi eux le BN fr. 1838 qui sert de base. Alors qu'on s'accordait à attribuer le texte à un scribe (ou à un auteur) normand, l'éditeur y voit plutôt une œuvre parisienne. Je dois avouer que j'ai trouvé dans le vocabulaire quelques éléments qui évoquent discrètement la Normandie (engriege cf. MélDees 181; glandars cf. FEW 4, 147b; loi pr. pers. 3° pers. cf. DyalsGregoreS p. 69; muet cf. RLiR 50, 125). Quoiqu'il en soit le texte est soigneusement édité avec un large apparat critique. Quelques menues remarques: 7, 16 teser d'aler «s'efforcer d'aller» est une excellente leçon qui doit être rétablie (pour teser «tendre vers» cf. TL et FEW 13, 1, 224a et b); — 9,7 lire et eslargeïs? — 28,3 garder eu tristece; — 36,3 on peut garder le texte des meilleurs mss: ...braies et que li autres les i ont lessiees si li oste il; — 38,4 lire fossé; — 113,5 lire en treroit. Plus généralement la coupure d'éléments grammaticaux soudés dans le ms. à des éléments lexicaux laisse à désirer. Ainsi on supprimera au glossaire diverses formes données à la préposition a: ar à lire a rretraire; — as à lire a sson; — aus à lire au ssoir.

Enfin le glossaire français [442-483] a été fait avec beaucoup de soin et il est très complet. Je me bornerai à rectifier l'article *aoure* qui contient une bizarre forme *oourer* (c'est aussi le texte de l'apparat) tandis qu'au passage en question on lit *ouurer*, qui pourrait donc se lire *ouvrer*; sous le même lemme, *ourer* est une forme d'orer « prier ».

Gilles ROQUES

T. MATSUMURA, Des régionalismes dans Florent et Octavien, dans Études de Langue et Littérature Françaises n° 58, Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises, Tokyo, 1991, pp. 1-14. — Sur le texte des Enfances Renier, dans The Proceedings of the Department of Foreign Languages and Literatures, College of Arts and Sciences, University of Tokyo, vol. 38, n° 2, 1990, pp. 37-58.

On a plaisir à signaler ces deux utiles travaux. L'un rectifie avec beaucoup de précision les insuffisances et approximations de l'édition des *Enfances Renier* de C. Cremonesi; parmi tant de choses convaincantes, je ne suivrai pas cependant l'au-

teur dans ses explications de *ours en ramier* [54, v. 4405] et de *quapitaus* [54, v. 9916]. L'autre montre l'intérêt des travaux sur les régionalismes. Utilisant une méthode simple mais efficace, l'auteur situe la composition de *Florent et Octavien* dans le domaine picard; ce qui n'est pas sans conséquences pour établir le texte et choisir le manuscrit de base. La philologie la plus rigoureuse est encore en honneur au Japon.

Gilles ROQUES

MARIE DE FRANCE, *Les Fables*, éd. critique accompagnée d'une introduction, d'une traduction, de notes et d'un glossaire par Ch. Brucker, Peeters (Ktemata, 12), Louvain, 1991, X-402 pages.

On n'avait pas d'édition à l'usage des étudiants français des Fables de Marie de France. C'est cette lacune que comble le présent ouvrage. L'introduction est sommaire. Pour ce qui concerne la place du recueil de Marie de France dans la tradition [1-11], l'auteur reprend les travaux de M.L. Martin. L'étude littéraire rapide [12-19] est fondée sur un article antérieur de Ch. Brucker. La présentation de la tradition manuscrite [20-23] est un condensé des travaux de Warnke; on ajoutera un article sur le sujet de Fr. Vieillard ds BEC 147, 371. On trouve ensuite un relevé des particularités de la langue du ms. de base, A, le fameux ms. de Londres (Harley 978) qui est aussi le principal ms. des Lais. Warnke déjà l'avait choisi comme ms. de base de sa grande édition, qui reste encore aujourd'hui la seule édition scientifique des Fables. Et les éditions plus récentes ont toutes été des transcriptions de A. Celle-ci ne fait donc pas exception. La version anglo-normande du ms. de Londres, dont les corrections sont signalées (outre un système ingénieux, mais un peu trop complexe, de crochets et d'italiques dans le texte) dans le premier étage de l'apparat, est contrebalancée par les variantes, autres que graphiques, d'un ms. continental, N, choisi parce qu'il est «complet et fiable» [29], données au second étage. Le troisième étage donne «un choix de leçons significatives» où Y, le ms. le plus ancien, lui aussi anglo-normand, est le plus souvent cité.

Le texte donné, avec les limites inhérentes à ce type d'édition, permet une première approche de l'œuvre. Des notes suggèrent des comparaisons avec les textes latins. La traduction est consciencieuse.

Quelques remarques ponctuelles: 4,10 « en l'occurrence » pour traduire en paraît bien lourd; — 4,17 de même « s'attendaient à toucher une part » pour en atendeient partie; — 4,17 « venait », on attend « viendrait »; — 4,21 d'après l'apparat n° 2 N aurait il out... renoié, dans ce cas (avec il féminin?) le vers serait hypermétrique: à préciser? — 4,21 pourquoi « refusé de rendre » et pas « nié que le chien lui eût donné du pain » (on préfèrera traduire bailler par « donner » plutôt que par « prêter »)? — 5,7 traduire voleit par « désirait » est un affadissement; — 5,17 non

«convoite plus que de juste» mais «convoite plus que ce qui lui appartient légitimement»; — 5,18 non, «ne tire en rien profit des autres» mais «n'obtient rien de ce qui appartient à autrui»; — 6,8 prendre du ms. A paraît un ajout venu spontanément dans le contexte après femme; — 8, 6-13-15 «refuge», «gîte» pour traduire les termes (ostel(et), meisun) servant à transposer en langage de fabuliste le nom de la niche sont assez anachroniques; — 8,38 «ne s'en départ pas» n'est pas du français correct quand en représente une personne: «n'en est pas débarassé».

Le glossaire, sans être aussi complet que celui de Warnke, est solide et précis. Le renvoi systématique aux lemmes de TL sera utile aux étudiants. Le travail lexicographique concernant les mots régionaux (anglo-) norm. reste à faire. Je citerai à titre d'exemple defreiz, fraude, fesance, natre dont la traduction par «stupide» ne me paraît pas convenir (cf. un petit commentaire ds Actes du Colloque de 1986 ds Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité Tardive, 4-5, 270-271), wascel (cf. DEAF, dictionnaire qui semble inconnu de l'éditeur, s.v. gacel), wibet et witecocs (ce dernier étant (anglo-) norm.-pic.). Quelques remarques: afier faire passer le trait d'union qui précède afi devant v.tr.; - afole le sens d'«abêtir» est gratuit; aguait, estre en ag. le sens de «tendre un piège» l'est aussi; - ambesdous extraire ambur qui mérite une vedette séparée (cf. TL ambore et FEW 24, 410a); - arester, arestut est un pft; - arundel f. pose un petit problème: TL et Gdf le donnent masculin avec quelques exemples sûrs. Ici en 17, 16, on ne trouve pas de variantes (alors que d'après Warnke Y a l'arunde ot escuté (- 1) et N devrait avoir qqch comme l'arondelle ot escouté). On peut néanmoins penser que le texte de A l'arundel l'ot escuté est une version anglo-normande de l'arundele ot escuté; en 83, 21 le ms. A a l'arundel l'aveit feit que l'éditeur corrige comme Warnke en l'arundele l'aveit f.; - asemblee est aussi attesté dans faire a. de « assembler (des gens) » en 17, 18; - cuinée, lire «cognée»; - delivre (a-), lire «librement»; - entendre en 39,28 est plutôt une forme anglo-normande pour atendre, avec l'échange a-/en- évoqué par ex. s.v. entaché (atachier); - escharneit plutôt «se moquer de»; - escorcent, lire en gras escorcerent; - espeldriz peut-être plutôt «dégourdis»; - esteiums renvoyer à seez(1); - estre ne signifie «contre» que dans estre tun voil; - fierge lire 72,43; - fructifier, attesté aussi en 6,15, ne signifie pas «mûrir»; - grave ne signifie pas «forêt» v. Archiv 201, 193; - recreit pron. a normalement le sens de «renoncer à» qui ne convient pas ici; d'où le second sens proposé par l'éditeur «se dépouiller de » qui est gratuit. On a en fait deux possibilités, soit de conserver se (= ce cf. la leçon de N) recreit et de traduire «il livre ce qui lui appartient légitimement », soit de corriger d'après d'autres mss en se deceit.

Au total, on peut dire que les progrès scientifiques qui résultent de cette édition quant à une refonte de l'édition Warnke sont minces. Mais elle donne accès à une bonne version du texte qui peut être utilisée tout en restant critique vis-à-vis d'une traduction qui a le défaut d'affadir un texte qui est par ailleurs très important par l'éclairage qu'il donne sur les représentations mentales et l'idéologie à la cour des Plantagenêts.

Gilles ROQUES

Le Roman des Sept Sages de Rome. A Critical Edition of the Two Verse Redactions of a Twelfth-Century Romance, prepared by Mary B. Speer, Lexington, Kentucky (French Forum, Publishers) 1989, The Edward C. Armstrong Monographs on Medieval Literature, 4, 398 pages.

Les histoires connues dans l'Ouest sous le nom de *Sept Sages* et qui remontent au *Livre de Sindbad* oriental jouissaient, au moyen âge, d'une grande popularité presque dans toute l'Europe. En français en sont conservées plusieurs versions soit en vers soit en prose. A l'origine de la tradition en prose se trouve une version appelée *A* dont H.R. Runte et M. Berne préparent une édition critique depuis quelques années⁽¹⁾. Les plus anciennes rédactions sont cependant deux poèmes en octosyllabes qui dépendent d'un archétype commun perdu (à dater de la 2° m. 12° s. [67-71]) et qui se trouvent chacun dans un seul manuscrit, à savoir: une rédaction complète de 5068 vers appelée K (prob. 3° t. 12° s.; ms. BN fr. 1553, ca. 1285 [sigle du DEAF: SSagOct]) et une fragmentaire de 2078 vers appelée C (prob. 3° t. 12° s.; ms. Chartres, Bibl. municipale 620, fin 13° s., détruit le 26 juin 1944 [SSag-OctCh]). Ce sont ces deux versions que publie maintenant M.B. Speer (SSagOct/OctChS)⁽²⁾. Comme on pouvait s'y attendre du coauteur d'un manuel de référence en ce qui concerne l'édition de textes afr.⁽³⁾, le résultat est un livre excellent que l'on annonce au public de bon cœur.

L'introduction présente succinctement les sources des *Sept Sages* dont les traces restent peu claires («the transmission of the *Book of Sindbad* to Europe remains enshrouded in the mistery of the unknowable»), leur vulgarisation en Europe et notamment en France en établissant la filiation des versions en vers et en prose, des remaniements et des continuations, et une description des manuscrits et des éditions antérieures [13-36]. L'étude de la langue très détaillée examine séparément les traits caractéristiques attribuables au poète, aux rédacteurs et aux scribes des versions K et Ch [36-55]. On donnera sans doute raison à Mme Speer de situer l'auteur de

⁽¹⁾ Cf. H.R. Runte, Édition critique du Roman des sept sages de Rome — la tradition manuscrite de la Version A, dans: XIV Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza. Presentazioni di lavori in progretto o in corso, pp. 120-130, et: M. Berne, La Tradition Manuscrite des versions françaises A et L du Roman Des Sept Sages. Problèmes et Solutions, dans: Studies on the Seven Sages of Rome and other Essays in Medieval Literature. Dedicated to the Memory of Jean Misrahi, éd. par H. Niedzielski et al., Honolulu 1978, pp. 88-90. — Pour les éditions des remaniements en prose postérieures nous renvoyons le lecteur au nouveau Complément bibliographique du DEAF (sous presse).

⁽²⁾ Éditions antérieures de *Oct* par H.A. Keller, Tübingen 1836, et par J. Misrahi, Paris 1933; de *OctCh* par H.A. Smith, *Romanic Review* 3 (1912) 1-67.

⁽³⁾ A. Foulet / M.B. Speer, On Editing Old French Texts, Lawrence (The Regents Press of Kansas) 1979.

l'archétype dans l'ouest ou dans le sud-ouest des parlers de la langue d'oïl, mais j'avoue ne pas saisir la nécessité de relever certains phénomènes, courants dans un texte afr. quelconque, pour arriver à cette conclusion (p. ex. mots dérivés du génitif pluriel latin; comparaison synthétique de certains adjectifs [40]; etc.). Dans son étude de la versification et du style [55-66], Mme Speer conclut que le poète — comme les rédacteurs de K et de Ch — «appears to have been a competent jongle-resque versifier who was concerned with finding simple, lively rhymes and relied frequently on expressions that were current in the non-courtly formulaic style» [56]. En ce qui concerne les relations entre l'archétype et les rédactions, c'est Ch qui est considéré comme plus proche de l'original (Ch = version dégradée; K = remaniement dégradé). L'introduction est complétée par la présentation des principes de l'établissement du texte [71-74], par un résumé du roman basé sur K [74-85], des notes [86-97] et une bibliographie sélective [98-111] (p. 104 l. 21: 19 lire 99).

Les éditions proprement dites présentent des textes très fiables. Une comparaison des vers 1000-1600 de la version K avec l'éd. Misrahi ne montre que quelques divergences où l'on préférera en général la leçon de Mme Speer: 1158 S occirre M occire (cp. 805 ocirrai); 1232 S il ne fust M il ne fu; 1268 S aguilon M aiguilon (cp. 1365 aguillon); 1275 S revait M venoit; 1289 S quident M cuident (cp. 1337 quide); 1362 S troverent l'e. juant M trouverent l'e. jouant; 1380 S Ja n'en M Ja ne; 1400 S jor M jour; 1514 S ses M sses (prob. erreur typographique). En ce qui concerne la version Ch, les leçons de notre éd. et celles de Smith [v. note 2] qui avait donné un texte diplomatique sont, pour les premiers 500 vers, identiques (prob. erreur typographique: éd. Smith 72 lui mi l. avec Speer lui mis). Suivent les leçons rejetées [290-293] et les notes aussi exhaustives qu'instructives [294-346].

Le glossaire [375-398] qui se donne le but modeste de donner «a selective repertoire of key words and expressions», répond néanmoins à la plupart des questions lexicologiques. On y trouve même des tournures comme estre de gros grain K 2809 «to be hot tempered»; faire pesante lipe K 1610 «sulk, pout»; etc., et des analyses sémantiques parfois très détaillées, cf. par ex. simplement adv., où sont distingués cinq sens. Sous le point de vue lexicographique on trouvera, comme toujours, de quoi ajouter, p. ex. anuit adv. Ch 517 «la nuit qui vient»; Ch 533 «la nuit passée», bacin Ch 144; bachin K 2788 «bassin», blanchir Ch 144; blenchir K 2788 «briller d'une couleur blanchâtre», des mots 'simples' mais rarement attestés comme dedela Ch 685 «près de» et dedesous «sous», degouter Ch 590; K 3256 «tomber par gouttes» [à ajouter DEAF G 1056], despecier Ch 481 [première attestation], des tournures comme grant et petit Ch 232; 238; 398; K 2402; 3124 «tout le monde» et jeter un ris K 1356, rotruenge K 23, tison Ch 23 «gros bâton en bois», etc.

Deux appendices, i.e. une concordance des deux rédactions Ch et K et une concordance des éd. Smith et Speer de la version Ch, une liste des proverbes et maximes et enfin une table des noms propres [347-374] complètent cette belle édition que l'on utilisera avec autant de profit que de plaisir.

Thomas STÄDTLER

Le Lai de l'Oiselet, an old French Poem of the thirteenth Century, Edition and Critical Study par L.D. Wolfgang, Philadelphie (Transactions of the American Philosophical Society, vol. 80, part 5), 1990, 129 pages.

Le charmant *Lai de l'Oiselet*, joliment étudié, il y a un siècle, par G. Paris qui en avait donné une édition très personnelle, est enfin éditée dans une édition élégante et rigoureusement scientifique. On admet depuis G. Paris qu'il y en a deux versions principales, — l'une représentée par le ms. C (BN fr. 25545) qui est la base des éditions de Barbazan puis de Méon et aussi de Paris ainsi que de l'édition avec traduction de P. Imbs ds *Trois fabliaux du moyen âge*, 1956, inconnue de l'éditrice, — l'autre par trois mss dont R. Weeks avait choisi de publier le seul texte du BN fr. 837, sans note ni variante.

L'introduction présente très sobrement les mss, en fournissant cependant la bibliographie pour compléter l'information [3-6]. Elle donne une étude, très claire et bien informée, des sources lointaines et immédiates, tant du thème général que des motifs particuliers [7-20; 34-38]. L'édition se fonde sur le ms. B (BN n.a.fr. 1104; 2° m. XIII° s.; sans coloration dialectale), finalement assez proche du BN 837. C'est une édition, somme toute, très conservatrice, mais les 410 vers sont suivis de l'édition semi-diplomatique et synoptique des quatre autres mss [66-103] et accompagnés de notes précises [104-123].

Le texte appelle peu de remarques: 45 cel méritait une note au vu des variantes cel/tel en se référant à l'analyse développée ici (RLiR 51, 437); - 73-74 (de même 332) il est douteux que noient / escient aient un pied de moins que noiant / esciant; - 91, noter que Gigue ne harpe ne viele est une énumération stéréotypée attestée ailleurs (Dolopathos; GilChin; Rigomer; cf. DEAF s.v. gigue); - 92 note, n'i vausist pas une cenele n'est pas un proverbe. Il faut renvoyer à l'étude classique de MöhrenRenforcement qui a aussi relevé ce passage, mais sans l'identifier, car il l'a extrait de DC. On peut donc maintenant préciser aussi la source de DC: c'est l'édition de Barbazan (en 1756); - 108 note, certes Qui est pour Cui mais il me paraît que c'est un interrogatif qui devrait amener un point d'interrogation à la fin du v. 112; - 117 note, humors signifie «sève d'un végétal» et les variantes des autres mss (amo(u)rs et ammeur), qui ont le même sens, illustrent un emploi bien connu (v. en particulier HenryEt 50-56, et notamment 52-53 où ce passage est commenté, et FEW 24, 471-472); - 210, malgré la note il me paraît préférable de voir dans le vers entier, les trois sujets des verbes du vers suivant; - 306, évoque assez précisément, me semble-t-il, le célébrissime v. 190 de ChrTroyesGraalL; -384 nes me paraît incompréhensible.

Le glossaire [125-129] est soigneux. Quelques erreurs: — contrement (lire contremont), d'un grant contremont ne forme pas une expression, comprendre: «les arbres, exactement au même niveau, étaient de la même taille (d'un grant) à leur sommet (contremont)»; — manoiez préférer «caresser»; — remainne est de remener; — tent est le prés. ind. 1 de tendre «aspirer (à)»; — ajouter vile «ferme, domaine agricole» 26; — voir lire por voir en 144. On peut regretter que le glossaire ne soit pas étendu aux mots intéressants des autres versions (en particulier des

mss E et D). J'y signale, par exemple, le mot mez «jardin» commun aux mss ACE en variante au v. 120; d'ailleurs le texte D permet de supposer qu'il n'a pas compris ce mez, mot peut-être régional, que n'a pas le seul ms. B. De même le v. 175 fait difficulté et le texte plausible de B est isolé avec mesons en face de tors (tors est en accord avec ce qu'on lit au v. 15, où court/cours semblent des fautes qui appuient tors) et avec chiez (monosyllabique de surcroît) en face de dechiez. Notez aussi en porroit impersonnel suivi d'un complément d'objet direct «il y aurait place pour» E 234a.

L'éditrice a donné tous les matériaux nécessaires pour développer l'analyse.

Gilles ROQUES

Le Roman de Tristan en prose, t. 2, Du bannissement de Tristan du royaume de Cornouailles à la fin du tournoi du Château des Pucelles, publié sous la direction de Ph. Ménard, édité par M.-L. Chênerie et Th. Delcourt, Droz (Textes Littéraires français, 387), Genève, 1990, 427 pages.

Le Roman de Tristan en prose, t. 3, Du tournoi du château des Pucelles à l'admission de Tristan à la Table Ronde, publié sous la direction de Ph. Ménard, édité par G. Roussineau, Droz (Textes Littéraires français, 398), Genève, 1991, 381 pages.

Nouvelles recherches sur le Tristan en prose, études réunies par J. Dufournet, avec le concours de N. Andrieux-Reix, E. Baumgartner, M.L. Chênerie, Chr. Ferlampin, E. Kennedy, Ph. Ménard, M.-N. Toury, A. Rabeyroux et V. Roland, Champion (Unichamp, 23), Paris, 1990, 221 pages + 6 illustrations hors texte.

Tristano Riccardiano, testo critico di E.G. Parodi a cura di M.-J. Heijkant, Pratiche Editrice (Biblioteca Medievale, 16), Parme, 1991, 464 pages.

Les deux premiers titres constituent la suite de l'entreprise présentée ici même (RLiR 52, 320); on annonce maintenant au moins neuf volumes. L'introduction du second tome dit l'essentiel tant au plan de l'établissement du texte [9-19] que de la langue [19-32] où cependant le vocabulaire est injustement négligé, alors qu'un paragraphe qui commence par: «On pourrait encore étudier...» [58] prouve que les faits importants ont été entrevus. On trouvera un résumé du texte [32-37] et une très bonne étude littéraire [37-58].

Le texte est parfaitement édité. Quelques notes: 81, 11, on lit: ele conmence a regarder la damoisele d'en travers, mout courechie... Regarder d'en travers n'est pas au gloss. Il était dans celui du t. 1 s.v. entravers (il regarde Kex d'entravers par mau-

talent). On notera que maintenant d'en travers s'écrit en deux mots. Dans cette expression (outre TL 10, 547, 18-23 qu'on peut facilement compléter, v. LancPrK travers (regarder an -) par ex.), ancêtre de notre regarder de travers, il semble encore nécessaire d'indiquer explicitement que la colère inspire cette attitude; par mautalent et mout courechie jouent ce rôle. On se demandera donc si la virgule qui précède mout courechie est nécessaire; - 85, 32, la note perd de sa pertinence au vu des ex. de en aprés ds TL 1, 471, 9. Je profite de l'occasion pour signaler qu'il ne faut pas confondre pour les grands dictionnaires tome et fascicule: le numérotage des fascicules n'a qu'un intérêt anecdotique, on doit citer d'après le chiffre des tomes; - 94, 63 formule proverbiale à rapprocher de Morawski nos 942 et 1383; - 105, 19 de cuers avec s adverbial ne me gêne pas; - 105, 31 lire entr'aus ou entre aus? - 108, 10 note, lire chevaunche; on remarquera qu'une formule voisine nus ne jue qui ne kiet est ramenée à Morawski nº 2016 (Qui ne chiet ne puet joer) dans Schulze-BusackerProverbes; - p. 238 lire dans l'apparat 111, 16 (de même p. 274 lire 139, 42-43); - en 126, 42 et 47 et en 135, 12 l'apparat est incompréhensible; - 151, 16 il y a contradiction entre le texte et la note (qui prône la minuscule pour Cent Chevaliers); - 153, 40 la note est pertinente: elle invite le lexicographe à enregistrer ce remuer lieu «s'agiter» comme un prédécesseur de remuer mesnage «s'agiter» (dep. 1532 ds FEW 6, 3, 289a).

Le glossaire a un double but: — il enregistre les mots rares ou difficiles (dans ce registre manquent revengement 207, 9 «vengeance» ou tristrant 81, 16 «affligé»); - il étudie aussi les emplois de quelques mots usuels (afaire, amour, bonté, etc.). Sous amour manque pour l'amour de 63, 9 « à cause de ». Les emplois de durement, très fréquents tout au long du texte, méritaient mieux que les références des deux premières attestations relevées. Le point le plus délicat est celui des expressions. On en trouve quelques-unes telle hurter cheval des esperons (mais elle est réduite à une seule référence alors qu'elle est très fréquente), ou se Diex me deffent d'encombrier (mais on n'a pas relevé le datif se Diex li desfent d'encombrier 79, 44). On pourrait en ajouter beaucoup d'autres: cueillir l'air et le vent 134, 6 et 153, 4 «respirer abondamment» (j'ai relevé en ce sens coillir le vent ds TristanPrC 37, 6 et LancPrM 5, 233, 454 cf. outre TL 11, 185, 45-49, cueillir (le) vent Percef(1) T 4153 et 9650, prendre du vent ibid. 4024); - donner bien sans proumetre 174, 5 «frapper sans retenue»; - de biau jour 116, 28 «en plein jour» cf. TL 1, 905, 30 à rapprocher de de biau vespre ds LancPrK 230, 11; - metre auc. em paroles 2, 31; 62, 10; 82, 1 «faire parler qn» cf. aussi LancPrK; - prendre auc. as paroles 42, 57 «reprendre les paroles de qn»; - avoir usé de maintes choses 101, 51 « avoir acquis de l'expérience». On notera aussi estre point de jor 170, 17 «l'aurore perce» (en face de l'usuel al point du jor) ou avoir gros cuer encontre/envers 106, 26; 123, 13; 138, 22; 146, 30 «en vouloir à qn» (en face de l'usuel avoir le cuer gros) qui se caractérisent par l'absence de l'article défini. L'introduction signale à juste titre l'usage de l'hyperbole multiple dont on peut citer maints exemples. Je me limiterai à deux: ne pooir mais en avant 64, 14 (cf. RLiR 52, 321 et LancPrK 41, 36 et ajoutons un fragment de Tristan ds R 109, 276, 19) en face des usuels ne pooir mais ou ne pooir en avant et onques mais a nul jour du monde 152, 19. Au rayon des régionalismes ce texte est très pauvre. On peut peut-être considérer devant ier 72, 6 «avant-hier» (cf. FEW 4, 414a) comme susceptible d'avoir une légère teinte régionale (mais v. aussi LancPrK gloss. s.v. ier). On rectifiera avers qui signifie «en comparaison de» et on se demandera si morel «noir» est dérivé du nom de la mûre (more) ou de l'adj. mor «brun, noir». Enfin raage paraît être une faute d'impression et la définition «gaîté bruyante» (cf. FEW et Foulet ContPerc) serait préférable.



Le troisième tome est une très solide édition d'un passage particulièrement animé et qui se lit avec plaisir. L'introduction dit aussi l'essentiel avec de très claires mises au point tant sur la tradition manuscrite que sur la langue du ms. de base. Le texte est parfaitement édité et n'appelle pratiquement pas de remarques: 8, 9 avange paraît être une faute d'impression pour avantage; — 44, 28 le peut se défendre (= les voloir tous ochirre); — p. 163 (titre courant) lire Dinas au lieu de Keu; — 258, 14 moustrat pourrait être une faute d'impression pour moustrast.

Une page est consacrée à faire le relevé des proverbes et expressions sentencieuses. On pouvait utiliser aussi à propos de Morawski nº 695 Entre faire et dire a moult l'utile répertoire d'E. Schulze-Busacker qui permettait de noter que la formule utilisée, qui ajoute au faire et au dire le penser, retrouvant ainsi un vieux schème indo-européen (pensée/parole/action), n'a pas été relevée jusqu'à présent. Le glossaire assez large est très satisfaisant. Quelques menues remarques: afaire ajouter li afaires est fais de auc. 109, 29 «S'en est fait de qn; son compte est bon»; - asdens est bizarre préferer as dens à ranger sous dent; - avant, continuer la collection de ne pooir mais en avant avec 115, 20; 116, 2; 128, 28; 194, 10; 201, 38; 251, 25 et ajouter le renforcement ne pooir mais plus en avant 16, 25; - laide « étalée » surprend: la glose correspond à large des variantes, mais le scribe a sans doute compris laide «d'aspect inquiétant»; - parole, en fonction de ce que j'ai dit à propos du t. 2, metre en paroles signifie «faire parler, interroger qn» et introduit un discours interrogatif, de même que remetre en autres paroles signifie «interroger à son tour qn (en modifiant le centre d'intérêt: Marc a interrogé Gaheriet sur l'identité du chevalier; Gaheriet interroge Marc sur la présence du chevalier)»; - per en 156, 17 se trouve dans l'expression n'avoir per ne compaingnon «être sans rival»; et ajouter per a per 157, 10; - querine plutôt «haine» (n'a pas de rapport étymologique avec querelle mais avec cœur); - quidier (estre hors du-) plutôt «avoir abandonné cette idée (que Tristans demourast u roiaume de Logres 191, 10)»; - à voisine, dans tele voisine adj. « semblable », ajouter son autre voisin subst. masc. 8, 11 « son pareil ».

Les *Nouvelles recherches* constituent une bonne introduction à la lecture, toujours agréable, de cet immense roman. Enfin on se réjouira d'avoir accès aussi au texte toscan, de la fin du XIII^e siècle, de la traduction italienne du Tristan en prose, qui correspond aux paragraphes 19 à 74 de l'analyse de Löseth.

Un ensemble de publications qui sert bien notre littérature.

Gilles ROQUES

Mario PAGANO, Poemetti Misogini Antico-Francesi, I «Le Blasme des Fames», Catane (Università di Catania, Quaderni del Siculorum Gymnasium, XIX), 1990, 236 pages.

Très minutieuse édition d'une première pièce, destinée à ouvrir un corpus des pièces misogynes. M.P. à qui l'on devait déjà l'édition du *Dit des Cornetes* (ZrP 100, 714) publie ici un texte, jadis édité par Jubinal. Ce petit poème est contenu dans huit mss très divergents. Une étude extrêmement précise et convaincante aboutit à un stemma [78]. On trouvera aussi une étude de la langue de chaque ms. [60-78] et une introduction littéraire très bien informée [81-107]. On lira le texte du ms. BN 837, largement et intelligemment corrigé [111-117] et commenté de façon érudite [119-141], et à sa suite une édition semi-diplomatique en présentation synoptique des textes des huit mss [144-193]. Glossaire exhaustif et très soigneux du texte critique. Un seul regret: les mots des autres versions n'ont pas été relevés et par exemple à la place de *pet* «pet (renforcement affectif de la négation)» enregistré au gloss. les autres versions ont au même passage *panne d'oe* «plume d'oie» ou *merde d'oe* qui ne sont pas autrement connus et manquent même dans l'ouvrage classique de F. Möhren.

Gilles ROQUES

Annette BRASSEUR, Index des rimes de Jehan Bodel, dans Olifant (A Publication of the Société Rencesvals American-Canadian Brauch) vol. 15, nos 3-4, Austin, 1990, pp. 209-336.

On signalera ce très commode index des rimes de toute l'œuvre de Jehan Bodel qui complète donc les travaux d'A. Brasseur présentés ici (RLiR 53, 584 et 54, 626). Soigneusement fait, il rendra de grands services.

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes annotés et commentés par A. Tissier, t. 6, Droz (Textes Littéraires Français, 391), Genève, 1990, 468 pages.

A. Tissier vient d'en terminer avec son entreprise de mettre à la disposition d'un large public un échantillon représentatif des farces françaises, trente-sept au total. L'entreprise avait commencé modestement au CDU-SEDES en 1976; la maison Droz lui offrit à partir de 1986 un cadre digne du travail accompli. Le tome 7 contiendra le triptyque du *Pathelin*.

Le présent volume, qui remplacera la première version publiée en 1981 au SEDES, est tout aussi excellent que les cinq précédents (v. en dernier lieu RLiR 54, 332). Il donne un accès facile à sept pièces centrées sur les querelles du ménage et les problèmes éternels du sexe. Ce sont des petits chefs-d'œuvre, dont l'intérêt pour

les linguistes n'est pas mince (langue parlée, formes dialectales, expressions pittoresques dont beaucoup se retrouveront dans les dictionnaires de Oudin).

Cinq appartiennent au Recueil du British Museum: XXXI L'obstination des femmes (n° 158 du Répertoire de Petit de Julleville), fin 15° s. (éd. entre 1532 et 1550), qui figure aussi dans le Recueil Cohen (n° XLVIII), teinte picarde; — XXXII Le pont aux ânes (n° 172), fin 15° s. (éd. entre 1547 et 1557), normande; — XXXIII Les femmes qui font refondre leurs maris (n° 101), fin 15°-1° tiers du 16° s. (éd. entre 1532 et 1550), probablement parisienne; — XXXIV, Frère Guillebert (n° 106), 1° moitié du 16° s. (éd. à Rouen entre 1542 et 1559), probablement normande; — XXXVIIb La confession Margot, antérieure à 1535 (éd. entre 1530 et 1552; autre édition antérieure à 1535) dont on a une seconde version, éditée aussi ici (XXXVIIa). Deux sont extraites du Recueil La Vallière: XXXV, Lucas, sergent boiteux et borgne, et le bon payeur (n° 126), ca 1520, normanno-picarde et même vraisemblablement normande; — XXXVI, Le galant qui a fait le coup (titre donné vraisemblablement après coup) (n° 141), ca 1530, normande.

Quelques remarques: 32, 9-10, l'opposition pois/febves est usuelle et ancienne pour marquer la contradiction entre deux personnes: je l'ai relevé en 1383 ds ArchNat JJ124 nº 8 fº 9 vº; - 16 note, l'allemand Mädchen n'est pas à l'origine de meschine, qui est le fém. de meschin, empr. à l'arabe (peut-être par l'intermédiaire de l'espagnol); - 82 rablativé, peut-être «dépourvu», si on le rapproche de ablativer «voler» (d'ablatif) 1466 ds FEW 24, 34b; - 148-149, il y a jeu sur les mots à partir d'escu qui est à la fois une monnaie mais aussi un bouclier qui servira au mari à se protéger puisqu'il lui fault jouer d'escremye («combattre») avec sa femme. Couste est à la fois le «coût» mais aussi le «coude». Le sens est donc: «je suis content s'il m'en coûte un «écu» au dessus du prix/coude étant donné qu'il faut combattre». On notera que le mot escremie ne dépasse pas le 15e s. et est même déjà vieux dans la seconde moitié du siècle: indice qui porte à tenir cette pièce pour bien antérieure à la date de l'impression; - 239 truper pourrait signifier «tarder» si on le rapproche du norm. ne pas truper «ne pas demeurer longtemps au même lieu» cf. FEW 17, 364b; - 33, 59 est un proverbe cf. Hassell P147; - 332 on peut préférer de coste; - 363 rappelle la formule advienne que pourra (cf. Hassell A35 et TissierFarces 25, 8 note); - 34, 59 note, l'hypothèse de Philipot concernant esponné est juste (cf. FEW 9, 163b): on peut traduire par « hors de service (proprement dont l'organe de la ponte est hors de service)»; - 168 Mourir de soif emprès le puis rappelle la Ballade des Contradictions de Villon et aussi mourir de fain a la table de Gerson ds Hassell M229; - 192 note, tenir en l'oreille évoque avoir la puce a l'oreille (dans sa signification érotique); - 238 note, estre accoustré en oyson évoque plumer l'oison «punir» CoquillartBalladeF 2, 13, faire plumer l'oison «faire payer ses crimes» MystTroisDoms 4511; - 311 jambon «cuisse de femme» est à rapprocher du Sermon Joyeux de Saint Jambon et de Sainte Andouille; - 352 tesnier m. confirme l'origine normande du texte; - 474 note, rendre le debvoir me paraît signifier «accomplir le devoir conjugal»; - 35, 148, un mot lifrée a le sens de «nourriture abondante» en Normandie au 17e s. (cf. FEW 16, 453b): une transposition des plaisirs du palais à ceux de la chair est très

plausible; — 195 note, l'explication de Fournier trouve appui dans l'existence dans l'Ouest de haner «mettre son pantalon» (cf. FEW 16, 138b); on sait que le Bon Payeur a obtenu de ne pas payer avant d'avoir terminé d'enfiler ses chausses; — 215-16 à rapprocher du proverbe cité ds Hassell B29; — 36, 71 note, a grans et petis me paraît signifier «chez tous indistinctement»; — 37a, 84 note, je crois que saulce «sperme» (v. RLiR 49, 250) rend compte au mieux du récit de Margot; — 87 mitte ne paraît pas être la mite (insecte) mais la mite «gant» (cf. mitaine) dans plus mol qu'une mite; — 95 mire est de merir v. Gdf s.v. et par exemple GrebanPassJ 8080; — 37b, 71 note, pour le succès de l'expression loger au large à connotation érotique cf. DesPeriers NouvRecréationsK 31 (148 et 149) et Verité HabancNouvHistAC 99. Comme dans chacun des volumes précédents, un glossaire solide et un index des noms propres terminent l'ouvrage. Voici donc six volumes qui constituent pour longtemps le meilleur corpus de farces médiévales.

Gilles ROQUES

La Farce de Janot dans le sac, éd. par M.-Cl. Gérard-Zai et S. de Reyff, Droz (Textes Littéraires Français, 388), Genève, 1990, 103 pages.

Réédition d'une des trois farces, découvertes par P. Aebischer et publiées dans la Revue du 16e siècle 11 (1926), 141-157. Ces fragments de mss sont aussi des documents linguistiques, malheureusement difficilement datables, sauf à rester dans une fourchette très vague du genre env. 1480-1520. Ils sont étudiés comme tels [15-22] et il en ressort que l'auteur de cette farce «était vraisemblablement originaire de l'Est du domaine linguistique français» et qu'il est fort possible que le copiste ait été francoprovençal ou plus précisément fribourgeois. Le texte a été très altéré et les éditrices ont dû restaurer de nombreux vers [23-29]. Une étude littéraire soigneuse et très bien informée pose le problème de cette farce. Apparemment le sujet est simple: il s'agit de la mise en sac d'un mari par l'amoureux de sa femme. L'originalité principale tient dans la parodie de la religion: la femme est un pilier de sacristie, l'amoureux se fait passer pour un ange et le mari se figure devenir saint.

L'édition est méticuleuse. Quelques remarques: 15 que soyés brullée avec jeu sur tissons pourrait signifier: «Puisse-t-il vous en cuire!»; — 77 lire blanchiyr; — 78 je préfère garder se sayt bien fourbir «elle sait se faire présenter les armes (sens érot.)»; — 100 je préfère m'en tenir au texte du ms. le halt prié por moy «priez le Trés Haut pour moi»; — 164 et 166 les ajouts de donc et de Si ne s'imposent pas : ou on lit commë + voy. ou bien on corrige en comment; — 213 note, ajouter env. 1460 il n'a pas tout fait qui conmence ds MF 12, 107, 357 (dans un contexte assez voisin de celui de cette farce); — 288 lire, je crois, especier.

Des notes bien informées et un glossaire précis terminent l'édition: *lé* repose sur un état du texte antérieur à une correction peut-être superflue; — *reglirt* la glose «régaler» risque d'induire en erreur: il pourrait certes s'agir de *regler* au sens de «tenir serré» (*serrer* s'emploie dans ce genre d'imprécations), cependant la fré-

quence de *de fievres soyes-tu relié* cf. TissierFarces 18, 24 note inviterait à voir ici une graphie pour *relier*, qui donnerait même trois syllabes et éviterait l'ajout de *bien*, providence des heptasyllabes désireux de grandir.

Gilles ROQUES

Li Proverbes au conte de Bretaigne, Critical Edition and Study par M.G. Diaféria, P. Lang (Currents in Comparative Romance Languages and Literatures, 3), Berne, 1990, XIV – 168 pages.

Il s'agit d'un ouvrage plus que décevant où l'introduction, très générale, manifeste des ignorances criantes; l'auteur ne connaît même pas les travaux d'E. Schulze-Busacker. Au plan philologique le travail est d'une invraisemblable légèreté. Le texte est truffé de fautes grossières qui n'étaient pas dans l'édition de J. Martin (Bossuat n° 2709). La traduction en français moderne est du même acabit; les connaissances du français moderne ne sont pas supérieures à celles de l'ancien français. Par charité on s'abstiendra de commenter le court glossaire. Bref, c'est inutilisable.

Gilles ROQUES

GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, La vie de saint Thomas Becket, traduite en français moderne par J.-G. Gouttebroze et A. Queffelec, Champion (Traductions, XXXIX), Paris, 1990, 189 pages.

CHRETIEN DE TROYES, Le Chevalier au Lion (Yvain), traduit en français moderne par Cl. Buridant et J. Trotin (seconde édition revue et corrigée), Champion (Traductions, V), Paris, 1991, XXVIII+97 pages.

Le Bel Inconnu, Roman d'aventures du XIII^e siècle, traduit en français moderne par M. Perret et I. Weill, Champion (Traductions, XLI), Paris, 1991, 113 pages.

Le Roman de Thèbes, traduit en français moderne par A. Petit, Champion (Traductions, XLIV), Paris, 1991, 223 pages.

Rutebeuf et les frères mendiants, Poèmes satiriques, traduits en français moderne par J. Dufournet, Champion (Traductions, XLVI), Paris, 1991, 183 pages.

On peut recommander ces cinq volumes d'une collection bien connue. Outre la qualité des traductions, on trouve dans chacune des améliorations au texte original et des bibliographies très soigneuses, ainsi que des notes souvent instructives. Une remarque à propos du *Bel Inconnu*. L'expression *Li chevals met les piés a terre* (5716) n'est pas totalement inconnue. Tilander a relevé dans son *Lexique du Roman de Renart* s.v. *pié* des exemples comparables avec le sens de «se mettre à courir», qui convient tout à fait au passage en question.

Gilles ROQUES